



Citoyenneté et
Immigration Canada

Citizenship and
Immigration Canada

L'intégration économique des immigrants de langue française hors Québec. Une approche longitudinale

René Houle

Statistique Canada

Division de la statistique sociale et autochtone

Programme de la statistique linguistique

Avril 2015



Canada

Ce projet a été financé par la Direction générale de la recherche et de l'évaluation de Citoyenneté et Immigration Canada dans le cadre de la *Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018 : éducation, immigration, communautés* afin de soutenir la recherche sur l'immigration dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur(e) ou des auteur(e)s et ne reflètent pas nécessairement celles de Citoyenneté et Immigration Canada ou du Gouvernement du Canada.

Tableau des matières

Résumé	ii
Introduction	1
Données, méthodes et variables	5
Données et méthodes	5
Variables	8
La table de survie	10
Résultats descriptifs	15
Analyses multivariées	37
Les immigrants économiques	49
Conclusion	52
Annexe A. Illustration des options méthodologiques	55
Annexe B. Le cadre théorique de Chiswick et Miller (1995)	61
Annexe C. Références bibliographiques	63

Résumé

La présente étude présente une analyse de l'intégration économique des immigrants de langue française au Canada vivant en dehors du Québec à partir d'une approche longitudinale, celle de l'analyse de survie. Son origine émane des nombreux travaux qui ont abordé la question de l'intégration des immigrants au Canada selon une méthode qui se voulait aussi longitudinale, mais fondée sur l'analyse de cohortes synthétiques construites, le plus souvent, à partir des recensements canadiens.

Notre étude utilise des données administratives, soit la Banque de données longitudinales des immigrants (BDIM). La BDIM contient des informations sur le revenu de tous les immigrants arrivés au Canada depuis le début des années 1980 provenant des données fiscales couplées au fichier des résidents permanents de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). Pour cette étude, nous avons sélectionné les immigrants de langue française arrivés au pays entre 1983 et 2010 et vivant en dehors du Québec.

L'application de l'analyse de survie a permis de construire des tables d'extinction (ou tables de survie) qui rendent compte de l'intégration économique des immigrants. Ces tables reposent sur la probabilité qu'un immigrant déclare un revenu d'emploi égal ou supérieur au revenu d'emploi des personnes nées au Canada (ou revenu de référence) dans une province et une année donnée et selon son sexe, sachant qu'il n'a pas atteint ce niveau de revenu d'emploi dans le passé depuis qu'il est devenu résident permanent. C'est la variable indépendante que l'on cherche à expliquer. La fonction des probabilités de base (ou tout simplement fonction de base) est calculée selon la durée de résidence au pays, en années. Le revenu de référence a aussi été calculé sur la base des données fiscales provenant du fichier des Données administratives longitudinales (DAL).

En plus du revenu, la BDIM permet de connaître certaines caractéristiques des immigrants. La plupart des données sur ces caractéristiques sont recueillies à l'arrivée de l'immigrant au pays. On connaît par exemple la catégorie d'immigration, la langue maternelle, la connaissance des langues officielles, le niveau du diplôme le plus élevé et le pays de naissance. Des données sur d'autres caractéristiques peuvent être obtenues à partir des données fiscales qui comprennent des informations sur la province de résidence et l'état matrimonial. Ce sont des caractéristiques qui sont donc susceptibles de changer avec le temps.

L'accent de notre recherche a été mis sur les caractéristiques linguistiques des immigrants, sur les autres caractéristiques pouvant influencer les capacités linguistiques et de façon générale, sur les facteurs ayant une incidence sur les revenus. Les résultats des analyses prennent deux formes. À partir des tables de survie, nous avons calculé un indicateur de tendance centrale, le temps médian d'atteinte du revenu de référence, et reproduit des éléments des tables comme les pourcentages cumulés d'immigrants ayant atteint le revenu de référence pour des durées de résidence données.

De plus, des analyses multivariées réalisées au moyen de la *régression à risques proportionnels en temps discret* ont permis d'étayer les résultats établis à partir des tables de survie et d'en mesurer l'impact dans le contexte d'un modèle statistique qui isole l'effet du temps de résidence au pays et les effets de composition issus de la distribution de la population selon les différentes variables individuelles.

Les principaux résultats de cette étude sont les suivants :

Une différence entre hommes et femmes a d'abord été constatée. Les femmes atteignent plus rapidement que les hommes le revenu de référence. Une des explications de ce résultat tient à la définition de la variable indépendante qui a été calculée séparément pour chaque sexe. Il serait plus

facile pour les immigrantes d'atteindre le revenu moyen des femmes nées au Canada (les natives) qu'il ne l'est pour les immigrants d'atteindre le revenu moyen des natifs. La raison en est que les hommes natifs du pays déclarent proportionnellement davantage de hauts revenus que les femmes natives, ce qui pousse vers le haut le revenu moyen des natifs par rapport aux natives, rendant le revenu moyen des natives plus « rapidement atteignable » par les immigrantes que ne l'est le revenu moyen des natifs par les immigrants masculins.

Nous avons trouvé que la vitesse d'atteinte du revenu de référence varie peu selon la cohorte d'arrivée, que ce soit chez les hommes ou chez les femmes. Toutefois, ce résultat change lorsque l'on isole l'effet des variables individuelles. Dans le contexte de l'analyse multivariée, on observe une baisse de la probabilité d'atteindre le revenu de référence de la plus ancienne à la plus récente cohorte. Cette baisse se produit essentiellement au cours de dix premières années de résidence. En d'autres termes, les cohortes les plus anciennes ont mis moins de temps à atteindre le revenu de référence que les cohortes les plus récentes.

L'âge à l'arrivée et les caractéristiques reliées au capital humain ont l'effet attendu sur l'atteinte du revenu de référence. L'âge à l'arrivée, la catégorie d'immigration, les caractéristiques linguistiques et le niveau d'éducation sont tous fortement associés à l'atteinte du revenu de référence. L'âge à l'arrivée et le niveau d'éducation se présentent comme des gradients : plus l'âge à l'arrivée est jeune et plus le niveau d'éducation est élevé, plus l'atteinte du revenu de référence est rapide. La catégorie d'immigration joue un rôle non négligeable. Les travailleurs qualifiés se démarquent des autres groupes par leur probabilité plus élevée d'atteindre le revenu de référence. Ils ne sont rejoints, de ce point de vue, que par les immigrants recrutés sous le programme des candidats des provinces ou des territoires qui affichent des probabilités plus élevées encore, surtout chez les femmes. Il est possible que les provinces et territoires réussissent à mieux sélectionner les immigrants en fonction des besoins propres à leur marché du travail.

Le groupe linguistique, créé à partir des caractéristiques linguistiques (langue maternelle et connaissance des langues officielles), a une incidence marquée sur la « réussite » économique des immigrants de langue française. Deux résultats s'imposent. La connaissance des deux langues officielles à l'arrivée au pays et, en réalité la connaissance de l'anglais, est positivement associée à l'atteinte du revenu de référence chez les hommes et chez les femmes. Les immigrants de langue française qui ne connaissent que le français à l'arrivée sont désavantagés par rapport aux bilingues.

Nous avons également mis en lumière le fait que les femmes unilingues (qui ont déclaré ne parler qu'une seule langue officielle à l'arrivée, soit le français) faisaient l'expérience d'une progression substantielle de leur intégration économique à partir de la cinquième année de résidence au pays.

Les immigrants de langue française établis hors Québec proviennent de toutes les régions du monde. Nos résultats ont montré que les immigrants nés en Europe et en Océanie affichent une meilleure intégration économique que les autres groupes. Ce constat est très général, car il existe des différences notables selon la région spécifique voire le pays de naissance. De plus, l'effet du lieu de naissance n'est pas exactement le même chez les hommes et chez les femmes.

Les immigrants originaires des grands pays anglo-saxons, comme les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie, atteignent rapidement le revenu de référence, ce qui est particulièrement marqué chez les hommes. L'effectif de ce groupe est toutefois peu important. Les immigrants originaires de pays européens comme la France, l'Allemagne et la Roumanie font également l'expérience d'une intégration économique rapide. Par contre, nos résultats indiquent que le fait de provenir d'un pays de langue française ou de langue anglaise situé hors d'Europe et d'Océanie n'est pas associé à une meilleure intégration économique. Mais il y a des différences entre hommes et femmes lorsqu'on

isole l'effet des autres variables individuelles. Les résultats des modèles de régression ont permis de constater que les femmes de langue française originaires d'Afrique subsaharienne et des Amériques ont une probabilité d'atteindre le revenu de référence comparable aux immigrantes françaises et européennes en général. L'un des facteurs contribuant à expliquer leur succès économique est leur degré élevé d'intégration à partir de la cinquième année de résidence au pays.

Notre conclusion finale porte sur les thèmes de recherche qu'il conviendrait d'approfondir. Le premier de ceux-ci est certainement celui de l'intégration économique des femmes immigrantes qui est moins étudié que celle des hommes. Une autre avenue de recherche pourrait porter sur la comparaison de l'approche longitudinale choisie pour le présent rapport avec l'approche longitudinale par cohortes synthétiques. De plus, il ne faudrait pas se limiter aux seuls immigrants francophones hors Québec, mais inclure l'ensemble des immigrants vivant au sein de communautés de langue officielle en situation minoritaire, soit les immigrants de langue anglaise vivant au Québec.

Le thème des catégories économiques d'immigration pourrait être approfondi, encore une fois en incluant l'ensemble des immigrants. Est-ce que le succès économique des candidats des provinces ou des territoires s'observe chez les autres groupes d'immigrants et dans l'ensemble des provinces et territoires où ce programme existe?

Introduction

Les immigrants de langue française¹ qui ont choisi de s'établir au Canada dans une province autre que le Québec représentent une population de taille relativement modeste. En 2011, l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) révélait que le nombre d'immigrants hors Québec ayant le français comme langue maternelle était de 65 700. Selon le critère plus inclusif de la définition de la première langue officielle parlée (PLOP)², on comptait 153 900 immigrants de langue française hors Québec, dont 74 500 avaient le français comme seule première langue officielle parlée (PLOP) et 79 400 qui se voyaient attribuer, faute d'information suffisante, le français et l'anglais comme double première langue officielle parlée. Les immigrants de langue française formaient, en 2011, un peu moins de 12 % de la population totale (immigrante et non immigrante) de langue française hors Québec, une proportion en croissance depuis les années 1990 (Houle et Corbeil 2010; Houle et al 2014), et 2 % de la population totale des immigrants hors Québec.³

En septembre 2006, le Comité directeur Citoyenneté et Immigration Canada - Communautés francophones en situation minoritaire a rendu public le Plan stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire. Les principaux objectifs de ce Plan sont d'accroître le nombre d'immigrants d'expression française dans les communautés francophones en situation minoritaire et de faciliter leur accueil et leur intégration sociale, culturelle et économique au sein de ces communautés. Le présent rapport s'inscrit dans le deuxième objectif du Plan et vise à étudier l'intégration économique des immigrants de langue française qui vivent en dehors du Québec.

À cette fin, nous examinons le revenu d'emploi des immigrants de langue française par rapport à celui de l'ensemble des non-immigrants et les variations de ce revenu selon différentes caractéristiques démographiques, migratoires et socio-économiques de ces immigrants selon une approche longitudinale. Nous utilisons la Banque de données longitudinales des immigrants (BDIM) laquelle contient des informations sur le revenu de tous les immigrants arrivés au Canada depuis le début des années 1980. Un rapport de Statistique Canada de 2010 a permis de mieux connaître les caractéristiques des immigrants de langue française, entre autres les caractéristiques de leur participation au marché du travail, mais celui-ci ne contenait aucune analyse des revenus (Houle et Corbeil 2010). La présente recherche se veut donc une première contribution visant à combler une lacune dans les connaissances concernant cette sous-population.

La question de l'intégration économique des immigrants au Canada a été largement étudiée et les principales tendances quant à l'évolution récente des revenus sont connues. Plusieurs articles, dans la

¹ Dans notre étude, nous utilisons les expressions « immigrants de la langue française » et « immigrants francophones ». Nous réservons la première de ces deux expressions à la population d'intérêt de notre étude, soit la population dont la langue maternelle est le français, celle qui ne déclare connaître que le français et celle qui déclare la connaissance des deux langues officielles, à l'exception des immigrants de langue maternelle anglaise, et la deuxième expression aux immigrants dont la langue maternelle est le français.

² Cette définition basée successivement sur la connaissance des langues officielles, la langue maternelle et la langue parlée le plus souvent à la maison, permet d'attribuer à la majorité des personnes n'ayant ni le français ni l'anglais comme langue maternelle une première langue officielle parlée qui est la plus susceptible d'être utilisée par ces personnes dans l'espace public et donc d'évaluer la demande de services dans chacune des langues officielles (Statistique Canada 1989).

³ Dans ces deux calculs, les immigrants de langue française sont définis comme la somme des immigrants de PLOP français seulement plus la moitié de ceux de PLOP anglais et français. En termes d'effectif, cela représentait 114 200 immigrants, au lieu des 153 900 immigrants qu'on obtient si on fait simplement la somme des deux nombres. Dans le premier cas, on se réfère à la population avant redistribution de la catégorie « anglais et français » alors que dans le deuxième cas on s'y réfère en tant que population après redistribution.

foulée du texte fondateur de Borjas (1985), se sont intéressés aux trajectoires de revenu des immigrants au cours des dernières décennies au Canada. La principale contribution de Borjas a été de mettre en évidence l'importance d'adopter une perspective longitudinale pour étudier le revenu des immigrants lorsqu'on veut étudier l'effet de la durée de résidence sur l'évolution du revenu. Borjas utilise une approche par cohortes synthétiques⁴ suivies entre deux recensements et analyse à la fois le revenu absolu des immigrants ainsi que leur revenu relatif par rapport aux natifs.

De nombreuses études canadiennes ont repris à leur compte l'approche méthodologique de Borjas (Aydemir et Sketerud 2004; Grant et Sweetman 2004; Green et Worswick 2004; Hum et Simpson 2004; Frenette et Morissette 2003, 2005; Picot et Sweetman 2005). Ces études montrent que les revenus relatifs des immigrants se sont détériorés depuis les années 1970. Selon les calculs de Frenette et Morissette (2003, 2005) établis à partir du suivi pendant cinq recensements de cohortes synthétiques d'immigrants, le revenu relatif des immigrants à l'arrivée au pays (ceux ayant entre un an et cinq ans de résidence) a décliné d'une cohorte à l'autre entre la cohorte d'immigrants arrivée au pays entre 1975 et 1979 et celle arrivée entre 1990 et 1994. C'est l'effet « cohorte » qui rend compte de l'évolution de la « qualité » moyenne des cohortes successives d'immigrants arrivés au Canada, qualité qui est principalement évaluée en fonction du niveau d'instruction, mais aussi en fonction d'autres caractéristiques comme la connaissance des langues officielles et l'âge à l'arrivée.⁵

L'étude de Frenette et Morissette indique aussi qu'à mesure que la durée de résidence au pays augmente, les revenus des immigrants tendent à se rapprocher de ceux des natifs. C'est l'effet « d'assimilation ». La cohorte 1975-1979, la plus ancienne incluse dans les analyses, a dépassé le niveau de revenu moyen des natifs après une quinzaine d'années de résidence. Pour les cohortes suivantes cependant, le rattrapage n'arrive pas à combler l'écart entre les deux groupes; bien au contraire, l'écart avec les natifs tend à se creuser d'une cohorte à l'autre.⁶

Le revenu d'emploi n'est pas la seule mesure de l'intégration économique des immigrants. Picot et Hou (2003) ont étudié la question des familles immigrantes à faible revenu au moyen des recensements de 1981 à 2001 selon la même approche des cohortes synthétiques. Ils ont pu identifier une tendance à l'accroissement des taux de faible revenu parmi les immigrants durant la période étudiée alors qu'il n'y a pas eu de changements notables chez les natifs. Au total, tant le taux absolu que le taux relatif de faible revenu des immigrants se sont accrus durant la période, ce qui est cohérent avec l'évolution des revenus.

À notre connaissance, ce type d'analyse n'a pas été réalisé par groupe linguistique et la plupart des études utilisent les données de recensements. Peu de travaux sont basés sur les données de la Base longitudinale de données sur les immigrants (BDIM), mais mentionnons toutefois celui de Green et Worswick (2004) et, plus récemment, celui de Picot et coll. (2014).

Les facteurs associés à l'intégration économique des immigrants sont connus, du moins les facteurs principaux. Pour ce qui est des facteurs qui expliquent les tendances d'évolution des revenus d'une

⁴ Une cohorte synthétique (ou pseudo-cohorte) est construite à partir de populations agrégées observées à différents points dans le temps. Par exemple, les immigrants ayant cumulé de 0 à 4 ans de résidence en 2006 et ceux ayant cumulé de 5 à 9 ans de résidence en 2011 forment une cohorte synthétique (incomplète) puisqu'il s'agit, *grosso modo*, des mêmes individus observés à cinq ans d'intervalle.

⁵ Les « qualités » auxquelles on fait référence ici sont celles qui sont favorables à l'insertion sur le marché du travail.

⁶ Picot et Sweetman (2005) et Hum et Simpson (2004) ont su bien résumer ces résultats. Hum et Simpson résument de cette façon la principale conclusion concernant la question du rattrapage des revenus des immigrants par rapport à ceux des natifs : «... analysis of successive Canadian Censuses suggests that earlier cohorts of immigrants may have readily achieved parity with their native-born counterparts, but recent cohorts likely have not, and will not, in their lifetimes » (p. 55).

cohorte à l'autre, trois de ceux-ci sont bien documentés (Picot et Sweetman 2005). Le premier résulte des changements dans les pays d'origine des nouveaux immigrants dont la majorité provient maintenant de pays non européens (Asie, Moyen-Orient, Afrique, Caraïbe et Amérique latine). Ces changements affectent les caractéristiques types qu'on retrouve chez ces immigrants, en particulier en ce qui a trait à leur connaissance des langues officielles du Canada et aux difficultés qu'ils rencontrent pour faire reconnaître leur diplôme ou leur expérience de travail obtenus à l'étranger (Mata 1999).⁷ Le deuxième facteur est la baisse de la valeur reconnue de l'expérience de travail obtenue à l'étranger, baisse observée chez les immigrants provenant de ces nouveaux pays sources d'immigration. Une des conséquences de cette baisse de la valeur reconnue du travail effectué à l'étranger est que l'âge à l'immigration est devenu un facteur décisif d'intégration économique (Picot et Sweetman 2005) : le fait d'arriver à un âge plus jeune augmente la capacité d'adaptation économique parce que ces jeunes immigrants vont acquérir leur première expérience de travail au Canada, entre autres.⁸ Finalement, on a observé une détérioration généralisée des salaires chez les nouveaux travailleurs, immigrants et natifs, surtout chez les hommes. C'est le troisième facteur.

De façon plus générale, l'intégration économique des immigrants au Canada à un moment donné dépend des caractéristiques de ces immigrants telles que leur connaissance des langues officielles, leur niveau d'éducation et de compétence, leur âge, le programme d'immigration par l'entremise duquel ils ont été acceptés comme immigrants reçus et leur pays ou région d'origine. Tous les travaux cités tiennent compte de ces caractéristiques dans leurs modèles et leurs analyses.⁹ Ces caractéristiques ne sont pas nécessairement indépendantes les unes des autres. Par exemple, les immigrants admis en tant que travailleurs qualifiés présentent un profil éducationnel supérieur (une proportion plus grande détient un diplôme universitaire) aux autres catégories. Les immigrants de certaines régions du monde ont le français ou l'anglais comme langue maternelle ou ont une très bonne connaissance de l'une ou l'autre de ces deux langues, comme les ressortissants de la France et des États-Unis ou des Philippines et du Maghreb. L'origine géographique a également une influence sur la reconnaissance des diplômes et de l'expérience de travail acquise à l'étranger (Houle et Yssaad 2010, Zietsma 2010).

Certaines caractéristiques sont acquises ou se modifient avec le temps, c'est-à-dire à mesure qu'augmente le nombre d'années de résidence au pays. C'est le cas de l'apprentissage des langues officielles notamment, ainsi que la situation familiale et le lieu de résidence (ville, province) qui peut changer en raison de la migration interne. Les compétences peuvent être mises à jour au pays par la fréquentation d'institutions d'enseignement et le processus de reconnaissance des diplômes et de l'expérience acquise à l'étranger peut être poursuivi et éventuellement mené à terme. De plus, la connaissance du marché du travail s'améliore généralement au fur et à mesure que se prolonge la durée de résidence au pays.

La présente étude est résolument longitudinale et tire parti de l'ensemble de l'information pertinente contenue dans la BDIM. L'objectif principal est d'identifier les facteurs observables qui sont associés à l'intégration économique des immigrants de langue française qui vivent au Canada, en dehors du Québec. Ces immigrants font face à un défi particulier : celui d'être de langue française dans un environnement majoritairement anglophone. Ce point mérite une attention particulière. Les variables permettant de circonscrire les caractéristiques linguistiques des immigrants de langue française sont

⁷ À partir de l'ELIC, Houle et Yssaad (2010) ont calculé qu'après 4 ans au Canada, 28% des immigrants avaient fait reconnaître leur diplôme au Canada et 39% leur expérience de travail.

⁸ Les immigrants qui arrivent à un jeune âge poursuivent généralement leurs études au pays et on peut penser que leurs compétences de l'une ou l'autre des deux langues officielles est équivalente à celles des natifs ou s'en rapproche.

⁹ Avec l'exception notable de la catégorie d'immigration qui n'est pas disponible dans les recensements et l'ENM.

nos principales variables d'intérêt, et nous pouvons en cerner mieux la portée si l'on prend en considération les autres caractéristiques de ces immigrants, comme la catégorie d'immigration, l'âge à l'arrivée, le niveau d'éducation et le lieu de résidence.

Le premier chapitre de ce rapport porte sur les données utilisées, le choix des variables retenues pour les analyses et sur les méthodes statistiques. Le deuxième chapitre présente des résultats descriptifs détaillés. On y propose des tables de survie (ou des éléments de celles-ci) ou un indicateur résumé (le temps médian) pour toutes les variables retenues. Des analyses multivariées - régressions à risques proportionnels en temps discret au moyen de la régression logistique - font l'objet du chapitre 3. Un quatrième chapitre examine succinctement les succès économiques de différentes catégories d'immigration économique. Le dernier chapitre présente les conclusions de cette étude et suggère quelques avenues de recherche potentielles découlant des principaux résultats obtenus de ce travail.

Données, méthodes et variables

Ce chapitre présente d'abord les données et les méthodes utilisées dans cette étude, dont la définition de la variable dépendante qui s'avère un élément crucial de la méthode elle-même, soit l'analyse de survie. Les variables indépendantes sont ensuite introduites et expliquées. Le groupe (ou sous-groupe) linguistique fait l'objet d'une attention particulière. Enfin, la table de survie est expliquée.

Données et méthodes

Nous appliquons l'analyse de survie à la question de l'intégration économique des immigrants.¹⁰ L'analyse de survie est largement utilisée en épidémiologie, en démographie et dans l'ensemble des sciences sociales. Les données de la BDIM se prêtent bien à ce genre d'analyse puisqu'elles permettent de suivre sur une base annuelle le parcours de revenu et de migration secondaire des nouveaux immigrants grâce au couplage d'enregistrements entre les données des nouveaux immigrants de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) et les données fiscales (tirées principalement du Fichier sur la famille T1). Le taux de couplage global est d'environ 80 %.¹¹ La BDIM couvre les années d'admission de 1980 à 2011, chaque année constituant un panel d'observations.

Nous avons défini notre variable « d'intégration économique » comme étant le moment (l'année) où le revenu d'emploi d'un immigrant atteint pour la première fois le revenu moyen des natifs - ou revenu de référence. Pour faire ce calcul, nous avons donc dû avoir recours à une autre source de données pour obtenir le revenu d'emploi des natifs. À cette fin, nous avons considéré deux sources, d'une part celle des recensements du Canada de 1981 à 2006 et de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 et, d'autre part, celle des *Données administratives longitudinales* (DAL). La base de *Données administratives longitudinales* (DAL) est un sous-ensemble du Fichier sur la famille T1 (T1FF) qui représente 20 % des déclarations de revenus, soit un fichier transversal annuel de l'ensemble des déclarants et de leur famille.¹² Quand aux données de recensement et de l'ENM, elles sont basées sur un échantillon aléatoire tiré auprès de 20 % des ménages et de 33 % des ménages respectivement.

La variable à expliquer (la variable dépendante) est un « taux » de transition, plus précisément une proportion. On suit les immigrants au fil du temps à partir de leur arrivée au Canada en tant que résident permanent et jusqu'à ce que leur revenu d'emploi individuel atteigne le revenu moyen d'emploi des natifs, le cas échéant. Les immigrants qui ont déclaré un revenu d'emploi égal ou supérieur au revenu d'emploi moyen de « référence » des natifs effectuent donc une transition d'un état x à un état y . Un certain nombre d'immigrants n'atteindront pas ce niveau entre l'année de leur arrivée et la dernière année où ils sont observés, soit parce qu'ils sont décédés, qu'ils ont quitté le pays, qu'ils ont cessé de recevoir un revenu d'emploi ou encore parce qu'ils n'avaient toujours pas atteint le revenu de référence au dernier panel disponible dans la BDIM, soit en 2011. On dit de ces immigrants qu'ils ont été tronqués à droite (*right censored*). De plus, certains immigrants peuvent « disparaître » temporairement de la BDIM pour une raison quelconque et réapparaître plus tard, une autre année. Les cas de troncature qui sont attribuables au fait d'avoir atteint la dernière année d'observation (2011) ne posent pas de difficultés parce qu'ils sont indépendants du processus en

¹⁰ Nous remercions Michael Wendt et Suzanne Crompton de Statistique Canada d'avoir proposé cette idée originale.

¹¹ Pour plus de détails sur la BDIM, on peut consulter la page suivante du site web de Statistique Canada: www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5057&lang=fr&db=imdb&adm=8&dis=2#a3.

¹² Grâce à un identifiant individuel unique, DAL permet aussi de suivre les déclarants au fil du temps.

cours d'étude; ils se produisent de façon aléatoire. Il en va autrement pour les autres formes de troncature qui, elles, ne sont probablement pas aléatoires et ne sont donc pas indépendantes du processus en cours. Il est possible, par exemple, que les immigrants qui quittent le pays aient des caractéristiques différentes de celles des autres immigrants : ils peuvent quitter le pays s'ils jugent insatisfaisant leur progrès économique. Dans ce cas, les estimations sont biaisées et offrent un portrait plus positif qu'il ne l'est en réalité en l'absence d'attrition. Les valeurs manquantes dans les données produisent des biais similaires. Ces cas de biais de sélection posent des problèmes et ils sont difficiles à corriger (Blossfeld et Rohwer 2002). Dans cette étude, il n'y a pas de tentative de les corriger.¹³ Le « taux de transition » est constitué de deux éléments : un numérateur, soit le nombre d'événements (ou de transitions) effectués au cours d'une année (puisque nous calculons des probabilités annuelles), et un dénominateur, soit le nombre d'immigrants à risque de connaître l'événement durant la même période de temps sachant qu'ils n'ont pas fait l'expérience de l'événement dans le passé. Cette dernière condition est cruciale puisque les immigrants qui ont connu l'événement cessent de faire partie de la population « à risque » après ce moment.

Dans une étude récente, Picot et Piraino (2012) ont examiné la question du biais de sélection présent dans les trajectoires de revenu calculées sur des cohortes synthétiques. Bien que la question de recherche posée dans leur étude soit différente de la question plus générale de l'attrition dans les données longitudinales, les conclusions principales restent pertinentes, bien qu'incomplètes, pour notre étude. Picot et Piraino montrent en effet que les « sorties » d'échantillon affectent tant les immigrants que les natifs. Entre autres, la croissance des revenus des immigrants et des natifs au fil du temps est surestimée, mais les deux effets s'annulent de telle sorte que le revenu relatif des immigrants n'est pas, ou est très peu biaisé par ces sorties. La méthode adoptée par ces auteurs repose sur la comparaison entre le suivi longitudinal des cohortes qui ont déclaré un revenu la dernière année disponible dans la base de données et les trajectoires de revenu de cohortes synthétiques. Pour cette raison, leur conclusion ne peut être généralisée à tous les immigrants qui sont entrés au Canada.

Les immigrants ne font partie de la population « à risque » qu'à la condition d'avoir déclaré un revenu d'emploi. Par contre, le temps analytique (le compteur temporel), qui est défini par le nombre d'années écoulées depuis l'arrivée au pays en tant que résident permanent, ne s'arrête qu'au moment de l'atteinte du revenu de référence ou de la troncature. Même si un immigrant ne déclare pas de revenu d'emploi une année donnée, le compteur temporel continue de progresser pour lui d'une année chaque année de calendrier.

Nous avons choisi de calculer les revenus d'emploi moyen des natifs, ou revenu de référence, par le biais de la base de DAL qui est la même source de données sur les revenus que celle de la BDIM. Le revenu de référence (revenu moyen d'emploi des natifs) a été calculé selon le sexe, la province de résidence et l'année de calendrier et s'applique aux immigrants en fonction de ce profil.¹⁴ Par exemple, pour qu'une femme immigrante vivant en Ontario en 2005 soit considérée comme ayant atteint le revenu de référence, et donc avoir effectué la transition entre l'état x et l'état y , son revenu d'emploi déclaré doit être égal ou supérieur en 2005 au revenu d'emploi moyen féminin de l'Ontario en 2005. Ce revenu de référence aurait pu être défini d'une autre façon : on aurait pu prendre le revenu médian, par exemple, ou, plutôt que de considérer le revenu d'emploi, prendre uniquement le

¹³ Des chercheurs ont proposé des techniques pour corriger les biais de sélection, mais Blossfeld et Rohwer (2002) restent ambivalents (et critiques) par rapport à ces techniques en raison du fait qu'il n'est pas possible d'émettre des hypothèses valables à propos de ce qui ne peut pas être observé.

¹⁴ Notons que ni la BDIM ni DAL ne permettent de connaître le nombre de semaines travaillées dans l'année et le caractère à temps plein ou temps partiel de l'emploi.

revenu des salaires. On aurait également pu être plus strict sur la définition de l'état *y* : par exemple, plutôt que de s'en tenir à la première année où le revenu de référence est atteint, on pourrait « exiger » que le revenu déclaré atteigne ou dépasse le revenu de référence deux années de suite. La justification en serait qu'on cherche ainsi à définir un état qui dénote une stabilité future probable du revenu.

Le revenu de référence correspond à celui des natifs âgés de 25 à 59 ans. Bien qu'il tienne compte du sexe, de la province et de l'année de calendrier, il n'a toutefois pas été calculé selon le niveau d'éducation. Il aurait été possible de le faire avec les données de recensement et de l'ENM, mais non avec la base de DAL. La question qui se pose est de savoir avec quel revenu doit-on comparer celui des immigrants, bien qu'il soit difficile de répondre à cette question sans engager une recherche plus spécifique. Dans le cas précis de l'éducation, on peut se demander si la formation scolaire reçue à l'étranger, en particulier l'éducation postsecondaire, est vraiment comparable à celle obtenue au Canada et si elle peut vraiment constituer un standard de comparaison. À notre connaissance, cette question n'a jamais été abordée dans les travaux canadiens sur les trajectoires de revenu cités plus haut. Différentes approches ont été testées et certaines sont illustrées à l'annexe A.

Dans cette recherche, nous nous limitons aux immigrants arrivés à l'âge de 25 ou après que nous suivons jusqu'à l'âge de 59 ans. La principale raison est que nous voulons bien mesurer le niveau d'éducation, une composante essentielle du capital humain. Puisque la BDIM contient le niveau d'éducation à l'arrivée et que les données ne permettent pas de mettre à jour cette information en fonction du parcours éducationnel au Canada, nous avons voulu nous assurer que le niveau d'éducation déclaré par les immigrants est généralement définitif (pour la majorité) au moment de l'entrée sur le marché du travail. Le niveau d'éducation atteint avant l'âge de 25 ans risque de changer avec la progression en âge pour plusieurs immigrants; dans le cas extrême des immigrants arrivés à l'enfance, il est évident que le niveau d'éducation déclaré à l'arrivée n'a plus aucun sens au moment où l'immigrant atteint l'âge d'entrer sur le marché du travail. Un raisonnement similaire s'applique à la catégorie d'immigration, un facteur de sélection important qui contribue au succès économique des immigrants. La catégorie d'immigration est moins significative pour les immigrants arrivés à un jeune âge puisqu'ils sont tous entrés comme personnes à charge.¹⁵

Dans notre étude, nous suivons les immigrants jusqu'à l'âge de 59 ans tout au plus. Il en découle que les immigrants qui n'ont pas atteint l'état *y* ou qui n'ont pas été tronqués en cours de route avant l'âge de 59 ans sont automatiquement tronqués à cet âge limite. C'est une troncature aléatoire qui n'est pas affectée par le processus à l'étude.

Nous avons permis que la transition ou la troncature puisse se produire même si les individus étaient résidents temporaires ou s'ils habitaient au Québec. Ces cas ne font pas partie de notre objet de recherche et nous en avons tenu compte pour ne pas introduire de biais dans les analyses. Notre intérêt porte sur les transitions des immigrants (non des travailleurs temporaires) qui habitent hors Québec. Par exemple, un immigrant ayant effectué une transition au Québec a toutes les chances, s'il migre dans une autre province, de déclarer un revenu élevé après sa migration; sinon, il n'aurait sans doute pas migré. Le cas des femmes mariées ou en couple est différent dans le sens où les motifs de la migration interne ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux des hommes, entre autres parce que la décision de migrer des femmes peut se prendre aussi dans le cadre du cycle de vie familiale ou pour suivre le mari ou le conjoint dans sa migration dans le cadre d'une stratégie économique familiale (Morokvasic 1984).

¹⁵ Quoique dans leur cas, la catégorie d'immigration de l'enfant nous fournit une information indirecte sur les conditions d'immigration des parents.

Nous examinons les cohortes d'immigrants arrivées entre 1983 et 2010. Nous n'avons pas retenu les cohortes de 1980 et de 1981 à propos desquelles nous n'avons pas les informations complètes sur les revenus, car celles-ci ne sont disponibles qu'à partir de 1982. Nous n'avons pas retenu la cohorte de 1982 non plus, car on ne peut savoir si les immigrants arrivés en 1982 ont été résidents temporaires¹⁶ ou non avant de devenir résidents permanents (puisque nous n'avons pas d'information sur les revenus avant 1982). Nous le savons toutefois pour toutes les cohortes d'arrivée postérieures à 1982.

Variables

Les variables incluses dans les analyses ou utilisées pour construire d'autres variables sont en nombre relativement réduit et certaines présentent des limites. On peut distinguer trois types de variables : la fonction des probabilités de base (ou fonction de base), les variables fixées au moment de l'obtention de la résidence permanente et les variables qui changent (ou sont susceptibles de changer) avec le temps.

La fonction des probabilités de base correspond à la courbe des probabilités de transition selon le temps analytique, soit la durée de résidence au Canada. On s'attend à ce que la fonction de risque de base soit semblable sur une échelle multiplicative, de par sa forme, d'un groupe de population à l'autre. Elle doit donc décrire une fonction de probabilités sous-jacente à laquelle les populations sont soumises et qui varie selon la durée de résidence.

Parmi les variables fixées à l'arrivée au Canada, le sexe est traité comme une variable de stratification : toutes les analyses sont présentées séparément pour les hommes et les femmes. Hommes et femmes constituent deux sous-populations distinctes et le sexe est souvent en interaction avec d'autres variables.

Les autres variables qui ne changent pas avec le temps sont : l'année d'arrivée, l'âge à l'arrivée, l'expérience de la résidence temporaire, la catégorie d'immigration, le plus haut diplôme obtenu, la langue maternelle, la connaissance des langues officielles, le pays de naissance et le pays de dernière résidence.

Les variables qui peuvent changer avec le temps, qu'on peut mettre à jour chaque année grâce aux informations fournies par les données fiscales, sont l'état matrimonial, le statut de migrant interprovincial et la province de résidence.¹⁷

Les variables linguistiques sont essentielles dans ce travail. La langue maternelle et la connaissance des langues officielles à l'arrivée au pays ont d'abord servi à identifier la population de langue française.¹⁸ Nous avons croisé ces deux variables pour obtenir les catégories suivantes qui vont ainsi définir nos quatre sous-populations de langue française d'intérêt :

¹⁶ Ou plus exactement, s'ils ont déclaré ou non un revenu en 1982 en tant que travailleurs temporaires (ou autre statut de résident temporaire – étudiant étranger, par exemple).

¹⁷ À ces variables, on peut ajouter l'année de calendrier et l'âge qui changent de façon prévisible avec le temps, mais celles-ci ne sont pas utilisées dans notre étude étant donné qu'on prend déjà en compte, en plus de la durée de résidence, la cohorte d'arrivée et l'âge à l'arrivée.

¹⁸ Dans notre étude, nous utilisons les expressions « immigrants de la langue française » et « immigrants francophones ». Nous réservons la première de ces deux expressions à la population d'intérêt de notre étude, soit la population dont la langue maternelle est le français, celle qui ne déclare connaître que le français et celle qui déclare la connaissance des deux langues officielles, à l'exception des immigrants de langue maternelle anglaise, et la deuxième expression aux immigrants dont la langue maternelle est le français. Les expressions « immigrants anglophones » et « immigrants allophones » sont utilisées de la même façon : elles désignent respectivement les immigrants de langue maternelle anglaise et ceux de langue maternelle autre que le français ou l'anglais. Notons par ailleurs que les concepts de « langue

1. langue maternelle française et connaissance du français seulement
2. langue maternelle française et connaissance du français et de l'anglais
3. langue maternelle autre que le français et connaissance du français seulement¹⁹
4. langue maternelle autre que le français et l'anglais et connaissance du français et de l'anglais

Il existe aussi une population dont l'anglais est la langue maternelle et qui connaît les deux langues officielles. Cette sous-population ne fait pas partie de notre population de langue française d'intérêt, mais elle nous sert de point de comparaison à l'occasion.

Les trois premiers groupes linguistiques peuvent être assimilés *grossièrement* aux personnes ayant seulement le français comme première langue officielle parlée (PLOP) tandis que le quatrième peut être assimilé aux personnes ayant le français et l'anglais comme PLOP.²⁰

L'âge à l'arrivée, la catégorie d'immigration et le niveau du plus haut diplôme (ou niveau d'éducation) sont tous associés positivement tant à l'intégration linguistique qu'à l'intégration économique des immigrants. Dans le cas de l'âge à l'arrivée et du niveau d'éducation, nous nous sommes limités à quatre catégories pour chacune. Pour l'âge à l'arrivée, l'accent est mis sur les immigrants arrivés aux âges plus jeunes (les trois premiers groupes d'âge sont les 25-29 ans, les 30-34 ans et les 35-39 ans) alors que pour le niveau d'éducation l'accent est mis sur les études universitaires (les études de premier cycle universitaire ont été distinguées des cycles supérieurs, maîtrise et doctorat).

Nous avons retenu cinq catégories d'immigration en mettant l'accent sur le programme des travailleurs qualifiés. Les immigrants entrés au Canada dans le cadre de ce programme ont été scindés en deux sous-groupes : les demandeurs principaux d'une part et les conjoints et personnes à charge d'autre part. Les demandeurs principaux ont été sélectionnés pour leurs caractéristiques jugées les plus adéquates pour s'établir économiquement au pays en fonction de différents critères, dont le niveau d'éducation, le niveau de compétences et la connaissance des langues officielles. Le profil des conjoints et personnes à charge s'apparente à celui des demandeurs principaux en raison du caractère homogame des couples (Kalmijn 1991; Schwartz et Mare 2005).²¹

Un certain nombre de résidents étrangers temporaires obtiennent la résidence permanente au Canada. La BDIM permet d'identifier ces immigrants s'ils ont déclaré un revenu au moment où ils étaient résidents temporaires. Nous avons créé une variable dichotomique qui indique si un immigrant a été ou non un résident temporaire avant de devenir immigrant reçu. Cette situation peut être associée à une meilleure intégration économique puisqu'elle a pu permettre au futur immigrant d'acquérir de meilleures compétences linguistiques dans les langues officielles, une expérience de travail au Canada et une meilleure connaissance du marché du travail alors qu'il était résident temporaire. Pour les étudiants ayant fait la transition au statut de résident permanent, la question de

maternelle » et de « connaissance des langues officielles » ne correspondent pas exactement aux concepts utilisés par Statistique Canada dans les recensements et les enquêtes.

¹⁹ Cette catégorie inclut un petit nombre d'immigrants de langue maternelle anglaise qui ont déclaré ne connaître que le français seulement.

²⁰ Nos analyses de l'effet de la langue sur l'intégration économique sont inspirées en bonne partie du cadre théorique proposé par Chiswick et Miller (1995). Voir l'annexe B pour une présentation de ce cadre théorique.

²¹ Pour les immigrants francophones visés par notre étude, on a calculé que 75 % des demandeurs principaux du programme des travailleurs qualifiés possèdent un diplôme universitaire à l'arrivée au Canada (pour les années d'arrivée de 1983 à 2010). Parmi les conjoints et personnes à charge de ce même programme, 61 % détiennent un diplôme universitaire. Pour les immigrants du programme familial, les réfugiés et les autres immigrants, ces pourcentages sont respectivement de 40 %, 28 % et 43 %.

la reconnaissance des diplômes ne se pose pas puisque ceux-ci ont été obtenus d'une institution d'enseignement canadienne.

Les données de la BDIM permettent de connaître la province de résidence au moment de chaque déclaration de revenus. Nous avons utilisé cette information pour dériver deux nouvelles variables qui ont la caractéristique de pouvoir être mise à jour chaque année. La première variable est la province de résidence. La deuxième variable est le statut migratoire interprovincial des immigrants. Les immigrants sont classifiés comme migrants internes s'ils ont effectué un changement de province de résidence entre deux années consécutives de déclaration.²² La variable distingue trois situations : l'immigrant n'a jamais changé de province de résidence; l'immigrant a changé de province de résidence une seule fois; et l'immigrant a changé de résidence plus d'une fois depuis son arrivée au Canada. Un même immigrant peut être un non-migrant au cours de ses premières années de séjour, mais dès qu'il change de province de résidence il devient un migrant interprovincial. La plupart des immigrants n'ont pas migré durant la période d'observation.

Les immigrants effectuent des mouvements interprovinciaux pour plusieurs raisons, bien que les motivations liées au travail (et aux études pour les plus jeunes) priment sur les autres raisons qui sont principalement en lien avec la présence d'amis et de membres de la famille à destination (Dion, 2010). La migration interne devrait donc avoir comme effet d'accélérer l'intégration économique parce les immigrants décident de migrer principalement dans le but d'améliorer leur situation économique.²³

L'état matrimonial des immigrants a un effet sur l'intégration économique et est normalement inclus dans les variables de contrôle des études sur le sujet (Aydemir et Sketurud 2004; Frenette et Morissette 2005). Les hommes mariés ont tendance à avoir des revenus plus élevés que les hommes célibataires, alors que la relation inverse caractérise les femmes. Les raisons sont liées en partie aux rôles traditionnels associés aux hommes et aux femmes. L'homme représente souvent le principal soutien financier de la famille alors que la carrière de la femme se développe en parallèle (ou même en compétition) avec la vie familiale et le soin aux jeunes enfants et son revenu peut jouer plutôt une fonction d'appoint ou découler du fait qu'elle occupe un emploi à temps partiel. L'homme marié a donc tendance à investir davantage dans sa carrière que la femme mariée. Les femmes célibataires ont une présence plus stable sur le marché du travail que les femmes mariées, tandis que les veuves et les femmes séparées ou divorcées sont souvent incitées à se joindre au marché du travail à cause de la précarité engendrée par une nouvelle situation matrimoniale issue d'une rupture. L'information sur l'état matrimonial est mise à jour chaque année puisque cette information est demandée sur la déclaration d'impôt. Nous distinguons trois catégories : les personnes mariées ou en union libre, les célibataires et les situations de rupture d'union (séparation, divorce, veuvage).

La table de survie

Nous commençons par examiner la table de survie de base (tableau 1). Les probabilités calculées entre le temps t et le $t+1$ correspondent aux taux de transition. Les survivants de la table sont dérivés de la façon suivante. Au temps 0, on pose qu'il y a 100 survivants, soit $S(0)=100$. Les survivants à t pour $t(1)$, $t(2)$, ... $t(n)$ se calculent comme $S^t = S^{t-1} - (p^{t-1,t} * S^{t-1})$. Les proportions cumulées C_t sont le résultat de la différence à 100 des survivants, soit $C_t = 100 - S^t$. Le tableau 1

²² On n'a considéré ici que les migrations intervenues à partir de l'âge de 25 ans. Certains immigrants ont donc pu effectuer une migration interprovinciale au Canada avant cet âge.

²³ La décision de migrer peut aussi être une conséquence d'un transfert relié au travail. Il peut aussi arriver que la décision de migrer ne soit prise que lorsqu'un nouvel emploi est trouvé ou anticipé. Ces situations mettent en lumière le caractère potentiellement endogène de la relation entre migration et revenu.

indique qu'après 20 ans de résidence au Canada, 38 % des hommes et 23 % des femmes n'ont toujours pas atteint le revenu de référence. Ces pourcentages sont très généraux puisqu'ils ne tiennent pas compte de l'effet de variables aussi importantes que la période d'arrivée et de l'âge à l'arrivée au pays, du niveau d'éducation ou de la catégorie d'immigration sur la variable à expliquer. Les proportions cumulées n'ajoutent aucune information nouvelle aux séries des survivants, sauf qu'elle en facilite l'interprétation. Ainsi, on peut dire qu'après 20 ans de résidence au Canada, 62 % des hommes et 77 % des femmes ont atteint le revenu de référence. Le temps médian d'atteinte du revenu de référence²⁴ est de 11,4 ans pour les hommes et de 6,7 ans pour les femmes.

Tableau 1 : Table de survie, ensemble des cohortes d'immigrants de langue française hors Québec selon le sexe

Année (t)	Probabilité entre t et t+1		Survivants en t (%)		Proportion cumulée en t (%)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
0	0,030	0,041	100,0%	100,0%	0,0%	0,0%
1	0,077	0,113	97,0%	95,9%	3,0%	4,1%
2	0,072	0,114	89,5%	85,1%	10,5%	14,9%
3	0,069	0,108	83,1%	75,4%	16,9%	24,6%
4	0,067	0,107	77,3%	67,2%	22,7%	32,8%
5	0,065	0,103	72,1%	60,1%	27,9%	39,9%
6	0,062	0,098	67,4%	53,9%	32,6%	46,1%
7	0,058	0,088	63,2%	48,6%	36,8%	51,4%
8	0,056	0,080	59,6%	44,3%	40,4%	55,7%
9	0,052	0,070	56,2%	40,8%	43,8%	59,2%
10	0,045	0,069	53,3%	37,9%	46,7%	62,1%
11	0,040	0,054	50,9%	35,3%	49,1%	64,7%
12	0,038	0,054	48,9%	33,4%	51,1%	66,6%
13	0,038	0,058	47,0%	31,6%	53,0%	68,4%
14	0,029	0,046	45,2%	29,7%	54,8%	70,3%
15	0,032	0,042	43,9%	28,4%	56,1%	71,6%
16	0,024	0,042	42,5%	27,2%	57,5%	72,8%
17	0,027	0,043	41,4%	26,0%	58,6%	74,0%
18	0,027	0,037	40,3%	24,9%	59,7%	75,1%
19	0,023	0,031	39,3%	24,0%	60,7%	76,0%
20			38,3%	23,2%	61,7%	76,8%

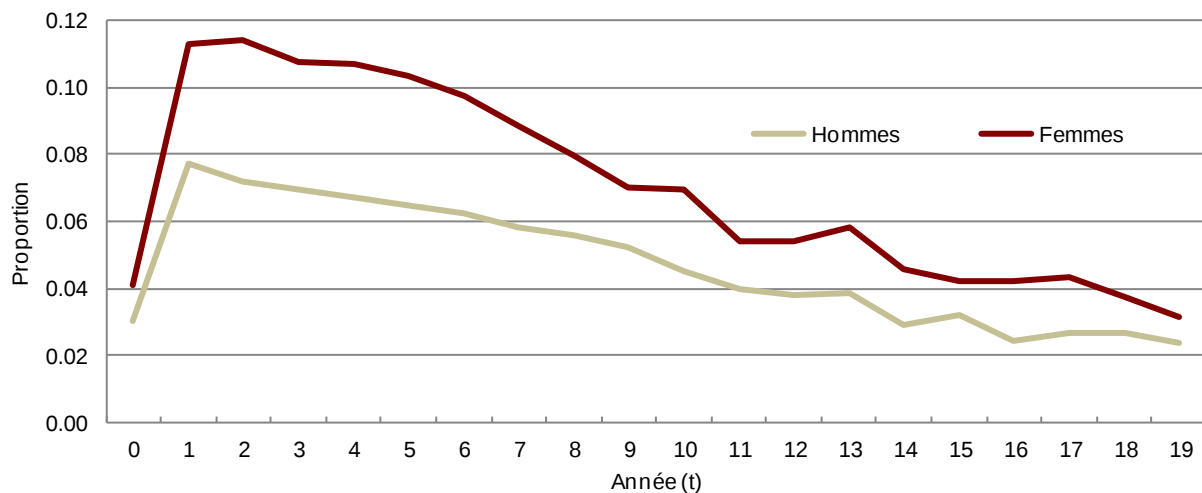
Source : Banque de données longitudinales des immigrants (BDIM) et Données administratives longitudinales (DAL).

La représentation graphique des probabilités et des proportions cumulées s'avère un moyen efficace pour visualiser les tendances. Le graphique 1 présente les probabilités annuelles de base et le graphique 2 les proportions cumulées, les deux séries étant tirées directement du tableau 1. La courbe des probabilités annuelles montre que, à l'exception de la première année résidence, la probabilité d'atteindre le revenu de référence diminue à mesure que la durée de résidence augmente. Cette structure de risque apparaît comme le résultat d'un effet de sélection : les meilleurs candidats, comme les immigrants du programme des travailleurs qualifiés ou les immigrants ayant terminé des études supérieures, atteignent rapidement le revenu de référence après leur arrivée. Mais les probabilités diminuent rapidement parce les autres immigrants rencontrent plus de contraintes

²⁴ Il s'agit du nombre d'années qu'il est nécessaire pour que la moitié de la cohorte d'immigrants ait atteint le revenu de référence. On ne peut pas calculer le temps moyen, car la table n'est pas complète – une table complète signifie que tous les immigrants auraient atteint le revenu de référence. On pourrait estimer ce temps moyen à partir d'hypothèses permettant de « fermer » la table, mais on n'a aucune information nous permettant de formuler adéquatement de telles hypothèses.

d'accès au marché de l'emploi - certains doivent chercher plus intensément un travail, obtenir la reconnaissance de leur diplôme obtenu à l'étranger ou parfaire leurs compétences linguistiques. La première année de résidence est atypique étant donné que la plupart des immigrants n'auront passé qu'une fraction de cette année au pays.

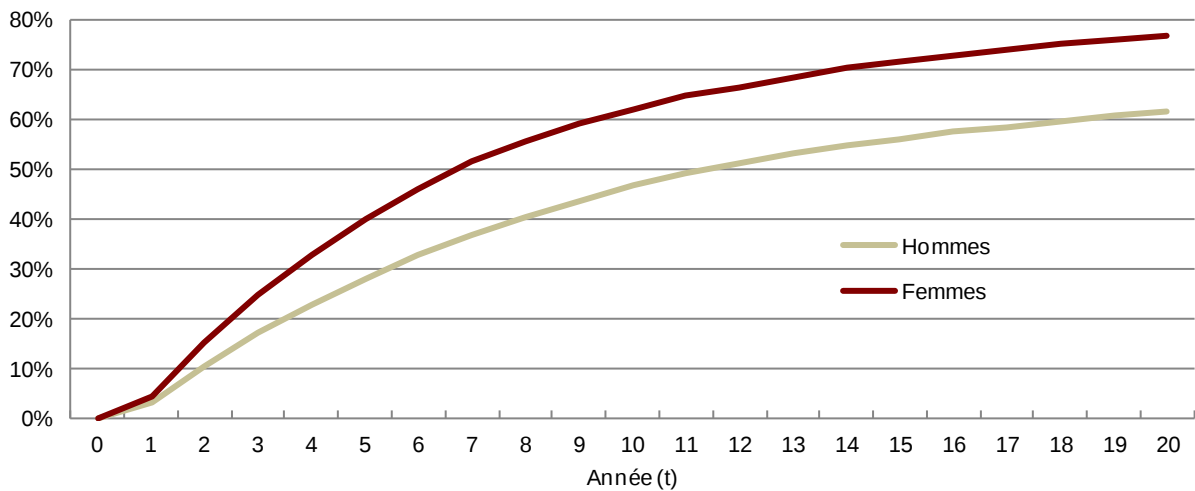
Graphique 1 : Probabilités annuelles d'atteindre le revenu de référence (fonction de base), ensemble des cohortes d'immigrants de langue française hors Québec selon le sexe



Source : Banque de données longitudinales des immigrants (BDIM) et Données administratives longitudinales (DAL).

Les proportions cumulées illustrent le temps qu'il faut à une cohorte d'immigrants pour atteindre le revenu de référence. Les graphiques 1 et 2 montrent clairement que les femmes, bien qu'ayant des revenus inférieurs, sont avantagées par rapport aux hommes. Ainsi, après 20 ans de résidence au Canada, plus de femmes que d'hommes, soit une différence de 15 points de pourcentage, ont atteint le revenu de référence. La différence entre les deux groupes reste à expliquer, mais une hypothèse plausible est que les femmes natives déclarent proportionnellement moins de hauts revenus que les hommes natifs. Par conséquent, les immigrantes atteindraient plus rapidement le revenu moyen des natives que ce n'est le cas pour les immigrants d'atteindre le revenu moyen des natifs. Cette question mériterait certainement une étude plus approfondie.

Graphique 2 : Proportions cumulées d'atteindre le revenu de référence, ensemble des cohortes d'immigrants de langue française hors Québec selon le sexe, en pourcentage

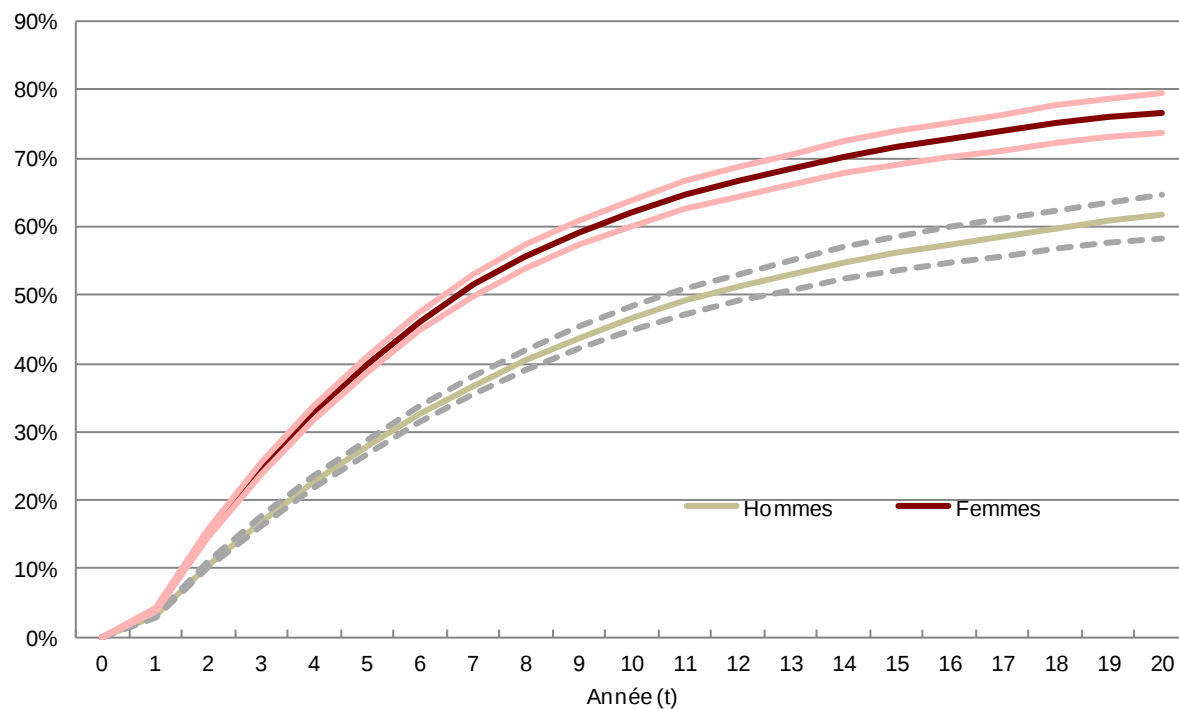


Source : Banque de données longitudinales des immigrants (BDIM) et Données administratives longitudinales (DAL).

Le graphique 3 montre les proportions cumulées avec les intervalles de confiance autour des valeurs estimées. Les valeurs des intervalles de confiance varient d'environ trois points de pourcentage autour des proportions cumulées estimées après 20 ans de résidence au Canada.²⁵ Le graphique 3 confirme le fait que les femmes atteignent plus rapidement le revenu de référence que les hommes puisque la valeur de la borne inférieure chez les femmes, soit 74 %, reste bien au-dessus de la valeur de la borne supérieure observée chez les hommes, 65 %, soit une différence de 9 points de pourcentage en faveur des femmes après 20 ans de résidence au Canada. Quant à la différence maximale, celle-ci atteint 21 points de pourcentages, soit la différence entre 79 % pour les femmes et 58 % pour les hommes.

²⁵ Nous étudions, grâce à la BDIM, l'ensemble des immigrants de langue française hors Québec ayant rempli une déclaration d'impôt. Dans ces conditions, les tests d'hypothèses ne devraient pas être nécessaires puisque nous examinons une population dans son ensemble et non un échantillon statistique de celle-ci. Toutefois, l'indicateur que nous estimons est aussi basé sur le calcul d'un revenu de référence estimé à partir d'un échantillon, celui de DAL, qui représente 20 % de la population des natifs ayant rempli une déclaration d'impôt.

Graphique 3 : Proportions cumulées d'atteindre le revenu de référence avec intervalles de confiance au niveau de 95 %, ensemble des cohortes d'immigrants de langue française hors Québec par sexe, en pourcentage



Source : Banque de données longitudinales des immigrants (BDIM) et Données administratives longitudinales (DAL).

Résultats descriptifs

Dans cette section, nous examinons l'effet des variables choisies sur la probabilité d'atteindre le revenu de référence, soit le revenu d'emploi moyen des natifs. Nous commençons d'abord par présenter les résultats pour les variables de période et d'âge à l'arrivée au Canada, ainsi que pour le fait d'avoir été un résident temporaire avant d'obtenir la résidence permanente. Nous examinons ensuite trois variables directement associées au capital humain : la catégorie d'immigration, le groupe linguistique et le plus haut niveau de scolarité atteint. La géographie d'origine, pays / région de naissance ou de dernière résidence, fait l'objet de l'analyse d'un troisième bloc de variables qui s'intéresse à l'effet de différents regroupements géographiques sur l'atteinte du revenu de référence. Le dernier groupe de variables étudiées est formé par la province de résidence, le statut migratoire interprovincial et l'état matrimonial. Ces trois variables ont la caractéristique de pouvoir être mises à jour chaque année; ce sont des variables qui changent avec le temps.

Le tableau 2 présente tout d'abord la distribution des immigrants de langue française hors Québec selon les différentes variables qui sont analysées. Au total, la population d'intérêt qui fait l'objet de cette étude compte 58 050 hommes immigrants de langue française et 46 300 femmes immigrantes de langue française arrivés au Canada entre 1983 et 2010, entre l'âge de 25 et l'âge de 59 ans, pour un total de 104 350 immigrants. Plus de la moitié (55 %) de ces immigrants sont arrivés au Canada dans les années 2000. Un peu plus de 60 % avaient moins de 35 ans à l'obtention de la résidence permanente et un peu moins du quart ont été résident temporaire avant de devenir immigrant reçu.

Le principal groupe linguistique est formé par les immigrants « allophones » (n'ayant ni le français ni l'anglais comme langue maternelle) ayant déclaré pouvoir parler les deux langues officielles à l'arrivée. Ce groupe, que l'on peut assimiler grossièrement aux immigrants de PLOP français et anglais, représente plus de 60 % de notre population d'immigrants de langue française hors Québec. Le deuxième groupe en importance est celui des non-francophones (anglophones et allophones) ayant déclaré ne parler que le français à l'arrivée. Les francophones ayant déclaré ne parler que le français sont le plus petit groupe en effectif (moins de 5 % de la population totale) tandis que les francophones (langue maternelle française) bilingues forment moins de 10 % de la population des immigrants de langue française. Les deux groupes de langue maternelle française constituent donc moins de 15 % de la population d'intérêt représentée par les quatre groupes linguistiques.²⁶

La majorité des immigrants sont arrivés au Canada en tant que travailleurs qualifiés, soit comme demandeurs principaux soit comme conjoints ou personnes à charge. Chez les hommes, les demandeurs sont nettement plus importants en nombre que les conjoints ou personnes à charge tandis que chez les femmes les deux groupes présentent des effectifs comparables. Les femmes se répartissent de façon plus équilibrée entre les trois premières catégories d'immigration (travailleurs qualifiés - demandeurs, travailleurs qualifiés - dépendants et famille) alors que les hommes sont nettement surreprésentés dans la première. La plus petite catégorie est la catégorie « autres » qui comprend une population assez disparate composée principalement d'immigrants économiques (investisseurs, travailleurs autonomes, aides familiaux, candidats des provinces ou des territoires, etc.). La majorité des immigrants, hommes ou femmes, de la population à l'étude possèdent un diplôme universitaire à l'arrivée au Canada : 60 % dans le cas des hommes, 57 % chez les femmes.

Un peu moins de 45 % des immigrants de langue française sont nés en Europe. Un peu plus de 20 % sont nés en Asie (22 %) et une proportion comparable en Afrique (23 %), avec toutefois certaines

²⁶ Le groupe de langue maternelle anglaise ayant une connaissance des deux langues officielles n'est montré qu'à titre comparatif – ce groupe ne fait pas partie de la population visée par la présente étude.

variations selon le sexe. Les pays de langue française ont fourni 37 % des hommes immigrants de langue française et 31 % des femmes. La Roumanie est le principal pays de naissance des immigrants avec 17 % de l'effectif, suivi du Liban et de la France. Ces deux derniers pays ont contribué pour 6 % chacun à l'ensemble de la population immigrante de langue française.

La distribution de la population pour les variables d'état matrimonial et de province de résidence correspond à la situation à la première déclaration de revenus, et cette distribution change avec le temps à mesure que les individus migrent d'une province (ou d'un territoire) à l'autre ou qu'ils modifient leur état matrimonial à la suite d'un mariage, d'un veuvage, d'une séparation ou d'un divorce, ou d'un remariage. La majorité des immigrants de langue française sont mariés ou vivent en couple, soit 66 % des hommes et 71 % des femmes. Les deux tiers des immigrants vivent en Ontario et un peu plus de 25 % habitent l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Le temps médian nécessaire pour atteindre le revenu de référence concernant le premier bloc de variables est présenté au tableau 3. Le temps médian est le temps nécessaire pour que la moitié de la cohorte d'immigrants atteigne le revenu de référence. L'illustration 1 ci-dessous indique comment on peut lire le temps médian sur le graphique des pourcentages cumulés. On identifie d'abord la proportion cumulée au niveau de 50 % sur l'ordonnée et on tire ensuite une ligne rouge verticalement pour lire sur l'axe du temps le nombre d'années correspondant à la valeur de 50 %. Sur l'illustration, le temps médian est de 11,4 années.²⁷ La médiane est une mesure de tendance centrale au même titre que la moyenne.

Plus le temps médian est faible, plus la vitesse d'atteinte du revenu de référence est rapide. Comme on l'a déjà constaté, les femmes atteignent plus rapidement que les hommes le revenu de référence. Elles rejoignent, en termes de temps médian, le revenu de référence près de cinq ans avant les hommes, soit après 6,7 ans de résidence au pays contre 11,4 ans pour les hommes.

²⁷ L'illustration représente les proportions cumulées de l'ensemble des hommes immigrants de langue française vivant à l'extérieur du Québec.

Tableau 2 : Distribution de la population des immigrants de langue française hors Québec selon différentes caractéristiques migratoires et sociodémographiques, ensemble des cohortes d'immigrants de langue française hors Québec selon le sexe, en pourcentage

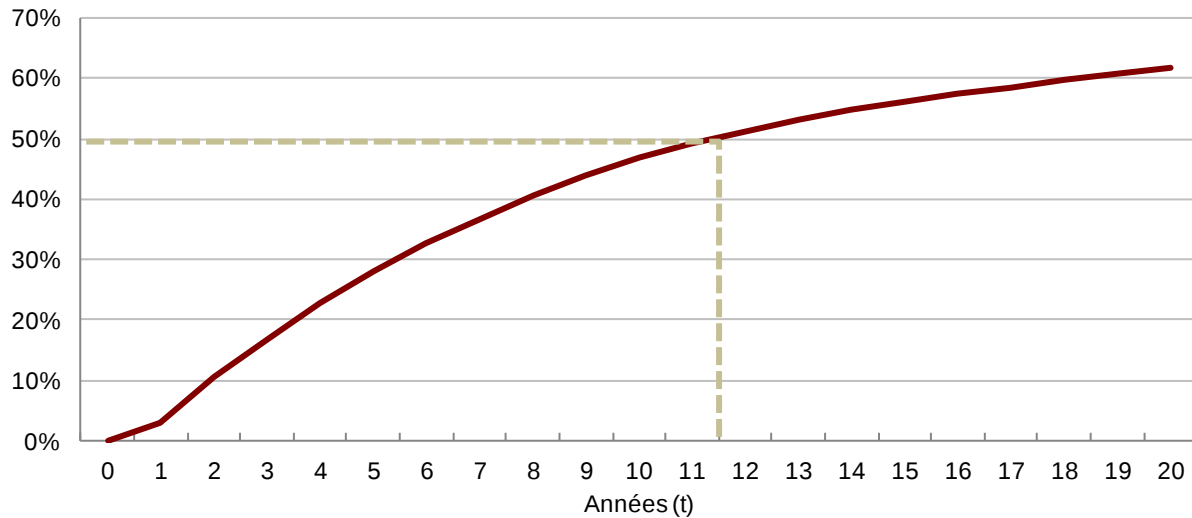
Variable	Valeur	Hommes	Femmes	Total
Population totale (nombre)		58 048	46 295	104 343
Population totale (pourcentage)		100,0%	100,0%	100,0%
Période d'arrivée	1983-1985	3,0%	3,0%	3,0%
	1986-1990	10,8%	10,0%	10,4%
	1991-1995	15,6%	14,4%	15,0%
	1996-2000	16,5%	16,8%	16,6%
	2001-2005	25,5%	27,0%	26,2%
	2006-2010	28,7%	28,9%	28,8%
Âge à l'arrivée	25-29 ans	28,5%	33,6%	30,7%
	30-34 ans	30,4%	29,7%	30,1%
	35-39 ans	20,3%	19,2%	19,8%
	40-59 ans	20,9%	17,5%	19,4%
A été résident temporaire	Non	75,5%	78,2%	76,7%
	Oui	24,5%	21,8%	23,3%
Groupe linguistique				
(Langue maternelle - connaissance des langues officielles)	Français - français seulement	4,6%	4,3%	4,5%
	Français - connaissance de l'anglais	9,1%	7,9%	8,5%
	Non français - français seulement	16,3%	18,7%	17,4%
	Autre langue - anglais et français	63,8%	61,4%	62,7%
	Anglais - anglais et français	6,3%	7,7%	6,9%
Catégorie d'immigrant	Travailleur qualifié - demandeur	58,3%	36,3%	48,5%
	Travailleurs qualifiés - dépendant	9,6%	28,7%	18,1%
	Famille	12,6%	17,9%	14,9%
	Réfugié	14,1%	11,1%	12,8%
	Autres	5,5%	6,0%	5,7%
Éducation	Secondaire ou inférieur	12,5%	14,4%	13,3%
	Collège, université non complétée	27,3%	28,7%	28,0%
	Baccalauréat	40,3%	41,7%	40,9%
	Maîtrise, doctorat	19,8%	15,1%	17,8%
Continent de naissance	Amérique	10,9%	12,3%	11,5%
	Europe	42,2%	45,4%	43,6%
	Afrique	25,0%	20,8%	23,1%
	Asie	21,7%	21,4%	21,6%
	Océanie	0,2%	0,1%	0,2%
Origine géolinguistique	Pays de langue anglaise	10,1%	9,5%	9,8%
	Pays de langue française	37,3%	30,5%	34,3%
	Pays d'Europe occidentale	7,0%	7,8%	7,4%
	Autres pays	45,6%	52,2%	48,5%

Tableau 2 : Suite

Variable	Valeur	Hommes	Femmes	Total
Pays de naissance	Roumanie	16,1%	18,2%	17,0%
	Liban	6,7%	5,2%	6,0%
	France	6,4%	6,2%	6,3%
	Égypte	3,2%	3,3%	3,2%
	Iran	3,0%	3,7%	3,3%
	Maurice	3,0%	3,1%	3,0%
	Congo (Republique démocratique)	4,1%	3,7%	3,9%
	Maroc	4,1%	2,6%	3,4%
	Haïti	2,4%	3,0%	2,7%
	Chine (Republique populaire)	2,2%	2,8%	2,4%
	Algérie	3,3%	2,0%	2,7%
	Allemagne	1,3%	2,3%	1,8%
	Autres pays	44,3%	44,1%	44,2%
Origine géolinguistique détaillée	Pays de langue anglaise: US, Europe, Australie et Nouvelle-Zélande	0,2%	0,3%	0,3%
	Pays de langue anglaise: Afrique, Amérique centrale et du sud, Caraïbe	5,1%	4,9%	5,0%
	Pays de langue anglaise: Asie et Pacifique	4,8%	4,3%	4,6%
	France	6,5%	6,2%	6,3%
	Pays de langue française: Maghreb	8,6%	5,1%	7,1%
	Pays de langue française: Afrique subsaharienne	11,6%	9,7%	10,8%
	Pays de langue française: Moyen-Orient et Asie	8,1%	6,4%	7,4%
	Pays de langue française: Amérique centrale et du sud, Caraïbe, Pacifique	2,5%	3,1%	2,8%
	Pays d'Europe occidentale	7,0%	7,8%	7,4%
	Autres pays	45,6%	52,2%	48,5%
Origine géographique	Naissance, Pays de langue anglaise : US, Europe, Australie et Nouvelle-Zélande	0,2%	0,3%	0,3%
	Naissance, Pays d'Europe occidentale (sauf la France)	7,0%	7,8%	7,4%
	Naissance, France	6,5%	6,2%	6,3%
	Naissance, Pays de langue française, Maghreb	7,3%	4,5%	6,1%
	Naissance, Pays de langue française, Afrique subsaharienne	10,1%	8,6%	9,4%
	Naissance, autres pays de langue française	9,7%	8,8%	9,3%
	Naissance, autres pays	51,8%	57,7%	54,4%
	Dernière résidence, Pays de langue anglaise : US, Europe, Australie et Nouvelle-Zélande	1,2%	1,2%	1,2%
	Dernière résidence, France	3,8%	3,0%	3,4%
	Dernière résidence, Pays d'Europe occidentale	2,5%	2,0%	2,2%
État matrimonial	Célibataire	24,3%	17,3%	21,2%
	Marié / en couple	65,8%	70,7%	67,9%
	Veuvage, rupture	10,0%	12,0%	10,9%
Province de résidence	Nouvelle-Écosse	1,3%	1,2%	1,3%
	Nouveau-Brunswick	1,9%	1,3%	1,6%
	Ontario	65,6%	67,7%	66,5%
	Manitoba	2,4%	2,0%	2,2%
	Saskatchewan	1,0%	0,8%	0,9%
	Alberta	13,3%	11,6%	12,5%
	Colombie-Britannique	13,8%	14,8%	14,2%
	Reste du Canada hors-Québec	0,8%	0,6%	0,7%

Source : Banque de données longitudinales des immigrants (BDIM).

Illustration 1 : Lecture du temps médian sur la courbe des proportions cumulées



La situation par période d'arrivée au Canada n'offre pas de tendance nette, le temps médian variant peu selon la cohorte d'arrivée. Notons qu'on n'a pas pu calculer le temps médian pour les cohortes les plus récentes parce que celles-ci n'ont pas eu le temps d'atteindre cette valeur en raison de la courte durée de séjour au Canada.

L'effet de l'âge à l'arrivée est associé à l'atteinte du revenu de référence : plus l'âge à l'arrivée est jeune, plus l'atteinte du revenu de référence est rapide, et ce tant pour les hommes que pour les femmes. Il faut un peu de moins de 10 ans de résidence en temps médian aux immigrants masculins arrivés au Canada entre l'âge de 25 et 29 ans pour atteindre le revenu de référence, mais il en faut près de 20 pour ceux arrivés entre l'âge de 40 et 59 ans.

Le fait d'avoir été un résident temporaire avant de devenir un immigrant reçu a tendance à ralentir l'atteinte du revenu de référence. Toutefois, les résidents temporaires qui ont atteint le revenu de référence avant de devenir immigrants reçus ont été tronqués, de telle sorte que la comparaison des deux groupes est hasardeuse dans le cadre de la présente étude. Seule une recherche qui porterait spécifiquement sur ces deux groupes de résidents temporaires pourrait permettre de les comparer adéquatement.

Tableau 3 : Temps médian nécessaire pour atteindre le revenu de référence selon trois variables migratoires, ensemble des cohortes d'immigrants de langue française hors Québec selon le sexe

Variable	Valeur	années	
		Hommes	Femmes
Total (années)		11,4	6,7
Période d'arrivée	1983-1985	9,3	5,5
	1986-1990	12,4	5,0
	1991-1995	9,8	6,4
	1996-2000	10,0	5,8
	2001-2005	--	7,1
	2006-2010	--	--
Âge à l'arrivée	25-29 ans	9,6	5,9
	30-34 ans	10,3	6,2
	35-39 ans	12,6	7,4
	40-59 ans	19,8	10,2
A été résident temporaire	Non	11,1	6,7
	Oui	13,4	7,1

Source : Banque de données longitudinales des immigrants (BDIM) et Données administratives longitudinales (DAL).

Le tableau 4 présente les pourcentages cumulés d'immigrants ayant atteint le revenu de référence à différentes durées de résidence, soit après ou à cinq ans, dix ans, 15 ans et 20 ans. Ce tableau permet de distinguer l'effet de cohorte (ici mesuré par la proportion cumulée après cinq ans de résidence) de l'effet d'assimilation économique sur l'atteinte du revenu de référence. L'effet de cohorte représente le revenu relatif des cohortes successives à leur entrée sur le marché du travail tandis que l'effet d'assimilation représente l'évolution du revenu relatif de chaque cohorte à mesure que la durée de résidence augmente (Frenette et Morissette, 2005 :241).²⁸

Les données du tableau 4 permettent de constater qu'après cinq ans de résidence au Canada les cohortes plus récentes, tant masculines que féminines, atteignent plus tardivement le revenu de référence que les cohortes plus anciennes. Chez les hommes, plus du tiers de la cohorte 1983-1985 a atteint le revenu de référence après cinq années de résidence au Canada comparativement à moins du quart pour les deux dernières cohortes, soit celles de 2001-2005 et de 2006-2010. On observe la même tendance chez les femmes : pour les premières cohortes, près de la moitié des immigrantes ont atteint le revenu de référence après cinq ans de résidence au Canada (50, 2 % pour la cohorte 1986-1990) contre moins de 40 % pour les deux dernières cohortes (le tiers pour la cohorte 2006-2010).

²⁸ Cette définition de l'effet de cohorte (proportion cumulée après cinq ans de résidence) est toutefois quelque peu arbitraire.

Tableau 4 : Pourcentage des immigrants ayant atteint le revenu de référence selon différentes durées de résidence au Canada selon la cohorte d'arrivée des immigrants de langue française hors Québec et le sexe

	1983-1985	1986-1990	1991-1995	1996-2000	2001-2005	2006-2010
Hommes						
Après 5 ans	34,5%	31,1%	32,8%	32,8%	24,0%	24,1%
Après 10 ans	52,0%	45,9%	50,4%	50,0%	45,7%	
Après 15 ans	59,5%	54,1%	58,6%	60,4%		
Après 20 ans	65,4%	59,6%	63,9%			
Femmes						
Après 5 ans	46,4%	50,2%	42,1%	44,9%	37,2%	33,9%
Après 10 ans	69,7%	65,9%	63,9%	65,4%	60,5%	
Après 15 ans	76,3%	74,8%	72,8%	74,2%		
Après 20 ans	82,0%	79,2%	77,6%			

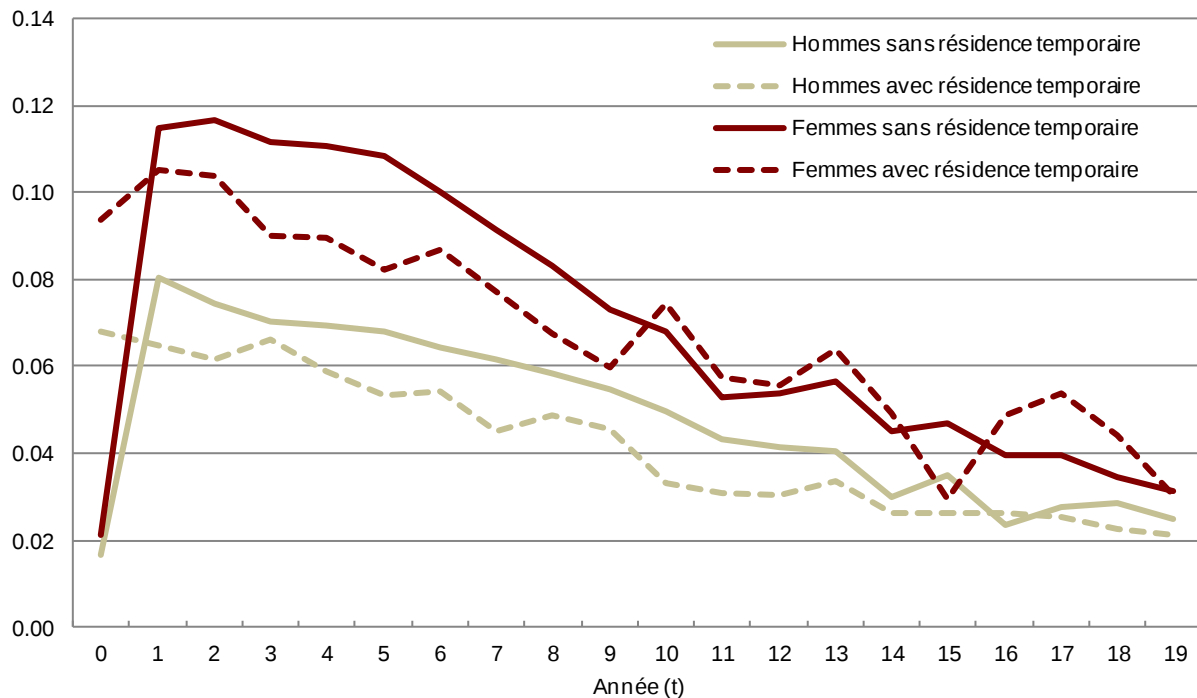
Source : Banque de données longitudinales des immigrants (BDIM) et Données administratives longitudinales (DAL).

On observe une évolution positive après les cinq premières années de résidence, mais l'effet est à peu près le même d'une cohorte à l'autre et diminue à mesure que la durée de résidence augmente. Après 10, 15 ou 20 ans de résidence, les cohortes se distinguent relativement peu entre elles du point de vue de l'atteinte du revenu de référence. Après 15 ans de résidence, par exemple, autour de 60 % des hommes des cohortes 1983-2000 (sauf la cohorte 1986-1990) ont atteint le revenu de référence. Pour ces mêmes cohortes 1983-2000, plus de 70 % de femmes ont atteint le revenu de référence après 15 ans de résidence.

Ces résultats diffèrent notablement de ceux obtenus au moyen des cohortes synthétiques, par exemple dans l'étude de Frenette et Morissette (2005). Les deux approches méthodologiques sont évidemment différentes, de même que les populations étudiées et la fenêtre temporelle considérée. La comparaison est donc délicate. Une étude comparative utilisant les deux méthodes appliquées à des populations définies de la même façon et suivies durant le même laps de temps serait toutefois intéressante à réaliser.

Le fait d'avoir été un résident temporaire au Canada avant de devenir immigrant reçu ne procure pas davantage sur la rapidité avec laquelle le revenu de référence est atteint. Dans l'ensemble, les immigrants qui sont entrés au Canada directement comme résident permanent affichent des probabilités plus élevées d'atteindre le revenu de référence à chaque durée de résidence, sauf la toute première année (car ces immigrants ont été présents au pays une demi-année seulement en moyenne) (graphique 4).

Graphique 4 : Fonction de risques de base pour les immigrants arrivés directement en tant que résident permanent et pour les immigrants ayant été résidents temporaires, ensemble des cohortes d'immigrants de langue française hors Québec selon sexe



Source : Banque de données longitudinales des immigrants (BDIM) et Données administratives longitudinales (DAL).

Le deuxième bloc de résultats porte sur les variables reliées au capital humain : le groupe linguistique, la catégorie d'immigration et le niveau d'éducation. Pour la variable linguistique, en plus des quatre catégories qui définissent la population de langue française, nous incluons à titre de comparaison les immigrants de langue maternelle anglaise qui ont déclaré connaître l'anglais et le français à l'arrivée.

La valeur du temps médian indique que la connaissance des deux langues officielles à l'arrivée est associée à l'atteinte plus rapide du revenu de référence (tableau 5). Chez les francophones bilingues,²⁹ 50 % des hommes ont atteint le revenu de référence après 7,5 années de résidence contre 4,2 années pour les femmes. Chez les allophones bilingues, le nombre médian d'années est respectivement de 10 et 6 ans. Pour les anglophones bilingues, la vitesse est également rapide, le temps médian atteignant 4,5 années chez les hommes et 4,4 années chez les femmes. Chez les immigrants francophones qui ne connaissaient que le français à l'arrivée, le temps médian est égal ou supérieur à 9,5 années. Les hommes non francophones qui ne connaissent pas l'anglais à l'arrivée n'arrivent pas à atteindre le niveau des 50 % au cours de la période d'observation.

Les travailleurs qualifiés, en particulier les demandeurs, atteignent plus rapidement le revenu de référence que les immigrants des autres catégories d'immigration : le temps médian nécessaire pour atteindre le revenu de référence est de 8 ans pour les hommes et de 5 ans pour les femmes. À l'opposé, les réfugiés et, dans le cas des femmes, les réfugiés et la catégorie « autres » affichent la

²⁹ Dans le texte, les termes « unilingue » et « bilingue » sont réservés aux personnes qui connaissent une seule langue officielle (ici le français) ou les deux langues officielles. Un immigrant classifié comme « unilingue » peut évidemment savoir parler, en plus du français, une autre langue comme l'espagnol ou le wolof. Il en va de même pour les immigrants dits bilingues : en plus des deux langues officielles, ceux-ci peuvent aussi savoir parler d'autres langues.

vitesse la plus lente. Pour les hommes réfugiés, le temps médian est de plus de 27 ans; pour les femmes réfugiées, de 11 ans.

Il y a une différence marquée en ce qui a trait au temps médian requis pour atteindre le revenu de référence entre les immigrants qui possèdent un diplôme universitaire et ceux qui n'en possèdent pas. Chez les hommes, le temps médian des universitaires (qui est de 6 à 8 %) est trois fois moindre que chez ceux qui possèdent un diplôme collégial ou qui ont des études universitaires non complétées (23 %).

Les graphiques 5, 6 et 7 montrent les courbes des proportions cumulées pour ces trois variables, selon le sexe. Les trois séries de graphiques indiquent que les différences entre les populations féminines sont moins prononcées que les différences entre les populations masculines. Ceci tient en partie au fait que le revenu de référence des femmes est atteint plus rapidement que le revenu de référence des hommes, entre autres parce que le revenu de référence des femmes natives est plus également distribué que celui des hommes. En ce sens, il est possible que les différences moins prononcées observées chez les femmes ne soient qu'un artéfact méthodologique lié à la nature du calcul du revenu de référence.

Tableau 5 : Temps médian nécessaire pour atteindre le revenu de référence selon trois variables reliées au capital humain selon le sexe, ensemble des cohortes d'immigrants de langue française hors Québec

Variable	Valeur	Années	
		Hommes	Femmes
Groupe linguistique (Langue maternelle - connaissance des langues officielles)	Français - français seulement	14,5	9,5
	Français - connaissance de l'anglais	7,5	4,2
	Non français - français seulement	>20,0%	12,5
	Autre langue - anglais et français	10,0	6,0
	Anglais - anglais et français	4,5	4,4
Catégorie d'immigrant	Travailleur qualifié - demandeur	8,1	5,0
	Travailleurs qualifiés - dépendant	14,6	7,1
	Famille	18,2	8,6
	Réfugié	27,5	11,0
	Autres	19,5	12,0
Éducation	Secondaire ou inférieur	>25,0%	16,6
	Collège, université non complétée	22,6	8,8
	Baccalauréat	8,2	5,6
	Maîtrise, doctorat	6,0	4,4

Source : Banque de données longitudinales des immigrants (BDIM) et Données administratives longitudinales (DAL).

Le graphique 5 montre que la connaissance des deux langues officielles à l'arrivée accélère l'atteinte du revenu de référence alors que le tableau 6 révèle que l'effet de « cohorte » est important : après cinq ans de résidence au pays,³⁰ la différence entre les proportions des immigrants qui ont atteint le revenu de référence varie du simple au double entre les immigrants bilingues et les immigrants non bilingues. Ainsi, parmi les immigrants francophones (de langue maternelle française) connaissant les deux langues officielles à l'arrivée, le pourcentage de ceux ayant atteint le revenu de référence après cinq ans de résidence est de 40 % alors qu'il n'est que de 21 % pour les francophones ne connaissant que le français à l'arrivée. Le groupe qui, à l'entrée, a la proportion cumulée la plus faible est celui défini par la langue maternelle non française et la connaissance du français seulement, soit 13 % chez les hommes et 21 % chez les femmes. Le groupe ayant la proportion cumulée la plus élevée à

³⁰ Cette définition de l'effet de cohorte (proportion cumulée après cinq ans de résidence) est quelque peu arbitraire.

l'entrée est celui formé des immigrants de langue maternelle anglaise connaissant les deux langues officielles à l'arrivée.

Le bilinguisme anglais-français semble favoriser l'atteinte du revenu de référence de manière significative. L'effet du bilinguisme est d'autant plus important que l'une de ces deux langues est également la langue maternelle de l'immigrant. Mais il y a un autre effet qui associé spécifiquement au fait d'être de langue maternelle française (francophone), indépendamment de la connaissance du français seulement ou des deux langues officielles. Ainsi, tant chez les hommes que chez les femmes, les immigrants de langue maternelle française atteignent plus rapidement le revenu de référence que les non francophones à la fois chez les bilingues et chez les unilingues. Par exemple, chez les unilingues français (c'est-à-dire les immigrants ayant déclaré ne parler que le français), la proportion des hommes francophones qui atteignent le revenu de référence après 20 ans de résidence est de 58 % contre 44 % chez les non-francophones. Chez les immigrants bilingues de langue maternelle française et de tierce langue maternelle, ces pourcentages sont respectivement de 75 % et de 65 % en faveur des immigrants de langue maternelle française (tableau 6). Il est difficile de dire s'il s'agit d'un effet de compétence en français (puisque l'on pourrait supposer que la connaissance du français des francophones est supérieure à celles de non francophones qui connaissent cette langue), d'un effet de sélection relié aux différents programmes d'immigration ou encore d'un effet de discrimination fondée sur l'origine géographique.

Le tableau 6 permet d'observer un effet d'assimilation économique notable chez les femmes francophones ne connaissant que le français à l'arrivée au pays. On a calculé cet effet d'assimilation comme étant la différence entre la probabilité cumulée après 20 ans de résidence et celle après 5 ans de résidence. Cette valeur apparaît sous l'entrée « entre 5 et 20 ans » du tableau 6. Chez les femmes, les deux groupes d'immigrants de langue française unilingues (connaissance du français seulement) font l'expérience d'un effet d'assimilation important. Ainsi, après 5 ans de résidence, la différence des pourcentages cumulés entre les femmes francophones unilingues et celles qui sont bilingues s'établit à 25 points de pourcentage; après 20 ans de résidence, l'écart s'est réduit à 10 points de pourcentage; l'effet d'assimilation des femmes francophones unilingues correspond donc, par rapport à celles qui sont bilingues, à un accroissement net de la proportion cumulée de 15 points de pourcentage en 15 ans, bien que cet effet d'assimilation ne parvienne pas à combler totalement l'écart entre les unilingues et les bilingues à l'arrivée. Chez les hommes unilingues, on n'observe pas un effet d'assimilation comparable à celui constaté chez les femmes unilingues.

Tableau 6 : Pourcentage des immigrants ayant atteint le revenu de référence après 5 et 20 ans de résidence au Canada selon le groupe linguistique et le sexe, ensemble des cohortes d'immigrants de langue française hors Québec

	Français - français seulement	Français - anglais et français	Non français - français seulement	Autre langue - anglais et français	Anglais - anglais et français
Hommes					
Après 5 ans	20,6%	39,9%	13,4%	29,9%	52,6%
Après 20 ans	58,1%	74,8%	43,6%	65,1%	79,9%
Entre 5 et 20 ans	37,5%	35,0%	30,2%	35,3%	27,3%
Femmes					
Après 5 ans	30,0%	55,1%	21,3%	43,0%	58,4%
Après 20 ans	74,7%	84,7%	61,8%	80,3%	85,7%
Entre 5 et 20 ans	44,8%	29,6%	40,5%	37,4%	27,4%

Source : Banque de données longitudinales des immigrants (BDIM) et Données administratives longitudinales (DAL).

Les calculs du tableau 6 ont été repris en distinguant trois cohortes agrégées, soit celles de 1983-1989, 1990-1999 et 2000-2010 (tableau 7).³¹ Les résultats qui y sont présentés confirment non seulement la tendance toutes cohortes confondues, mais montrent aussi que cette tendance peut être généralisée à l'ensemble de la population féminine unilingue à l'arrivée, francophones et non francophones.³² Ces femmes connaissent la plus forte croissance de la probabilité d'atteindre le revenu de référence à partir de la cinquième année de résidence au pays. On peut se demander si ces résultats ne traduisent pas un effet positif de l'apprentissage progressif de l'anglais, le caractère cumulatif de l'apprentissage et de l'exposition à l'anglais étant particulièrement efficace à cet égard chez les femmes. En effet, il semble que les femmes apprennent plus facilement une langue seconde que les hommes en raison du fait qu'elles utilisent des stratégies d'apprentissage plus appropriées et plus variées (Ehrman et Oxford 1989; Green et Oxford 1995; Kobayashi 2002).³³

Les pourcentages cumulés laissent voir des écarts substantiels entre les groupes d'immigrants tant par catégorie d'immigration (graphique 6) que par niveau d'éducation (graphique 7). Ces écarts sont moins grands pour les femmes. Si on fait abstraction de la catégorie d'immigration « autres », le graphique 6 confirme le fait que les travailleurs qualifiés, en particulier les demandeurs principaux, atteignent plus rapidement le revenu de référence que les autres groupes, alors que les réfugiés sont ceux qui l'atteignent le moins rapidement.

Les différences par niveau d'éducation mettent en lumière l'importance d'avoir un diplôme universitaire pour l'atteinte du revenu de référence. L'écart entre les détenteurs d'un diplôme universitaire complété et les autres est important, peu importe la durée de résidence, et ne s'atténue presque pas au fil du temps. Après 20 ans de résidence au Canada, 74 % des hommes détenteurs d'un baccalauréat et 81 % de ceux détenant une maîtrise ou un doctorat ont atteint le revenu de référence; chez les deux autres groupes d'immigrants de langue française, ces pourcentages sont de 34 % pour ceux possédant un diplôme de niveau secondaire ou inférieur et de 48 % pour ceux ayant un diplôme collégial (ou l'équivalent) ou ayant des études universitaires non complétées. La situation chez les femmes s'apparente à celle des hommes. Après 20 ans au Canada, 84 % des détentrices d'un diplôme de baccalauréat et 91 % des détentrices d'une maîtrise / doctorat ont atteint le revenu de référence contre 55 % et 72 %, respectivement pour celles détenant un diplôme secondaire ou moins et celles détenant une formation collégiale ou universitaire non complétée.

Contrairement aux femmes de langue française unilingues, aucun groupe défini par la catégorie d'immigration ou le niveau d'éducation ne se démarque des autres par un effet d'assimilation particulièrement important (tableaux 8 et 9 qui portent sur les cohortes 1983-1999). Ce résultat renforce l'hypothèse selon laquelle les femmes unilingues de langue française (francophones et non francophones) semblent bénéficier d'un avantage par rapport aux hommes qui serait lié à leurs meilleures capacités à apprendre l'anglais et/ou à une exposition plus intense à l'anglais avec comme conséquence une intégration économique accélérée dans un contexte anglophone. Le sujet mériterait

³¹ Pour la cohorte 2000-2010, on a dû restreindre l'effet d'assimilation à la croissance de la proportion cumulée entre la cinquième et la dixième année de résidence parce qu'on ne peut pas suivre cette cohorte beaucoup au-delà de 10 ans.

³² L'inclusion des cohortes qu'on ne peut observer que sur une courte durée de temps a pour effet de biaiser les résultats présentés au tableau 5; elle réduit l'effet d'assimilation des non-francophones unilingues par rapport au non francophones bilingues.

³³ Il est également possible que ce résultat soit attribuable à la nature de l'emploi féminin (plus grande présence dans le secteur des services où les contacts interpersonnels sont plus fréquents en raison des tâches reliées au travail) qui est différent de l'emploi masculin (travail dans les secteurs de la construction et de la fabrication). Ainsi, les femmes ont une meilleure capacité à apprendre une nouvelle langue et le travail qu'elles occupent les met en contact de façon plus fréquente avec la langue, les deux facteurs se renforçant mutuellement. C'est une hypothèse qu'il serait intéressant de vérifier.

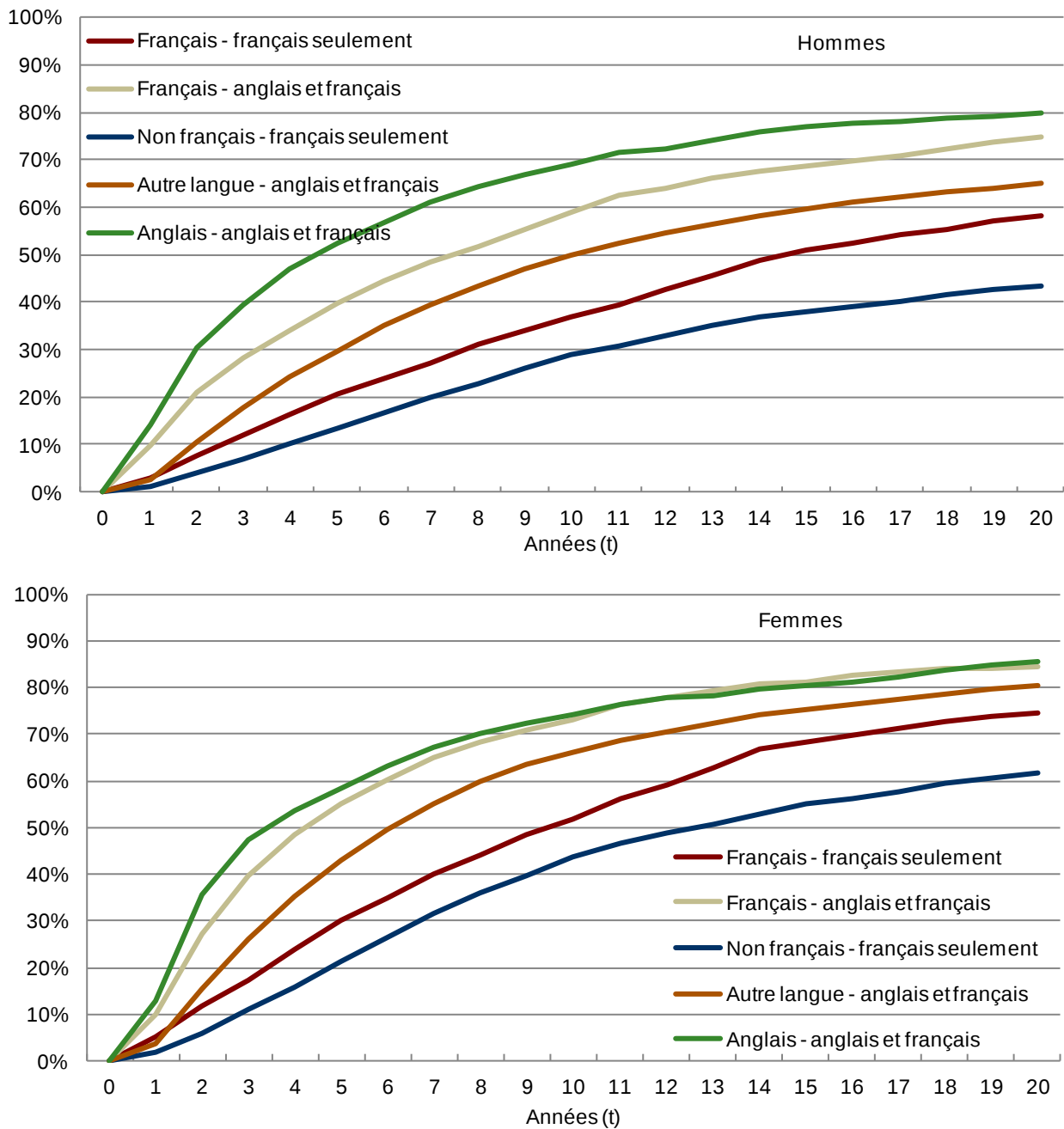
une étude approfondie qui viserait non seulement les femmes unilingues de langue française, mais aussi les femmes unilingues de langue anglaise qui s'établissent au Québec et celles ne connaissant ni l'anglais ni le français à l'arrivée.

Tableau 7 : Pourcentage des immigrants ayant atteint le revenu de référence après 5 ans et 20 ans de résidence au Canada selon le groupe linguistique, le sexe et la cohorte d'immigrants de langue française hors Québec

	Français - français seulement	Français - anglais et français	Non français - français seulement	Autre langue - anglais et français	Anglais - anglais et français
Hommes					
Cohorte 1983-1989					
Après 5 ans	29,6%	51,8%	18,5%	36,6%	65,5%
Après 20 ans	61,6%	79,5%	44,6%	65,9%	88,0%
Entre 5-20 ans	32,1%	27,6%	26,0%	29,3%	22,5%
Cohorte 1990-1999					
Après 5 ans	22,3%	40,7%	15,3%	37,1%	50,1%
Après 20 ans	59,8%	75,1%	44,7%	68,9%	76,9%
Entre 5-20 ans	37,5%	34,3%	29,4%	31,8%	26,8%
Cohorte 2000-2010					
Après 5 ans	16,9%	37,1%	9,8%	25,6%	50,2%
Après 10 ans	34,7%	58,5%	28,5%	48,1%	68,3%
Entre 5-10 ans	17,7%	21,5%	18,7%	22,5%	18,1%
Femmes					
Cohorte 1983-1989					
Après 5 ans	37,0%	63,5%	30,1%	57,2%	68,8%
Après 20 ans	72,5%	87,7%	65,5%	85,0%	89,7%
Entre 5-20 ans	35,5%	24,2%	35,4%	27,8%	20,9%
Cohorte 1990-1999					
Après 5 ans	36,7%	55,6%	24,6%	49,2%	63,0%
Après 20 ans	78,2%	85,3%	63,7%	82,3%	87,5%
Entre 5-20 ans	41,5%	29,7%	39,2%	33,1%	24,4%
Cohorte 2000-2010					
Après 5 ans	23,1%	52,3%	16,7%	38,6%	52,4%
Après 10 ans	48,3%	70,1%	39,9%	63,9%	69,3%
Entre 5-10 ans	25,2%	17,8%	23,2%	25,3%	16,9%

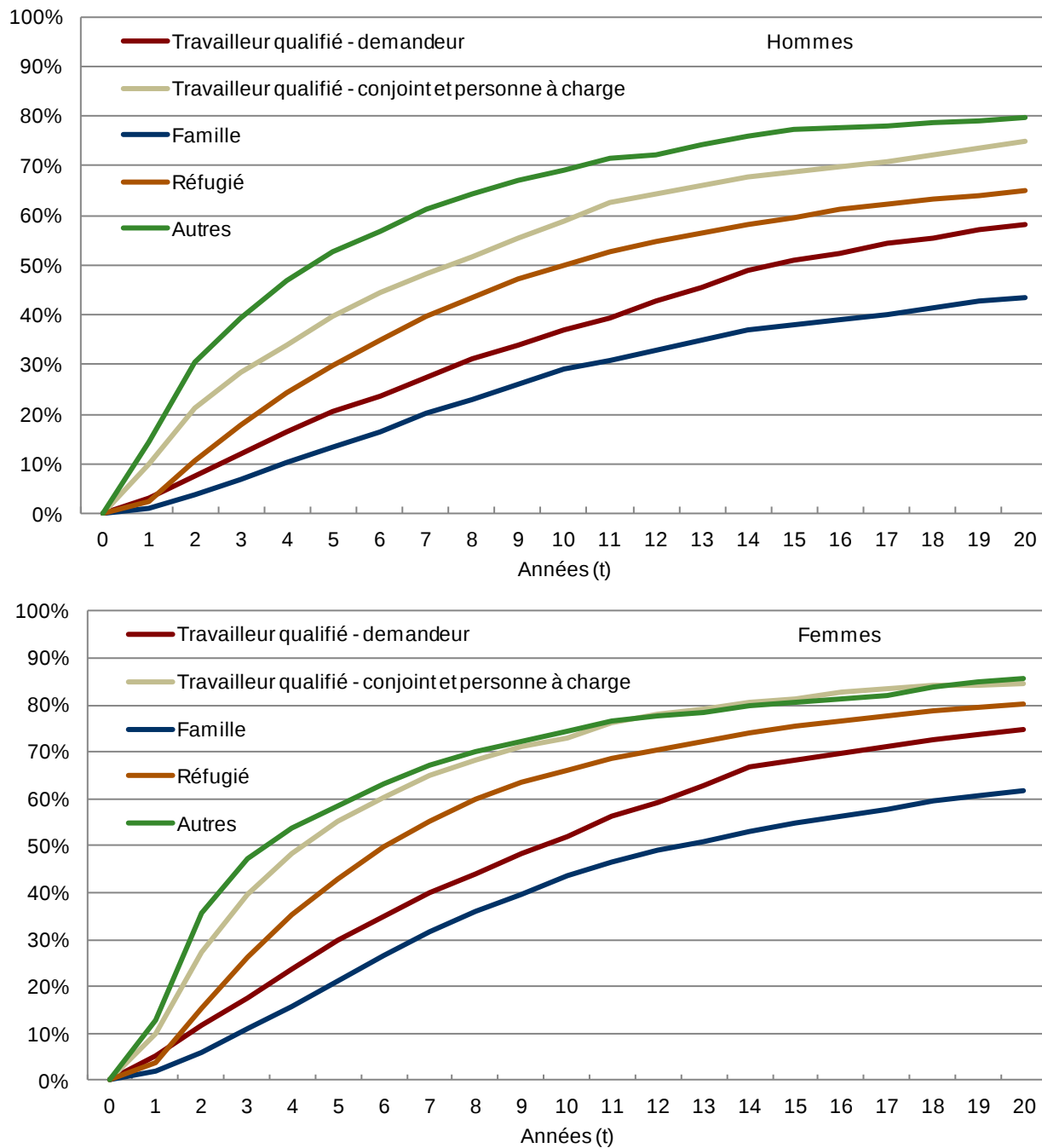
Source : Banque de données longitudinales des immigrants (BDIM) et Données administratives longitudinales (DAL).

Graphique 5 : Proportions cumulées d'atteindre le revenu de référence selon le groupe linguistique et le sexe, ensemble des cohortes d'immigrants de langue française hors Québec, en pourcentage



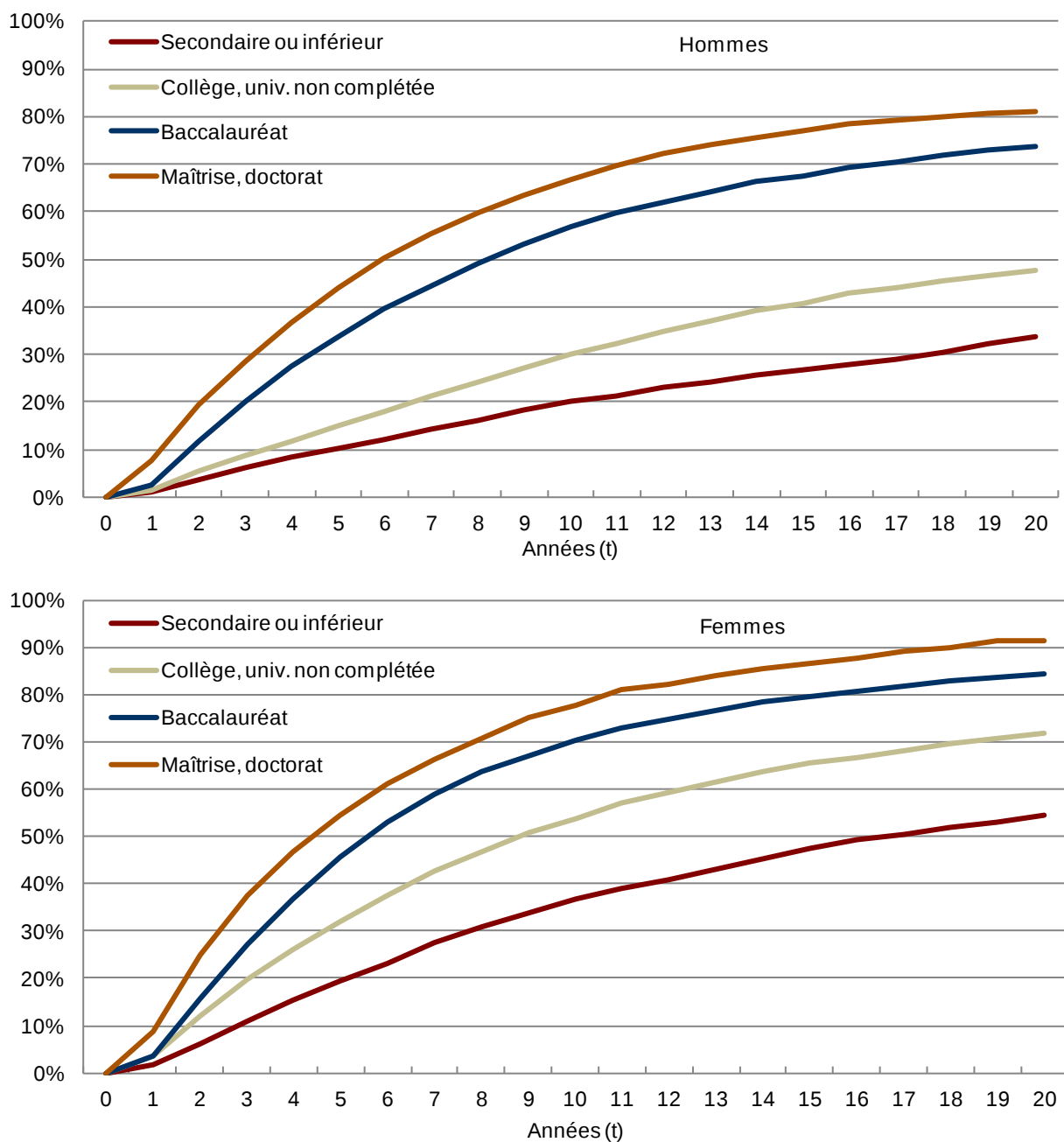
Source : Banque de données longitudinales des immigrants (BDIM) et Données administratives longitudinales (DAL).

Graphique 6 : Proportions cumulées d'atteindre le revenu de référence selon la catégorie d'immigration et le sexe, ensemble des cohortes d'immigrants de langue française hors Québec, en pourcentage



Source : Banque de données longitudinales des immigrants (BDIM) et Données administratives longitudinales (DAL).

Graphique 7 : Proportions cumulées d'atteindre le revenu de référence selon le niveau d'éducation et le sexe, ensemble des cohortes d'immigrants de langue française hors Québec, en pourcentage



Source : Banque de données longitudinales des immigrants (BDIM) et Données administratives longitudinales (DAL).

Tableau 8 : Pourcentage des immigrants ayant atteint le revenu de référence après 5 ans et 20 ans de résidence au Canada selon la catégorie d'immigration et le sexe, cohortes d'immigrants de langue française hors Québec 1983-1999

	Travailleur qualifié - demandeur	Travailleur qualifié - conjoint et personne à charge	Famille	Réfugié	Autres catégories
Hommes					
Après 5 ans	42,7%	25,5%	21,1%	12,8%	21,2%
Après 20 ans	72,5%	65,2%	53,3%	44,3%	49,5%
Entre 5 et 20 ans	29,8%	39,7%	32,2%	31,5%	28,3%
Femmes					
Après 5 ans	58,3%	44,7%	37,8%	30,7%	25,0%
Après 20 ans	85,6%	79,4%	73,7%	72,0%	62,3%
Entre 5 et 20 ans	27,3%	34,7%	35,9%	41,3%	37,3%

Source : Banque de données longitudinales des immigrants (BDIM) et Données administratives longitudinales (DAL).

Tableau 9 : Pourcentage des immigrants ayant atteint le revenu de référence après 5 ans et 20 ans de résidence au Canada selon le niveau d'éducation et le sexe, cohortes d'immigrants de langue française hors Québec 1983-1999

	Secondaire ou inférieur	Collège, université non complétée	Baccalauréat	Maîtrise, doctorat
Hommes				
Après 5 ans	11,5%	18,4%	44,1%	57,7%
Après 20 ans	34,5%	49,9%	78,0%	86,4%
Entre 5 et 20 ans	23,0%	31,4%	33,9%	28,7%
Femmes				
Après 5 ans	23,7%	39,2%	56,8%	67,0%
Après 20 ans	57,3%	75,0%	88,1%	94,5%
Entre 5 et 20 ans	33,6%	35,8%	31,2%	27,6%

Source : Banque de données longitudinales des immigrants (BDIM) et Données administratives longitudinales (DAL).

L'origine géographique a un effet sur l'intégration économique des immigrants en raison de la « qualité » et du statut du capital humain rattachés à cette origine géographique, par exemple les compétences linguistiques, la valeur sur le marché du travail canadien des diplômes et de l'expérience de travail acquis à l'étranger (Sweetman 2004). Les immigrants de langue française ne font pas exception. Les immigrants de langue française proviennent de tous les coins de la planète, bien que certaines régions soient davantage représentées que d'autres, comme la France et l'Afrique de langue française (Maghreb et Afrique de l'Ouest notamment).

Nous proposons quelques tableaux illustrant l'effet de différents regroupements des pays d'origine des immigrants de langue française sur l'atteinte du revenu de référence. Le tableau 10 présente le temps médian nécessaire pour atteindre le revenu de référence pour trois regroupements géographiques: le continent de naissance, l'origine géolinguistique de naissance et les 12 principaux pays de naissance (plus une catégorie résiduelle). L'origine géolinguistique est issue de la classification des pays selon qu'ils sont de langue anglaise ou de langue française et, pour le reste, selon qu'ils font partie de l'Europe occidentale (populations majoritairement de langue romane ou germanique) ou qu'ils appartiennent à une autre région. Les pays de langue anglaise sont définis comme les pays où l'anglais est la langue officielle ou est une langue nationale. Il est en est de même pour les pays de langue française.

L'atteinte du revenu de référence est assez inégale d'une région à l'autre ou d'un pays à l'autre (tableau 10). Les immigrants originaires d'Europe et d'Océanie sont ceux qui atteignent le plus rapidement le revenu de référence, soit une valeur médiane de 8 ans pour les hommes et de 4 à 6 ans pour les femmes. Les Africains et les Asiatiques y mettent environ le double de temps. Ainsi, le temps médian d'atteinte du revenu de référence pour les hommes nés en Asie est de 19 années de résidence au Canada et de 15 ans pour les immigrants de langue française nés en Afrique.

Le fait d'avoir une origine géolinguistique française ou anglaise n'offre en soi aucun avantage sur la vitesse d'atteinte du revenu de référence. Au contraire, les immigrants originaires des pays où le français ou l'anglais ont le statut de langue officielle ou de langue nationale, en particulier chez les hommes, prennent pratiquement deux fois plus de temps pour atteindre le revenu de référence que les immigrants provenant des autres régions du monde. La composition de ces deux origines géolinguistiques par pays de naissance est très variée. Dans la liste des 12 principaux pays de naissance apparaissant au tableau 10, la moitié est classifiée comme pays de langue française : le Liban, la France, le Congo, le Maroc, Haïti et l'Algérie.³⁴ De ce groupe, ce sont les immigrants de France qui atteignent le plus rapidement le revenu de référence, soit une valeur médiane de 7 ans pour les hommes et de 4 ans pour les femmes. Les immigrants originaires des cinq autres pays affichent des valeurs nettement plus élevées, soit entre 9 et 14 ans pour les immigrantes originaires du Liban, du Congo, du Maroc, d'Haïti et de l'Algérie et beaucoup plus pour les immigrants masculins. Les immigrants nés en Allemagne, en Roumanie et, dans une moindre mesure, ceux nés en Égypte et en Algérie, se comparent à ceux de la France avec des temps médians inférieurs à 10 ans; de ces quatre pays, seule l'Algérie a été classifiée comme un pays de langue française.

³⁴ Les Îles Maurice ont été groupées avec les pays de langue anglaise (le pays a le français et l'anglais comme langues officielles).

Tableau 10 : Temps médian nécessaire pour atteindre le revenu de référence selon trois variables d'origine géographique (A) selon le sexe, ensemble des cohortes d'immigrants de langue française hors Québec

Variable	Valeur	Années	
		Hommes	Femmes
Continent de naissance	Amérique	14,3	7,4
	Europe	8,4	5,7
	Afrique	15,2	8,6
	Asie	19,0	8,6
	Océanie	8,1	3,8
Origine géolinguistique	Pays de langue anglaise	16,6	5,8
	Pays de langue française	15,0	8,7
	Pays d'Europe occidentale	8,5	6,5
	Autres pays	9,3	6,2
Pays de naissance	Roumanie	7,5	5,3
	Liban	> 20,0	14,4
	France	6,7	4,0
	Égypte	8,1	7,2
	Iran	13,5	7,7
	Maurice	13,0	4,7
	Congo (Republique démocratique)	> 20,0	11,7
	Maroc	13,7	10,3
	Haïti	> 20,0	11,0
	Chine (Republique populaire)	10,5	6,9
	Algérie	9,2	8,5
	Allemagne	5,4	5,4
	Autres pays	13,8	7,5

Source : Banque de données longitudinales des immigrants (BDIM) et Données administratives longitudinales (DAL).

Deux autres regroupements des pays sont proposés au tableau 11. Dans le premier cas, il s'agit d'une version détaillée de l'origine géolinguistique. On a scindé les pays de langue anglaise et ceux de langue française en plusieurs catégories selon le continent ou la région du monde où ces pays se trouvent. Dans le deuxième cas, on a ajouté trois catégories pour identifier les immigrants dont la dernière résidence était soit un grand pays anglo-saxon, soit la France, soit un autre pays de l'Europe occidentale, mais sans être leur pays de naissance.³⁵

Le tableau 11 permet de constater que l'origine géolinguistique détaillée a un effet variable sur le temps médian pour atteindre le revenu de référence. Les immigrants originaires d'un pays de langue anglaise situé en Afrique, en Amérique latine, aux Caraïbes ou en Asie affichent un temps médian élevé par rapport à ceux de langue anglaise nés aux États-Unis, en Europe, en Australie et en Nouvelle-Zélande, soit plus de 10 à 15 ans. On observe la même tendance pour les pays de langue française : le temps médian d'atteinte du revenu de référence est beaucoup moins élevé pour la France (6,7 ans pour les hommes et 4 ans pour les femmes) que pour les autres pays de langue française situés à l'extérieur de l'Europe (temps médian supérieur à 9 ans chez les hommes et variant entre 9 et 13 ans chez les femmes).

³⁵ Cette nouvelle variable combine l'information sur le pays de naissance et sur le pays de dernière résidence. Nous avons d'abord classifié la population des immigrants de langue française selon la région de naissance en distinguant sept catégories. Ensuite, nous avons identifié les immigrants selon leur dernière résidence, mais en nous limitant seulement à un groupe particulier d'immigrants, soit ceux qui ont résidé dans un pays de langue anglaise, en France ou dans le reste de l'Europe occidentale, mais en imposant la condition qu'ils n'y soient pas nés.

Le fait d'avoir vécu dans un grand pays anglo-saxon, en France ou dans un autre pays d'Europe occidentale avant d'immigrer au Canada (pays de dernière résidence différent du pays de naissance) n'a pas un effet notable sur le temps médian nécessaire pour atteindre le revenu de référence. Pour ces trois groupes, qui représentent moins de 10 % des immigrants de langue française, le temps médian nécessaire pour atteindre le revenu de référence se situe autour de 9 à 10 ans chez les hommes et de 5 à 7 ans chez les femmes. Ces valeurs restent supérieures aux catégories équivalentes définies par la région ou le pays de naissance, mais sont semblables aux valeurs associées aux « autres pays » qui sont de 10 ans pour les hommes et de 6 ans pour les femmes.

Le tableau 12 présente les proportions cumulées d'immigrants des cohortes 1983-1999 ayant atteint le revenu de référence après 5 ans et après 20 de résidence au Canada pour deux classifications géographiques choisies : le continent de naissance et l'origine géolinguistique détaillée. Chez les hommes, plus de 40 % des immigrants originaires d'Europe (continent de naissance), des pays anglo-saxons et de France (origine géolinguistique) ont atteint le revenu de référence après 5 ans de résidence au Canada. Après 20 ans, on observe des pourcentages supérieurs à 70 % pour ces mêmes origines, ainsi que pour les immigrants originaires des « autres pays » (catégorie résiduelle de la variable d'origine géolinguistique). Les immigrants masculins de langue française originaires des pays de langue anglaise avancés (É.-U., R.-U., etc.) présentent des pourcentages particulièrement élevés tant après cinq ans qu'après 20 ans de résidence au pays, soit 57 % et 91 % respectivement. Les proportions cumulées sont moins élevées pour les immigrants des autres origines. Les probabilités se situent au niveau le plus faible, soit entre 3 % et 16 %, chez les immigrants nés dans un pays de langue française d'Afrique subsaharienne, du Moyen-Orient et d'Asie, d'Amérique et du Pacifique.

L'effet d'assimilation économique (la différence entre les pourcentages cumulés après 20 et cinq ans de résidence au pays - données non présentées) varie assez peu d'une origine à l'autre : la valeur minimale est de 24 % pour les immigrants originaires des pays de langue anglaise d'Asie et du Pacifique tandis que la valeur maximale, soit 39 %, s'observe chez les immigrants originaires des pays de langue française d'Afrique subsaharienne. Exception faite de ce dernier groupe, l'effet d'assimilation se situe en deçà de 35 % chez tous les groupes.

Tableau 11 : Temps médian nécessaire pour atteindre le revenu de référence selon deux variables d'origine géographique (B) et le sexe, ensemble des cohortes d'immigrants de langue française hors-Québec

Variable	Valeur	Temps médian pour atteindre le revenu de référence (années)	
		Hommes	Femmes
Origine géolinguistique détaillée	Pays de langue anglaise: US, Europe, Australie et Nouvelle-Zélande	5,0	4,1
	Pays de langue anglaise: Afrique, Amérique centrale et du sud, Caraïbe	16,1	5,0
	Pays de langue anglaise: Asie et Pacifique	19,6	7,2
	France	6,7	4,0
	Pays de langue française: Maghreb	10,7	9,4
	Pays de langue française: Afrique subsaharienne	17,4	10,1
	Pays de langue française: Moyen-Orient et Asie	> 20,0	13,2
	Pays de langue française: Amérique centrale et du sud, Caraïbe, Pacifique	> 20,0	10,6
	Pays d'Europe occidentale	8,5	6,5
	Autres pays	9,3	6,2
Origine géographique	Naissance, Pays de langue anglaise : US, Europe, Australie et Nouvelle-Zélande	5,0	4,1
	Naissance, Pays d'Europe occidentale (sauf la France)	6,7	4,0
	Naissance, France	8,5	6,5
	Naissance, Pays de langue française, Maghreb	11,6	10,5
	Naissance, Pays de langue française, Afrique subsaharienne	18,5	10,6
	Naissance, autres pays de langue française	> 20,0	12,2
	Naissance, autres pays	10,1	6,2
	Dernière résidence, Pays de langue anglaise : US, Europe, Australie et Nouvelle-Zélande	9,1	4,7
	Dernière résidence, France	9,6	5,9
	Dernière résidence, Pays d'Europe occidentale	10,5	6,3

Source : Banque de données longitudinales des immigrants (BDIM) et Données administratives longitudinales (DAL).

La situation des femmes est différente de celle des hommes à certains égards. Après 5 ans de résidence au pays, 50 % ou plus des immigrantes de langue française originaires d'Europe, d'Océanie et des grands pays de langue anglaise avancés et des continents africain et américain, ainsi que celles originaires de la France, ont atteint le revenu de référence. Les pourcentages les plus faibles se retrouvent essentiellement chez les femmes originaires des pays de langue française situés hors d'Europe, le minimum (16 %) étant observé chez celles originaires d'Amérique centrale et du sud, des Caraïbes et du Pacifique. Après 20 ans de résidence au pays, la majorité des origines affichent des pourcentages supérieurs à 70 %, exception faite des immigrantes en provenance des continents américain et asiatique et ceux d'origine géolinguistique de langue française du Moyen-Orient et d'Asie. Les femmes immigrantes nées sur le continent asiatique apparaissent donc étant comme celles connaissant le succès économique le plus mitigé.

Tableau 12 : Pourcentage des immigrants ayant atteint le revenu de référence après 5 ans et 20 ans de résidence au Canada pour deux regroupements d'origine géographique, selon le sexe, cohortes d'immigrants de langue française hors Québec 1983-1999

Variable	Valeur	Hommes		Femmes	
		Après 5 ans	Après 20 ans	Après 5 ans	Après 20 ans
Continent de naissance	Amérique	24,1%	49,6%	32,9%	65,0%
	Europe	41,9%	72,7%	51,3%	78,9%
	Afrique	24,7%	60,0%	42,7%	73,3%
	Asie	21,6%	49,9%	39,1%	65,8%
	Océanie	37,3%	63,9%	57,1%	85,7%
Origine géolinguistique détaillée	Pays de langue anglaise: US, Europe, Australie et Nouvelle-Zélande	57,5%	91,4%	51,8%	77,2%
	Pays de langue anglaise: Afrique, Amérique centrale et du sud, Caraïbe	22,5%	54,7%	60,1%	83,9%
	Pays de langue anglaise: Asie et Pacifique	23,1%	46,7%	49,7%	74,9%
	France	44,7%	75,5%	56,1%	84,8%
	Pays de langue française: Maghreb	36,1%	69,4%	36,9%	73,8%
	Pays de langue française: Afrique subsaharienne	16,2%	55,3%	25,3%	75,8%
	Pays de langue française: Moyen-Orient et Asie	15,1%	43,4%	26,9%	60,3%
	Pays de langue française: Amérique centrale et du sud, Caraïbe, Pacifique	3,4%	34,1%	16,1%	70,1%
	Pays d'Europe occidentale	38,4%	65,3%	43,0%	74,3%
	Autres pays	39,0%	70,0%	49,4%	82,2%

Source : Banque de données longitudinales des immigrants (BDIM) et Données administratives longitudinales (DAL).

L'effet d'assimilation chez les femmes se démarque de celui chez les hommes. Les femmes de deux origines géolinguistiques se distinguent des autres : celles des pays de langue française d'Afrique subsaharienne et celles des pays de langue française des Amériques et du Pacifique. L'effet d'assimilation dans leur cas se chiffre à plus de 50 %, ce qui est nettement au-dessus des valeurs chez les femmes des autres origines dont les pourcentages varient entre 24 % et 37 % (données non présentées).

Dans l'ensemble, l'origine géographique des hommes et des femmes immigrantes de langue française n'influe pas de la même façon sur la rapidité avec laquelle le revenu de référence est atteint. Une des raisons à cela tient à l'effet d'assimilation qui est substantiel chez deux groupes d'immigrantes originaires de pays de langue française situés hors d'Europe.

Le dernier groupe de variables qu'il reste à examiner est celui des variables qui changent avec le temps. Le tableau 13 présente le temps médian nécessaire pour atteindre le revenu de référence pour la province de résidence, l'état matrimonial et le statut migratoire interprovincial.

Chez les hommes, le temps médian requis pour atteindre le revenu de référence des personnes mariées ou en couple est plus faible (et donc la vitesse d'atteinte du revenu de référence plus rapide) que celui pour les personnes veuves ou séparées / divorcées, soit 10 ans dans le premier cas contre 16 ans ou plus dans le second cas. Chez les femmes, les trois groupes d'état matrimonial présentent des temps médians similaires quoique les femmes mariées / en couple atteignent le moins rapidement le revenu de référence.

La situation par province montre que les différences chez les femmes sont relativement peu importantes alors que chez les hommes le temps médian varie du simple au double. La vitesse

d'atteinte du revenu de référence est la plus rapide dans les deux provinces de l'Atlantique, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, ainsi qu'en Saskatchewan et plus lente en Alberta, en Ontario et en Colombie-Britannique. Cette situation peut s'expliquer par la présence, dans ces trois dernières provinces, d'un nombre important de natifs déclarant de très hauts revenus, ce qui pousse le revenu de référence à la hausse. En particulier, les provinces de l'Atlantique, la Saskatchewan et le Manitoba comptent d'importantes populations rurales natives. Dans ces provinces, il est possible que le poids des déclarants ruraux influence à la baisse le calcul du revenu de référence par rapport aux provinces plus urbaines.

Enfin, le tableau 13 indique que les immigrants qui ont effectué une migration interprovinciale atteignent plus rapidement le revenu de référence que les non-migrants. Le temps médian des hommes non migrants est de 12 ans contre moins de 10 ans pour ceux ayant effectué au moins un changement de province de résidence. Chez les femmes, la différence entre migrants et non-migrants est moindre, soit moins de 6 ans pour les premières contre 7 ans pour les non-migrantes.

Tableau 13 : Temps médian nécessaire pour atteindre le revenu de référence selon trois variables qui peuvent changer avec le temps, selon le sexe, ensemble des cohortes d'immigrants de langue française hors-Québec

Variable	Valeur	Temps médian pour atteindre le revenu de référence (années)	
		Hommes	Femmes
État matrimonial	Célibataire	16,6	5,9
	Marié / en couple	10,1	7,0
	Veuvage, rupture	19,6	6,5
Province de résidence	Nouvelle-Écosse	6,7	5,8
	Nouveau-Brunswick	5,8	5,5
	Ontario	11,6	6,9
	Manitoba	9,2	7,1
	Saskatchewan	5,9	5,8
	Alberta	14,5	6,8
	Colombie-Britannique	11,4	6,2
	Autres régions	4,4	4,6
Migration interprovinciale	Non-migrant	11,9	6,8
	Une migration	8,9	5,9
	Deux migrations ou plus	9,5	5,5

Source : Banque de données longitudinales des immigrants (BDIM) et Données administratives longitudinales (DAL).

Analyses multivariées

Dans cette section, nous examinons avec plus de détails quelques-uns des résultats déjà présentés afin d'en vérifier l'impact dans un contexte multivarié qui isole l'influence de l'effet du temps de résidence au pays et les effets de composition issus de la distribution de la population selon les différentes variables individuelles. La méthode que nous utilisons est l'analyse de survie, plus précisément une régression à risques proportionnels en temps discret. La fonction de base est décrite par le biais de proportions moyennes calculées sur six intervalles de temps: la proportion à un an de résidence, après 2 à 4 ans, 5 à 9 ans, 10 à 14 ans, 15 à 19 ans et 20 à 29 ans de résidence. La fonction de base est double : elle comprend à la fois une fonction de base pour les immigrants arrivés directement au pays comme résidents permanents et une fonction de base pour les immigrants arrivés au Canada en tant que résidents temporaires. On l'a vu, les probabilités annuelles de ces deux groupes sont très différentes à leur première année de résidence, et la double fonction de base en tient compte.³⁶

Nos analyses portent sur quatre éléments de la question qui fait l'objet de ce rapport. Le premier élément est celui de l'effet de la cohorte d'immigrants et du temps de résidence sur l'atteinte du revenu de référence. Les études mentionnées au début de ce rapport ont mis en évidence une détérioration de la situation économique des nouvelles cohortes d'immigrants par rapport aux plus anciennes, avec la conséquence que ces nouvelles cohortes ont peu de chances d'atteindre la parité avec les natifs, même après 15 ou 20 ans de résidence au pays. On se demande quelle est la situation des immigrants de langue française sur ce point lorsqu'on tient compte de l'effet des autres variables, sachant que nos résultats descriptifs n'ont pas confirmé cette évolution particulière selon la cohorte d'arrivée. Le deuxième élément a une portée générale et examine l'effet des huit variables individuelles (âge à l'arrivée, groupe linguistique, catégorie d'immigration, continent de naissance, province de résidence, etc.) sur l'atteinte du revenu de référence par cohorte d'arrivée. Une attention particulière est consacrée à l'effet du groupe linguistique. Le troisième élément s'intéresse aux variables géographiques détaillées et on se pose la question à savoir si l'exposition au français ou à l'anglais dans le pays d'origine (pays de naissance) a un impact sur l'atteinte du revenu de référence une fois qu'on a isolé l'influence des autres variables. Enfin, on réserve les dernières analyses à un groupe d'immigrants particulier : les immigrants économiques. Ces immigrants sont sélectionnés pour venir s'établir au Canada et on se demande si les immigrants issus des différents programmes économiques ont des chances équivalentes d'atteindre le revenu de référence.

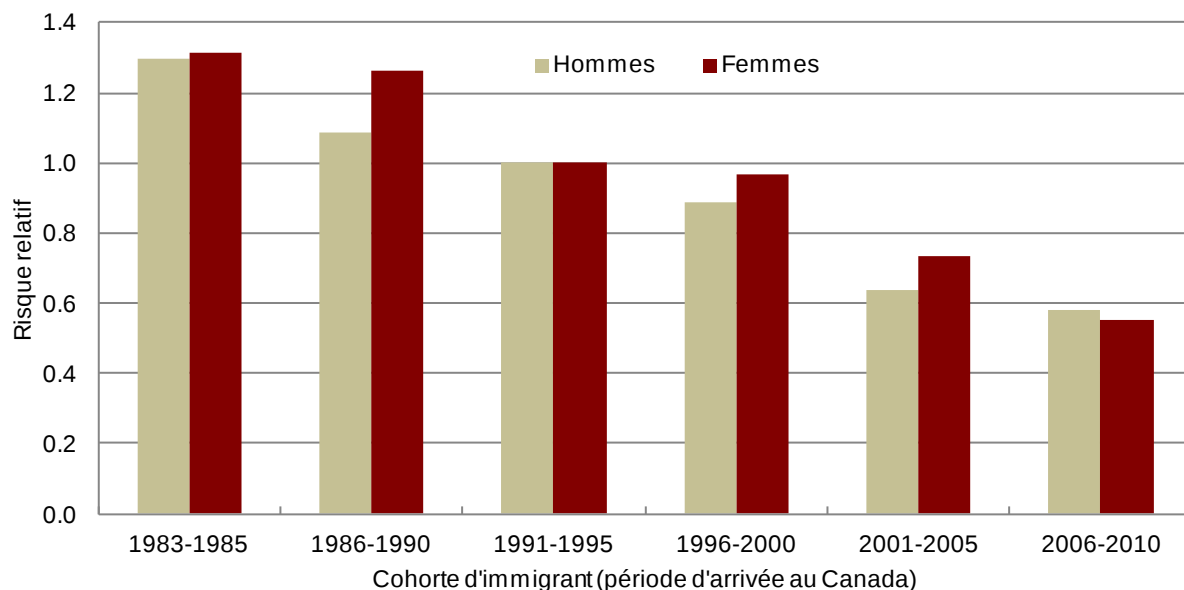
Au début de la partie descriptive de ce rapport, on a montré que les différentes cohortes d'immigrants de langue française atteignaient le revenu de référence dans des proportions comparables à durée de résidence égale. Seules les deux dernières cohortes quinquennales (2001 à 2005 et 2006 à 2010) se distinguaient des autres en ce sens qu'après cinq ans de résidence au pays, le pourcentage de membres de ces deux cohortes ayant atteint le revenu de référence étant nettement plus bas que pour les autres cohortes (tableau 4). Par ailleurs, pour les cohortes anciennes qu'on a pu suivre sur une période de temps plus longue, la tendance indiquait qu'après 15 ou 20 ans au pays, ces immigrants atteignaient dans des proportions semblables le revenu de référence. Mais qu'en est-il vraiment quand on isole l'influence des effets de composition des différentes cohortes?

³⁶ On aurait pu effectuer nos régressions en excluant la première année d'exposition qui est atypique pour les immigrants arrivés au pays directement en tant que résident permanent. Nous avons toutefois maintenu l'approche au moyen d'une double fonction de base pour conserver la cohérence avec les résultats descriptifs.

Pour répondre à cette question, nous avons défini un premier modèle qui isole l'effet de cohorte et un deuxième qui met en interaction la cohorte d'immigrants et la fonction de base. Les deux modèles incluent le même ensemble de variables individuelles de contrôle (durée de résidence, âge à l'arrivée, groupe linguistique, éducation, lieu de naissance, état matrimonial, etc.).

Les résultats du premier modèle montrent que la probabilité d'atteindre du revenu de référence diminue d'une cohorte à l'autre, de la plus ancienne à la plus récente, tant chez les hommes que chez les femmes (graphique 8). L'évolution du rapport de cotes est à peu près le même pour les deux sexes. Le rapport de cotes passe d'environ 1,3 pour la cohorte 1983-1985 à moins de 0,6 pour la dernière cohorte (2006-2010).³⁷ Les intervalles de confiances associées à ces estimations indiquent que les différences entre les cohortes, spécialement chez les hommes, sont significatives au niveau de 0,05.

Graphique 8 : Résultats des régressions sur les risques (rapport de cotes) par cohorte d'arrivée et par sexe, immigrants de langue française hors Québec



Source : Banque de données longitudinales des immigrants (BDIM) et Données administratives longitudinales (DAL).

Le deuxième modèle fait intervenir la durée de résidence. Le graphique 9 montre les rapports de cotes selon la cohorte et la durée de résidence pour les immigrants arrivés directement en tant que résidents permanents.³⁸ Le point noir de l'intervalle de temps « 2 à 5 ans » de la cohorte 1996-2000 identifie la catégorie de référence.

Comme on vient de le constater, la probabilité d'atteindre le revenu de référence diminue de la cohorte de la plus ancienne à la plus jeune, mais cette diminution s'observe essentiellement aux durées de résidence de 2 à 5 ans et de 6 à 10 ans (graphique 9). Après les dix premières années de résidence, les rapports de cotes des cohortes convergent à la baisse. Les deux cohortes les plus

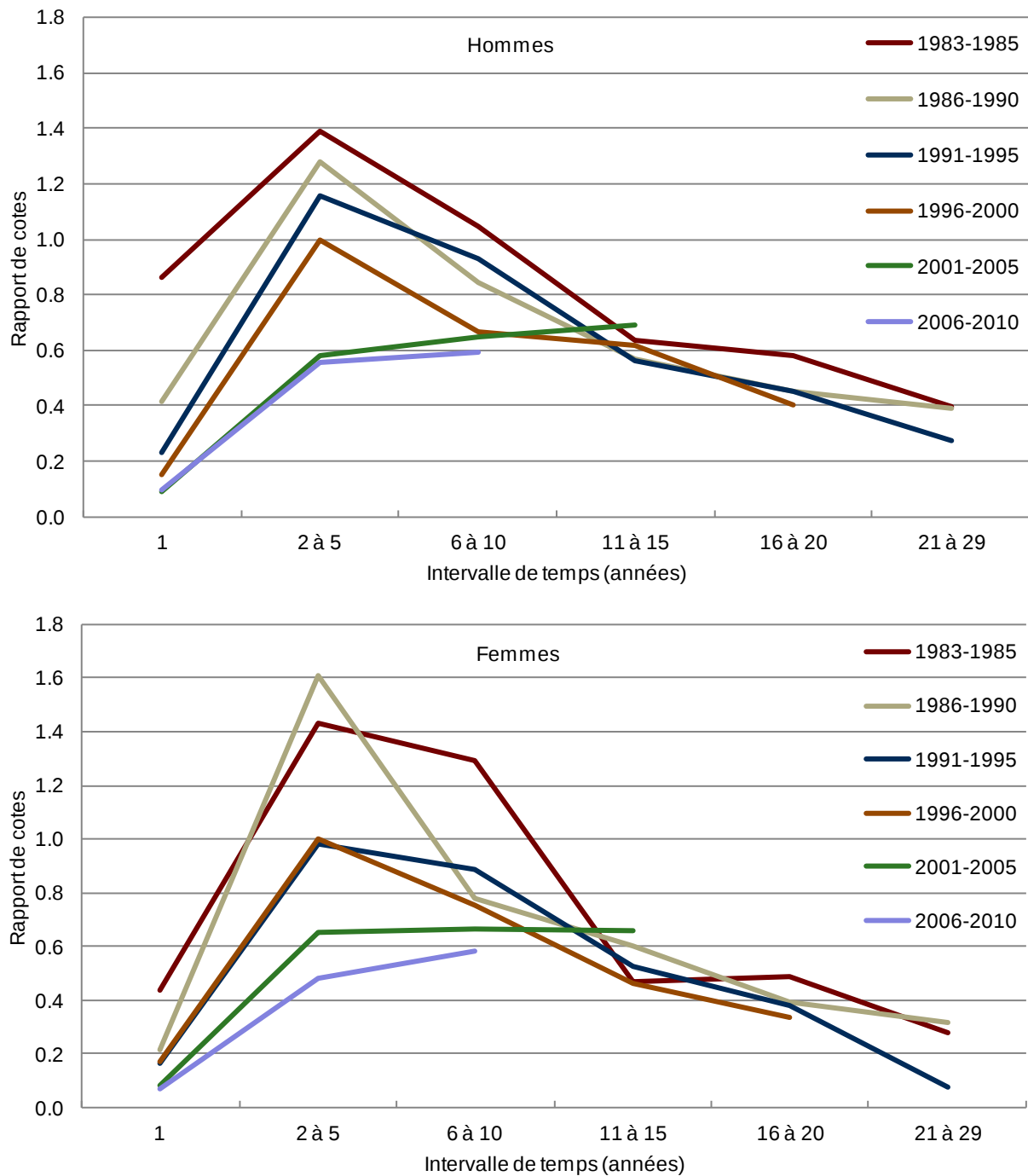
³⁷ Le risque relatif est exprimé par rapport à la catégorie de référence, soit la cohorte 1991-1995, dont la valeur est fixée à 1. Pour de faibles pourcentages, disons de 20% ou moins, ce qui est le cas pour les risques (proportions) annuels, le rapport de cotes équivaut à peu près au ratio des pourcentages.

³⁸ Les résultats pour les immigrants arrivés en tant que résidents temporaires sont similaires à ceux des immigrants arrivés directement en tant que résidents permanents, sauf que les courbes sont plus erratiques en raison des petits nombres. Ces courbes ne sont pas montrées.

récentes présentent un profil par durée de résidence qui se démarque de celui des cohortes plus anciennes. Chez ces dernières, le rapport de cotes diminue avec la durée de résidence à partir de l'intervalle 2 à 5 ans. À l'inverse, pour les cohortes arrivées au Canada au cours des années 2000, le rapport de cotes ne fléchit pas avec la durée de résidence et augmente même légèrement. Ces deux cohortes atteignent donc plus tardivement le revenu de référence que les cohortes plus anciennes. La durée d'observation de ces cohortes ne permet pas de savoir si elles vont rejoindre les cohortes qui les précèdent, mais la tendance indique que cela pourrait se produire si les pourcentages se maintenaient au même niveau au cours des prochaines années. Dans le cas contraire, si à partir de l'intervalle 11 à 15 années leurs probabilités épousent la tangente légèrement à la baisse typique des cohortes les plus anciennes, un pourcentage moindre d'immigrants des cohortes arrivées durant les années 2000 atteindraient le revenu de référence après 20 ans de résidence au pays.

Les cohortes d'immigrants se distinguent donc d'abord par leur niveau d'atteinte du revenu de référence au cours des premières années de résidence. Les cohortes récentes sont les plus différentes des autres, comme on vient de le voir, parce que leur fonction de base offre un profil spécifique qui s'éloigne du profil des cohortes les plus anciennes. Ces dernières présentent des fonctions de base de forme comparable, et ce qui les distingue les unes des autres est l'intensité de la proportion observée à l'intervalle 2 à 10 ans de résidence qui diminue entre la cohorte 1983-1985 et la cohorte 1996-2000. Chez les femmes, les deux cohortes les plus anciennes affichent des rapports de cotes similaires à l'intervalle 2 à 5 ans de résidence; il en est de même pour les deux cohortes centrales.

Graphique 9 : Résultats des régressions sur les risques (rapport de cotes) selon la cohorte d'arrivée, la durée de résidence et le sexe, immigrants de langue française hors Québec



Source : Banque de données longitudinales des immigrants (BDIM) et Données administratives longitudinales (DAL).

Nous avons refait le même modèle pour trois cohortes, selon le sexe. Afin d'alléger les analyses qui suivent, tout en poursuivant notre examen par cohortes, nous avons regroupé les six cohortes d'origine en trois cohortes agrégées, soit celles de 1983-1989, de 1990-1999 et de 2000-2010.

Le tableau 14 présente les rapports de cotes pour chaque variable, selon la cohorte et le sexe. L'effet des différentes variables sur la probabilité annuelle d'atteindre le revenu de référence est assez cohérent d'une cohorte à l'autre, tant chez les hommes que chez les femmes. L'effet de l'âge à l'arrivée, de la catégorie d'immigration et du niveau d'éducation montre bien l'importance de ces caractéristiques sur l'intégration économique des immigrants de langue française hors Québec. L'âge à l'arrivée et le niveau d'éducation se présentent tous deux comme des gradients : l'atteinte du revenu de référence diminue à mesure que l'âge à l'arrivée augmente tandis qu'il augmente avec le niveau du plus haut diplôme.

On ne peut pas évoquer la notion de gradient dans le cas de la catégorie d'immigration, mais le profil général indique que les travailleurs qualifiés - demandeurs principaux et conjoints et personnes à charge - ont une probabilité plus grande que les autres groupes d'atteindre le revenu de référence. Chez les hommes, on note pour la cohorte 2000-2010 que la probabilité est plus forte pour la catégorie « autres catégories » que pour les conjoints et personnes à charge de la catégorie des travailleurs qualifiés, sans toutefois que celle-ci rejoigne le niveau des demandeurs principaux de cette catégorie. Au cours des dernières années, certaines catégories économiques d'immigration ont vu le jour (comme les candidats des provinces ou des territoires) et le succès économique qui leur est associé pourrait expliquer ce résultat.³⁹ Ce sujet est abordé plus loin.

L'effet du groupe linguistique présente quelques variations selon la cohorte d'arrivée. Toutefois, le tableau 14 permet de confirmer deux faits décrits précédemment dans la partie descriptive. D'une part, la connaissance des deux langues officielles à l'arrivée (par rapport à ceux qui ne connaissent que le français) a un impact significatif et positif sur l'atteinte du revenu de référence, alors que la connaissance exclusive du français à l'arrivée ralentit l'atteinte du revenu de référence. Cette relation n'est pas stable d'une cohorte à l'autre. On remarque, entre autres, que pour la cohorte 1983-1989 les francophones unilingues, hommes et femmes, ne se différencient pas des allophones bilingues, bien que leur probabilité d'atteindre le revenu de référence reste en deçà de celle des francophones bilingues. On observe le même constat chez les femmes de la cohorte 1990-1999.

Des quatre groupes linguistiques, les francophones bilingues à l'arrivée présentent la probabilité la plus élevée d'atteindre le revenu de référence, tant chez les hommes que chez les femmes, et cette probabilité est dans la majorité des cas significativement supérieure à celui des allophones bilingues au niveau de 0,05. De plus, si on compare les unilingues selon leur langue maternelle, on constate que les francophones atteignent le revenu de référence plus rapidement que les non francophones, bien que la différence entre les deux groupes ne soit pas toujours significative au niveau de 0,05. Ainsi, que l'on soit francophone ou allophone, le bilinguisme à l'arrivée accélère l'atteinte du revenu de référence.

Les résultats du tableau 14 indiquent également que les immigrants de langue maternelle française ont un avantage sur les allophones, à niveau de bilinguisme comparable. Il en résulte que le groupe linguistique qui atteint le moins rapidement le revenu de référence est celui des allophones unilingues français à l'arrivée, un groupe qui constitue environ 20 % de la population considérée de langue française pour cette étude.

³⁹ Parmi la catégorie des candidats des provinces ou des territoires, les hommes sont principalement des demandeurs principaux tandis que les femmes sont très majoritairement des conjoints et personnes à charge (CIC, 2012. Facts & Figures 2011).

Le groupe des francophones unilingues a vu sa situation relative se détériorer au fil du temps, chez les hommes de la cohorte la plus ancienne à la cohorte la plus récente et chez les femmes de l'avant-dernière à la dernière cohorte. Chez les cohortes 1983-1989 et 1990-1999, la probabilité d'atteindre le revenu de référence était comparable ou légèrement en deçà de celle du groupe de référence (les allophones bilingues). Le rapport de cotes a diminué à la dernière cohorte pour atteindre environ 75 % du niveau du groupe de référence (0,796 dans le cas des hommes et 0,724 dans le cas des femmes), différence qui est significative au niveau de 0,05. En contrepartie, les francophones bilingues ont vu leur situation relative s'améliorer de la cohorte 1990-1999 à la cohorte 2000-2010, tant chez les hommes que chez les femmes. Bien que notre modèle tienne compte du continent de naissance, il n'est pas impossible que ces résultats soient la conséquence d'une transformation dans la distribution des régions d'origine des immigrants de langue maternelle française qui s'établissent hors Québec.

Le continent de naissance permet d'évaluer l'effet du lieu de naissance sur l'atteinte du revenu de référence. Les Européens se distinguent généralement des autres groupes de par leurs probabilités élevées (exception faite des ressortissants de l'Océanie dont l'effectif de population est réduit). La différence entre Européens et non Européens est de l'ordre de 30 % à 50 % en faveur des premiers. Il y a toutefois des exceptions. Chez les hommes de la cohorte 2000-2010, ce sont les Américains qui se démarquent, leur probabilité annuelle d'atteindre le revenu de référence étant plus élevée que celle des Européens d'environ 40 %. Pour cette cohorte, les écarts entre les groupes se sont déplacés au profit des ressortissants des Amériques, mais les Asiatiques, hommes aussi bien que femmes restent le groupe qui tarde le plus à atteindre le revenu de référence. On observe la même évolution des écarts en faveur des immigrantes américaines chez les femmes à la dernière cohorte. On remarque que les femmes africaines de la première cohorte atteignent plus rapidement que les femmes de n'importe quel autre continent le revenu de référence, une différence de près de 30 % qui est significative au niveau de 0,05. Ceci pourrait être la conséquence d'un effet d'assimilation particulièrement important dont ces immigrantes auraient fait l'expérience.

Tableau 14a : Résultats des régressions sur les risques (rapport de cotes) pour les variables migratoires et sociodémographiques, immigrants de langue française hors Québec selon la cohorte et le sexe - hommes

Variable	Catégories	1983-1989	1990-1999	2000-2010
Nombre d'immigrants		6 075	17 710	32 800
Nombre d'années d'exposition (années vécues)		49 555	126 035	135 080
Âge à l'arrivée	25-29 ans	1	1	1
	30-34 ans	0,963	0,748 *	0,890 *
	35-39 ans	0,849 *	0,619 *	0,733 *
	40-59 ans	0,784 *	0,460 *	0,585 *
Catégorie d'immigrant	Travailleur qualifié - demandeur	1	1	1
	Travailleurs qualifiés - dépendant	0,791 *	0,683 *	0,617 *
	Famille	0,690 *	0,613 *	0,574 *
	Réfugié	0,701 *	0,493 *	0,312 *
	Autres	0,588 *	0,474 *	0,700 *
Niveau d'éducation	12 ans d'école ou moins	1	1	1
	Diplôme non universitaire ou moins	1,531 *	1,642 *	1,166 *
	Baccalauréat	2,884 *	3,842 *	2,398 *
	Maîtrise, doctorat	4,805 *	5,566 *	3,157 *
Groupe linguistique (Langue maternelle - connaissance des langues officielles)	Français - français seulement	0,978	0,876 *	0,796 *
	Français - connaissance de l'anglais	1,445 *	1,097	1,302 *
	Non français - français seulement	0,678 *	0,773 *	0,659 *
	Autre langue - anglais et français	1	1	1
Continent de naissance	Amérique	0,661 *	0,663 *	1,370 *
	Europe	1	1	1
	Afrique	0,673 *	0,754 *	0,839 *
	Asie	0,550 *	0,504 *	0,734 *
	Océanie	1,551	0,748	1,612
État matrimonial	Jamais marié	0,561 *	0,616 *	0,595 *
	Marié, en couple	1	1	1
	Veuvage, rupture	0,580 *	0,745 *	0,662 *
Migrant interprovincial	Non-migrant	1	1	1
	Une migration	1,205 *	1,306 *	1,254 *
	2+ migrations	1,159	1,243 *	1,189 *
Région de résidence	Atlantique	2,350 *	2,301 *	2,276 *
	Ontario	1	1	1
	Manitoba	1,119	1,919 *	1,981 *
	Saskatchewan	1,907 *	2,261 *	1,956 *
	Alberta	1,008	0,001 *	0,910 *
	C.-B.	0,925	0,842 *	1,155 *
	Territoires	1,893	1,890 *	1,610 *

Note : Le symbole * indique que le coefficient est significatif au niveau de 0,05.

Source : Banque de données longitudinales des immigrants (BDIM) et Données administratives longitudinales (DAL).

Tableau 14b : Résultats des régressions sur les risques (rapport de cotes) pour les variables migratoires et sociodémographiques, immigrants de langue française hors Québec selon la cohorte et le sexe - femmes

Variable	Catégories	1983-1989	1990-1999	2000-2010
Nombre d'immigrants		4 790	13 700	27 230
Nombre d'années d'exposition (années vécues)		30 095	82 160	99 590
Âge à l'arrivée	25-29 ans	1	1	1
	30-34 ans	1,018	0,864 *	0,942 *
	35-39 ans	0,925	0,720 *	0,810 *
	40-59 ans	0,650 *	0,528 *	0,724 *
Catégorie d'immigrant	Travailleur qualifié - demandeur	1	1	1
	Travailleurs qualifiés - dépendant	0,654 *	0,874 *	0,786 *
	Famille	0,670 *	0,671 *	0,698 *
	Réfugié	0,708 *	0,694 *	0,554 *
	Autres	0,462 *	0,511 *	0,602 *
Niveau d'éducation	12 ans d'école ou moins	1	1	1
	Diplôme non universitaire ou moins	1,625 *	1,535 *	1,566 *
	Baccalauréat	2,383 *	2,655 *	2,355 *
	Maîtrise, doctorat	3,048 *	3,666 *	2,933 *
Groupe linguistique (Langue maternelle -	Français - français seulement	0,818	0,936	0,724 *
	Français - connaissance de l'anglais	1,227 *	1,115 *	1,364 *
	Non français - français seulement	0,580 *	0,702 *	0,594 *
	Autre langue - anglais et français	1	1	1
Continent de naissance	Amérique	0,914	0,819 *	1,134 *
	Europe	1	1	1
	Afrique	1,275 *	0,831 *	0,928 *
	Asie	0,945	0,673 *	0,683 *
	Océanie	0,999	1,136	1,319
État matrimonial	Jamais marié	0,977	1,155 *	1,218 *
	Marié, en couple	1	1	1
	Veuvage, rupture	1,204 *	1,170 *	1,099 *
Migrant interprovincial	Non-migrant	1	1	1
	Une migration	1,259 *	1,046	1,157 *
	2+ migrations	1,156	1,010	1,211 *
Région de résidence	Atlantique	1,200	1,235 *	1,625 *
	Ontario	1	1	1
	Manitoba	0,787	1,251 *	1,340 *
	Saskatchewan	1,341	1,229	1,607 *
	Alberta	0,917	0,973	1,197 *
	C.-B.	1,027	0,958	1,220 *
	Territoires	1,300	0,566 *	1,066

Note : Le symbole * indique que le coefficient est significatif au niveau de 0,05.

Source : Banque de données longitudinales des immigrants (BDIM) et Données administratives longitudinales (DAL).

Les autres variables ont l'effet attendu sur la probabilité d'atteindre le revenu de référence. Les hommes mariés ou en couple atteignent plus rapidement le revenu de référence que les hommes célibataires ou en rupture d'union, tandis que l'inverse s'observe chez les femmes. Le fait d'avoir effectué une ou plusieurs migrations interprovinciales accroît la vitesse d'atteinte du revenu de référence. Chez les femmes, cet effet est moins stable que chez les hommes : chez la cohorte féminine de 1990-1999, la mobilité interprovinciale n'a pas d'impact sur la probabilité annuelle d'atteindre le revenu de référence.

La province de résidence, qui peut changer au cours du temps en raison de la migration interprovinciale, a un effet sur l'atteinte du revenu de référence qui varie selon la cohorte d'arrivée. Chez la première cohorte, le fait pour les hommes d'habiter en Atlantique et en Saskatchewan accroît la probabilité d'atteindre le revenu de référence. Ce n'est pas le cas pour les femmes de cette cohorte puisque la province de résidence n'a pas d'effet statistiquement significatif sur la probabilité d'atteindre le revenu de référence. Avec les cohortes 1990-1999 et 2000-2010, l'effet du lieu de résidence s'accroît en importance. On observe qu'habiter en Alberta et en Colombie-Britannique freine l'atteinte du revenu de référence, tandis que vivre en Atlantique, en Saskatchewan et au Manitoba l'accélère. Comme on l'a déjà mentionné, les causes de ces différences sont sans doute liées aux distributions du revenu spécifiques à ces régions.

L'origine géographique des immigrants peut être abordée au moyen de différentes catégorisations comme on l'a vu dans la partie descriptive de ce rapport. Nous avons proposé cinq regroupements distincts, mais dans les résultats des régressions présentés au tableau 14 nous nous sommes limités à n'utiliser que le continent de naissance. Cette variable donne peu de détails sur le lieu de naissance précis des immigrants. Pour compléter l'analyse des effets de l'origine géographique des immigrants sur l'atteinte du revenu de référence, nous avons refait les régressions en substituant tour à tour le pays de naissance et l'origine géolinguistique détaillée au continent de naissance. Le tableau 15 présente les valeurs des rapports de cotes par rapport à la même catégorie de référence, soit la France, pour ces deux variables d'intérêt.⁴⁰

Il y a des similitudes et des différences entre hommes et femmes selon le pays ou la région de naissance. Si on examine d'abord la situation par pays de naissance, on constate que les immigrants masculins originaires de Roumanie, de France et d'Allemagne atteignent plus rapidement que les autres groupes le revenu de référence. Les résultats pour l'ensemble des cohortes (1983-2010) montrent, d'une part, qu'il n'y a pas de différence significative entre ces trois pays de naissance et, d'autre part, que tous les autres pays se situent à des niveaux significativement plus faibles que la catégorie de référence (la France). Il y a cependant des variations selon la cohorte d'arrivée. Par exemple, la probabilité d'atteindre le revenu de référence des Roumains est particulièrement élevée parmi les deux premières cohortes, mais baisse de façon notable à la troisième cohorte. Le rapport de cotes, élevé pour les Français aux deux cohortes les plus récentes, l'est beaucoup moins à la première cohorte. Les groupes qui présentent les probabilités les plus faibles sont les Libanais (0,444) et les Haïtiens (0,436). Mauriciens et Algériens affichent des probabilités élevées chez une seule cohorte, celle de 1990-1999.

On observe un profil différent chez les femmes. Comme dans le cas des hommes, les Roumaines et les Françaises sont parmi les groupes qui atteignent le plus rapidement le revenu de référence. Mais plus encore que ces trois groupes, ce sont les femmes mauriciennes qui affichent les rapports de cotes les plus élevés de tous, en particulier aux cohortes 1983-1989 et 2000-2010 (rapport de cotes de plus de 1,5). On observe des probabilités relativement élevées également chez les Haïtiennes (cohortes 1990-1999 et 2000-2010), les Chinoises (cohortes 1983-89 et 1990-1999) et chez d'autres groupes (Congolaises, Marocaines, Allemandes), mais seulement pour une cohorte.

L'examen des résultats selon l'origine géolinguistique laisse voir un profil assez net chez les hommes. Trois groupes se situent bien au-dessus des autres du point de vue de l'atteinte du revenu de référence. Les ressortissants des grands pays anglo-saxons comme les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie ou la Nouvelle-Zélande atteignent le plus rapidement le revenu de référence. Ils sont

⁴⁰ Nous avons omis de présenter les résultats pour les autres variables, une information qui est largement redondante avec celle du tableau 10.

suivis par les immigrants de langue française nés dans un pays d'Europe occidentale (hormis la France et le Royaume-Uni) et par la France. À part ce dernier pays, les autres groupes originaires de pays de langue française atteignent le plus lentement le revenu de référence. C'est particulièrement vrai dans le cas des ressortissants d'Asie, des Amériques et du Pacifique. Les Africains, surtout les Maghrébins, affichent des probabilités un peu plus élevées, mais nettement en deçà de celles des immigrants de France. Il est à noter que même les immigrants nés dans des pays de langue anglaise, exception faite des pays anglo-saxons développés, présentent de faibles probabilités d'atteindre le revenu de référence. L'exposition à l'anglais dont les immigrants originaires de ces pays ont pu bénéficier ne semble pas se traduire par une probabilité accrue d'atteindre le revenu de référence.

Chez les femmes, les groupes montrant les rapports de cotes les plus faibles sont les femmes asiatiques et du Moyen-Orient originaires de pays de langue française (les niveaux les plus faibles aux trois cohortes), les Maghrébines et les femmes asiatiques de pays de langue anglaise. Les femmes des pays de l'Afrique subsaharienne, des Amériques et du Pacifique (pays de langue française aussi bien que de langue anglaise) affichent des probabilités comparables à ceux des Françaises et des autres Européennes (sauf à la dernière cohorte dans le cas des femmes de l'Afrique subsaharienne de langue française).

Tableau 15a : Résultats des régressions sur les risques (rapport de cotes) pour deux variables d'origine géographique, immigrants de langue française hors Québec selon la cohorte d'arrivée et le sexe - hommes

	1983-1989	1990-1999	2000-2010	1983-2010
Pays de naissance				
France	1	1	1	1
Roumanie	1,462 *	1,161 *	0,652 *	0,935
Liban	0,505 *	0,458 *	0,442 *	0,444 *
Égypte	0,867	0,648 *	0,691 *	0,678 *
Iran	0,609 *	0,617 *	0,510 *	0,565 *
Îles Maurice	0,793	0,909	0,650 *	0,749 *
Congo (République démocratique)	0,568 *	0,664 *	0,568 *	0,585 *
Maroc	0,844	0,704 *	0,426 *	0,586 *
Haïti	0,498 *	0,583 *	0,303 *	0,436 *
Chine (République populaire)	0,816	0,570 *	0,413 *	0,526 *
Algérie	0,848	1,028	0,624 *	0,837 *
Allemagne	1,107	1,036	1,447 *	1,099
Autres pays	0,865	0,715 *	0,641 *	0,700 *
Origine géolinguistique détaillée				
France	1	1	1	1
Pays de langue anglaise: US, Europe, Australie et Nouvelle-Zélande	1,805	1,390	1,712 *	1,757 *
Pays de langue anglaise: Afrique, Amérique centrale et du sud, Caraïbes	0,668 *	0,688 *	0,731 *	0,698 *
Pays de langue anglaise: Asie et Pacifique	0,552 *	0,406 *	0,550 *	0,508 *
Pays de langue française: Maghreb	0,754 *	0,840 *	0,520 *	0,692 *
Pays de langue française: Afrique subsaharienne	0,574 *	0,711 *	0,510 *	0,569 *
Pays de langue française: Moyen-Orient et Asie	0,466 *	0,416 *	0,462 *	0,446 *
Pays de langue française: Amérique centrale et du sud, Caraïbes, Pacifique	0,460 *	0,557 *	0,323 *	0,442 *
Autres pays d'Europe occidentale	1,256	1,003	1,301 *	1,134 *
Autres pays	0,747 *	0,753 *	0,650 *	0,734 *

*Note : Le symbole * indique que le coefficient est significatif au niveau de 0,05.*

Les régressions comprennent aussi les variables suivantes: la fonction de base, l'âge à l'arrivée, la catégorie d'immigration, le niveau d'éducation, le groupe linguistique, l'état matrimonial, le statut de migrant interprovincial et la région de résidence.

Source : Banque de données longitudinales des immigrants (BDIM) et Données administratives longitudinales (DAL).

Tableau 15b : Résultats des régressions sur les risques (rapport de cotes) pour deux variables d'origine géographique, immigrants de langue française hors Québec selon la cohorte d'arrivée et le sexe - femmes

	1983-1989	1990-1999	2000-2010	1983-2010
Pays de naissance				
France	1	1	1	1
Roumanie	1,198	1,510 *	1,009	1,208 *
Liban	0,609 *	0,608 *	0,554 *	0,589 *
Égypte	0,857	0,781 *	0,611 *	0,721 *
Iran	0,793	0,873	0,568 *	0,699 *
Îles Maurice	1,631 *	1,348 *	1,514 *	1,670 *
Congo (République démocratique)	0,832	1,100	0,756 *	0,907
Maroc	0,932	0,824	0,568 *	0,715 *
Haïti	0,726 *	1,145	1,047	0,991
Chine (République populaire)	1,249	0,965	0,531 *	0,725 *
Algérie	0,648	0,887	0,667 *	0,769 *
Allemagne	0,806	0,850	1,141	0,910
Autres pays	0,786 *	0,943	0,741 *	0,826 *
Origine géolinguistique détaillée				
France	1	1	1	1
Pays de langue anglaise: US, Europe, Australie et Nouvelle-Zélande	0,780	1,056	1,427	1,030
Pays de langue anglaise: Afrique, Amérique centrale et du sud, Caraïbes	1,403 *	1,147	1,192 *	1,304 *
Pays de langue anglaise: Asie et Pacifique	1,161	0,818 *	0,560 *	0,749 *
Pays de langue française: Maghreb	0,836	0,833 *	0,551 *	0,705 *
Pays de langue française: Afrique subsaharienne	0,909	1,100	0,763 *	0,911
Pays de langue française: Moyen-Orient et Asie	0,616 *	0,616 *	0,499 *	0,580 *
Pays de langue française: Amérique centrale et du sud, Caraïbes, Pacifique	0,756 *	1,138	0,979	0,980
Autres pays d'Europe occidentale	0,776 *	0,897	0,950	0,852 *
Autres pays	0,888	0,960	0,687 *	0,828 *

Note : Le symbole * indique que le coefficient est significatif au niveau de 0,05.

Les régressions comprennent aussi les variables suivantes: la fonction de base, l'âge à l'arrivée, la catégorie d'immigration, le niveau d'éducation, le groupe linguistique, l'état matrimonial, le statut de migrant interprovincial et la région de résidence.

Source : Banque de données longitudinales des immigrants (BDIM) et Données administratives longitudinales (DAL).

Les différences de succès économique entre hommes et femmes selon l'origine géographique sont particulièrement intéressantes et mériteraient une étude plus approfondie. La différence entre hommes et femmes qu'on observe chez les immigrants d'Afrique subsaharienne et des Amériques ne se limite peut-être pas aux immigrants de langue française. L'intégration des femmes immigrantes est un sujet moins étudié que celle des hommes. Une des raisons tient sans doute au fait que la cible principale des politiques d'intégration vise l'intégration des immigrants sélectionnés, qui sont majoritairement des hommes, alors que les femmes arrivent plus souvent avec le statut de conjoint et personne à charge. De plus, la concurrence entre le marché du travail et les responsabilités liées au ménage et aux soins des enfants rend l'analyse du travail féminin plus difficile à mettre en place en raison du problème de sélectivité non aléatoire (Heckman 1979; Picot et Piraino 2012).

Les immigrants économiques

Les immigrants économiques sont importants pour le Canada. Ils sont admis au pays pour différentes raisons, soit parce que leurs compétences professionnelles sont en demande sur le marché du travail, soit parce qu'ils peuvent contribuer au développement économique des provinces et territoires par leur *entrepreneuriat* et leur capacité à investir dans l'économie canadienne. Le programme des immigrants économiques est d'abord représenté par la catégorie des travailleurs qualifiés qui constituent la majorité des immigrants économiques. En 2011, par exemple, les données de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) indiquent que les travailleurs qualifiés représentaient 57 % de l'ensemble des immigrants économiques (CIC 2012). Ce pourcentage est en baisse depuis plusieurs années en raison de l'apparition et du développement de nouveaux programmes d'immigrants économiques. En 2002, toujours selon les données de CIC, les travailleurs qualifiés formaient 89 % des immigrants économiques. Les autres programmes d'immigration économique sont :

- La catégorie de l'expérience canadienne
- Les entrepreneurs
- Les travailleurs autonomes
- Les investisseurs
- Les candidats des provinces ou des territoires
- Les aides familiaux résidents

Certains de ces programmes sont récents alors que d'autres sont plus anciens. Ainsi, le programme des investisseurs date de 1986 tandis que celui de la catégorie de l'expérience canadienne est très récent puisqu'il n'existe que depuis 2009. Le programme des candidats des provinces ou des territoires a débuté en 1996 et celui des aides familiaux résidents en 1993.

Nous proposons ici une analyse succincte de ces groupes pour les cohortes 1990-2010. Nos données ne nous permettent pas d'aller dans le détail en raison des petits effectifs chez certaines catégories, une situation qui touche toutes les cohortes. De plus, nous distinguons, comme toujours, le sexe de l'immigrant et, en plus, le caractère de demandeur principal ou de conjoint et personne à charge.

Pour notre population à l'étude appartenant aux cohortes 1990-2010, la grande majorité des immigrants économiques sont des travailleurs qualifiés, en tout premier lieu des demandeurs principaux suivis par les conjoints et personnes à charge (tableau 16). Il y a des différences entre les hommes et les femmes qui ne sont pas exclusives aux travailleurs qualifiés, mais concernent également les autres catégories économiques. On trouve ainsi plus d'hommes que de femmes dans la catégorie des candidats des provinces ou des territoires, mais plus de femmes que d'hommes dans la catégorie des aides familiaux résidents.

Tableau 16 : Distribution de la population des immigrants de langue française hors Québec selon la catégorie d'immigration économique, cohortes 1990-2010 selon le sexe, en pourcentage

Catégorie d'immigration	Hommes	Femmes	Total
Demandeurs principaux			
Travailleurs qualifiés	59,4%	36,9%	49,4%
Investisseurs	0,3%	0,0%	0,2%
Candidats des provinces ou des territoires	1,9%	0,7%	1,4%
Aides familiaux résidents	0,0%	0,5%	0,3%
Autres catégories économiques	1,4%	0,4%	1,0%
Sous-total	63,0%	38,7%	52,2%
Conjoints et personnes à charge			
Travailleurs qualifiés	10,2%	29,4%	18,8%
Investisseurs	0,1%	0,2%	0,1%
Candidats des provinces ou des territoires	0,2%	1,2%	0,6%
Aides familiaux résidents	0,0%	0,0%	0,0%
Autres catégories économiques	0,1%	1,2%	0,6%
Sous-total	10,6%	32,1%	20,2%
Autres catégories d'immigration	26,4%	29,3%	27,7%
Total - pourcentage	100,0%	100,0%	100,0%
Total - nombre	51 760	41 515	93 275

Source : Banque de données longitudinales des immigrants (BDIM).

En raison des petits effectifs, nous avons regroupé ces catégories. Essentiellement, les conjoints et personnes à charge ont été constitués en deux sous-groupes : les travailleurs qualifiés d'une part et les autres catégories d'autre part. Pour les demandeurs principaux, nous avons maintenu les catégories telles qu'elles apparaissent au tableau 16 bien qu'on y dénombre aussi de petits effectifs.⁴¹ De plus, toujours en raison des petits effectifs, nous ne présentons pas de table de survie et nous nous limitons aux analyses de régression. Le tableau 17 reproduit les résultats des régressions pour la variable d'intérêt. Le modèle 1 inclut, en plus de la catégorie d'immigration, la fonction de base et la cohorte annuelle d'arrivée. Le modèle 2 inclut toutes les variables déjà analysées dans ce rapport, comme le niveau d'éducation, l'âge à l'arrivée, le continent de naissance, l'état matrimonial, etc. Les rapports de cotes correspondants aux variables autres que celle de la catégorie d'immigration ne sont pas montrés, car ils seraient redondants avec les résultats présentés au tableau 14.

On a vu précédemment que les demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés sont le groupe d'immigrants qui atteint le plus rapidement le revenu de référence tant chez les hommes que chez les femmes. La prise en compte explicite de catégories d'immigration économique additionnelles nous invite maintenant à nuancer ce résultat (tableau 17). Chez les hommes, on constate que les demandeurs principaux de la catégorie des candidats des provinces ou des territoires affichent une probabilité d'atteindre le revenu de référence comparable à celui des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés tant dans le modèle 1 que dans le modèle 2. Toutes les autres catégories présentent des probabilités inférieures, exception faite des demandeurs principaux de la catégorie des investisseurs au modèle 2. Quand on isole l'influence de l'ensemble des variables, la probabilité annuelle d'atteindre le revenu de référence chez ce groupe atteint un niveau similaire à celui des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés, alors que dans le modèle 1 la probabilité est de 50 % inférieure à la catégorie de référence (un rapport de cotes de 0,513). Il est à signaler que notre méthode ne tient pas compte de l'ensemble des revenus

⁴¹ Les résultats pour les investisseurs féminins et les aides familiaux résidents masculins ne sont toutefois pas montrés en raison du très petit nombre de cas sur lequel ils sont basés.

potentiels des investisseurs, dont l'une des sources importantes de revenu provient des gains d'investissement qui ne sont pas comptabilisés dans le revenu d'emploi, notre variable indépendante.

Chez les femmes, le groupe présentant la probabilité annuelle d'atteindre le revenu de référence la plus élevée est celui des candidates des provinces ou des territoires (demandeurs principaux). La probabilité est 1,5 fois plus élevée que la catégorie de référence, soit les demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés. Ce résultat change à peine du modèle 1 au modèle 2. Il est difficile de dire, sans une étude plus approfondie, ce qui explique ce résultat. Une des explications, qui vaut également pour les hommes d'ailleurs, résiderait dans le fait que les candidats des provinces ou des territoires sont également des travailleurs qualifiés, mais peut-être sélectionnés de façon différente par rapport aux critères appliqués au niveau fédéral, entre autres en fonction des besoins spécifiques du marché du travail provincial ou territorial. Il y a certainement matière à enquête ici, même si le nombre de ces immigrants de langue française hors Québec reste modeste. Il serait intéressant de vérifier si on obtient un résultat similaire pour les autres immigrants : anglophones, allophones et les immigrants vivant au Québec.

Au total, le tableau 17 illustre, chez les demandeurs principaux, la situation particulière des candidats des provinces ou des territoires du point de vue de leur succès économique au Canada. Ces candidats, et surtout les candidates, ont un profil qui favorise leur intégration économique. Celle-ci apparaît au moins aussi bien réussie que celle des travailleurs qualifiés, voire même significativement mieux réussie dans le cas des femmes.

Tableau 17 : Résultats des régressions sur les risques (rapport de cotes) par catégorie d'immigration économique, immigrants de langue française hors Québec, cohortes 1990-2010 selon le sexe

Catégorie d'immigration	Hommes		Femmes	
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 1	Modèle 2
Demandeurs principaux				
Travailleurs qualifiés	1,000	1,000	1,000	1,000
Investisseurs	0,513 *	0,907	--	--
Candidats des provinces ou des territoires	1,114	1,195	1,515 *	1,594 *
Aides familiaux résidents	--	--	0,383 *	0,524 *
Autres catégories économiques	0,327 *	0,461 *	0,272 *	0,338 *
Conjoints et personnes à charge				
Travailleurs qualifiés	0,575 *	0,651 *	0,681 *	0,816 *
Autres catégories économiques	0,466 *	0,579 *	0,349 *	0,482 *
Autres catégories d'immigration	0,337 *	0,502 *	0,474 *	0,651 *

Le modèle 1 inclut la fonction des probabilités de base et la cohorte annuelle d'arrivée.

Le modèle 2 inclut toutes les variables, dont la fonction des probabilités de base.

Le symbole « -- » indique que le résultat n'est pas montré en raison du très petit nombre de cas que représentent ces catégories (20 immigrants ou moins).

*Le symbole * indique que le coefficient est significatif au niveau de 0,05.*

Source : Banque de données longitudinales des immigrants (BDIM) et Données administratives longitudinales (DAL).

Conclusion

La présente étude offre une analyse de l'intégration économique des immigrants de langue française vivant en dehors du Québec basée sur une approche longitudinale, celle de l'analyse de survie. Son point de départ émane des nombreux travaux qui ont abordé la question de l'intégration des immigrants au Canada selon une méthode qui se voulait aussi longitudinale, mais fondée sur l'analyse de cohortes synthétiques construites, le plus souvent, à partir des recensements canadiens.

Les principaux résultats de cette étude sont les suivants :

Une différence entre hommes et femmes a d'abord été constatée. Les femmes atteignent plus rapidement que les hommes le revenu de référence. Une des explications de ce résultat tient à la définition de la variable indépendante qui a été calculée séparément pour chaque sexe. Ainsi, il serait plus rapide pour les immigrantes d'atteindre le revenu moyen des natives qu'il ne l'est pour les immigrants d'atteindre le revenu moyen des natifs. La raison en est que les hommes natifs déclarent proportionnellement de plus hauts revenus que les femmes natives, ce qui pousse à la hausse le revenu moyen des natifs par rapport aux natives. Cette situation rend le revenu moyen des natives plus rapidement atteignable par les immigrantes que ce n'est le cas pour les immigrants masculins.

Nous avons constaté que la vitesse d'atteinte du revenu de référence varie peu selon la cohorte d'arrivée, que ce soit chez les hommes ou chez les femmes. Toutefois, ce résultat change lorsque l'on isole l'influence des variables individuelles. Dans le contexte multivarié, on observe une baisse de la probabilité d'atteindre le revenu de référence de la plus ancienne à la plus récente cohorte. Cette baisse se produit essentiellement au cours de dix premières années de résidence.

L'âge à l'arrivée et les caractéristiques reliées au capital humain ont l'effet attendu sur l'atteinte du revenu de référence. L'âge à l'arrivée, la catégorie d'immigration, les caractéristiques linguistiques et le niveau d'éducation sont tous fortement associés à la vitesse d'atteinte du revenu de référence. L'âge à l'arrivée et le niveau d'éducation se présentent comme des gradients : plus l'âge à l'arrivée est jeune et plus le niveau d'éducation est élevé, plus l'atteinte du revenu de référence est rapide. La catégorie d'immigration joue un rôle non négligeable. Les travailleurs qualifiés se démarquent des autres groupes par leur probabilité plus élevée d'atteindre le revenu de référence. Ils ne sont rejoints, de ce point de vue, que par les immigrants du programme des candidats des provinces ou des territoires qui affichent des probabilités plus élevées encore, surtout chez les femmes. Il est possible que les provinces et territoires réussissent à mieux sélectionner les immigrants en fonction des besoins de leur propre marché du travail.

Le groupe linguistique, variable créée à partir des caractéristiques linguistiques (langue maternelle et connaissance des langues officielles), a une incidence marquée sur la réussite économique. Deux résultats s'imposent. La connaissance des deux langues officielles à l'arrivée au pays, et dans les faits la connaissance de l'anglais, est positivement associée à l'atteinte du revenu de référence chez les hommes et chez les femmes. Les immigrants de langue française qui ne connaissent que le français à l'arrivée sont désavantagés par rapport à ceux qui sont bilingues. Toutefois, à connaissance égale des langues officielles, les immigrants francophones, c'est-à-dire de langue maternelle française, atteignent plus rapidement que les non francophones le revenu de référence. Nous avons émis l'hypothèse qu'il peut s'agir d'un effet du niveau de compétence en français, car on peut supposer que la connaissance du français des francophones est supérieure à celles de non francophones qui connaissent cette langue. Toutefois, les données ne permettent pas d'aller plus en détail sur ce sujet et d'autres caractéristiques, tel le statut de minorité visible, peuvent jouer.

Nous avons repris à notre compte le concept d'assimilation utilisé dans d'autres travaux. L'effet d'assimilation a été défini comme la croissance absolue du pourcentage des immigrants qui atteignent le revenu de référence entre la cinquième et la vingtième année de résidence au pays. Nous avons mis en lumière le fait que les femmes unilingues (qui ont déclaré ne parler qu'une seule langue officielle à l'arrivée, soit le français) faisaient l'expérience d'une progression substantielle de leur intégration économique à partir de la cinquième année de résidence au pays. Ce résultat pourrait être attribuable au fait qu'après cinq ans de résidence au pays, leur niveau d'atteinte du revenu de référence reste faible par rapport aux immigrantes bilingues, et l'effet d'assimilation ne constituerait donc qu'un effet de rattrapage du niveau des femmes bilingues. Cette explication appelle toutefois deux considérations. D'une part, les hommes unilingues ne présentent pas ce profil particulier malgré des différences comparables à celles observées chez les femmes après cinq ans de résidence au pays. D'autre part, la situation chez d'autres groupes de femmes, dont l'atteinte du revenu de référence à l'entrée est faible, comme les réfugiées et les femmes sans diplôme universitaire, ne présente pas non plus ce profil d'assimilation caractéristique des femmes unilingues. En conséquence, il semble que le cas des femmes immigrantes unilingues est particulier et on peut se demander si ce résultat ne traduit pas un effet positif lié à l'apprentissage progressif de l'anglais à mesure que la durée de résidence au pays augmente, l'apprentissage et l'effet de l'exposition à l'anglais étant particulièrement efficaces chez ces femmes.

Les immigrants de langue française établis hors Québec proviennent de toutes les régions du monde. Nos résultats ont montré que les immigrants nés en Europe et en Océanie affichent une meilleure intégration économique que les autres groupes. Ce constat est très général, car il existe des différences notables selon la région spécifique et même le pays de naissance. De plus, l'effet du lieu de naissance n'est pas exactement le même chez les hommes et chez les femmes.

Les immigrants originaires des grands pays anglo-saxons, comme les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie, atteignent rapidement le revenu de référence, ce qui est particulièrement évident chez les hommes. L'effectif de ce groupe est toutefois peu important. Les immigrants originaires de pays européens comme la France, l'Allemagne et la Roumanie font également l'expérience d'une intégration économique rapide. Par contre, nos résultats indiquent que le fait de provenir d'un pays de langue française ou de langue anglaise situé hors d'Europe et d'Océanie n'est pas associé à une meilleure intégration économique. Mais il y a des différences entre hommes et femmes lorsque l'on isole l'influence des autres variables individuelles. Les résultats des régressions ont permis de constater que les femmes de langue française originaires d'Afrique subsaharienne et des Amériques ont une probabilité d'atteinte du revenu de référence comparable aux immigrantes françaises et européennes en général. L'un des facteurs contribuant à expliquer leur succès économique est leur degré élevé d'intégration à partir de la cinquième année de résidence au pays.

Tout au long de cette étude, nous avons souligné des thèmes de recherche qu'il conviendrait d'approfondir. Le premier de ceux-ci est certainement celui de l'intégration économique des femmes immigrantes qui est moins étudiée que celle des hommes. Au moins deux raisons peuvent expliquer cet état de fait : une raison « technique » liée au caractère sélectif de la participation des femmes au marché du travail et une raison liée aux politiques d'immigration qui fait en sorte que la majorité des demandeurs principaux sont des hommes, en particulier dans les programmes économiques et en premier lieu parmi les travailleurs qualifiés. Trois sous-thèmes en relation avec l'intégration économique des femmes immigrantes mériteraient une attention particulière.

D'abord, dans le cadre strict de la méthode utilisée dans ce rapport, il serait utile de mieux comprendre pourquoi les femmes immigrantes atteignent plus rapidement le revenu de référence féminin que les hommes immigrants ne le font par rapport au revenu de référence masculin.

Ensuite, la question de l'apprentissage des langues officielles par les immigrantes pourrait être étudiée en détail et mise en relation avec leur intégration économique. Quatre groupes de femmes immigrantes pourraient faire l'objet d'une telle analyse et être comparés entre elles : les femmes francophones unilingues français hors Québec, les femmes unilingues anglais au Québec et les femmes allophones ne connaissant aucune des deux langues officielles hors Québec et au Québec. En troisième lieu, l'origine géographique des femmes immigrantes n'a pas tout à fait le même effet sur l'atteinte du revenu de référence que l'origine géographique des hommes et il serait intéressant d'en étudier les causes sociales et économiques.

Une autre avenue de recherche pourrait porter sur la comparaison de l'approche longitudinale choisie pour le présent rapport avec l'approche longitudinale par cohortes synthétiques. Pour bien faire, il ne faudrait pas se limiter aux seuls immigrants francophones hors Québec, mais inclure l'ensemble des immigrants vivant au sein de communautés de langue officielle en situation minoritaire, soit les immigrants de langue anglaise vivant au Québec.

Le thème des catégories économiques d'immigrants pourrait être bonifié, encore une fois en incluant l'ensemble des immigrants. Est-ce que le succès économique des candidats des provinces ou des territoires s'observe chez les autres groupes d'immigrants et dans l'ensemble des provinces et territoires où ce programme existe?

Annexe A. Illustration des options méthodologiques

Au cours de la phase exploratoire de ce projet, plusieurs solutions alternatives ont été testées afin de mieux comprendre les conséquences des choix méthodologiques qui s'offraient à nous. Parmi ces choix, il a fallu décider quelle source de données on devait utiliser pour le calcul du revenu de référence; il nous a aussi fallu nous poser la question au sujet du calcul du revenu lui-même. Le graphique A-1 présente les résultats (proportions cumulées par sexe) issus de différentes options.

Le revenu d'emploi moyen de référence a été calculé avec deux sources alternatives : soit avec la base de DAL d'une part et avec les données des recensements de 1981 à 2006 et de celles de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 d'autre part. Les recensements ne fournissent des valeurs de revenu qu'aux cinq ans, soit pour l'année antérieure à l'année du recensement. Ainsi, le recensement de 2006 permet de calculer les revenus des individus reçus l'année précédente, soit en 2005. Les valeurs intercensitaires annuelles ont été interpolées linéairement entre chaque recensement. Le graphique A-1 permet de comparer l'effet de la source de données sur le calcul du revenu de référence (le revenu d'emploi moyen des natifs). La comparaison permet de déduire que les revenus de référence calculés à partir des données des recensements et de l'ENM sont un peu plus élevés que ceux calculés avec DAL du fait que le revenu de référence est atteint par les immigrants un peu moins rapidement si l'on retient les données de recensements et de l'ENM plutôt que les données de DAL. Après 20 ans de résidence au Canada, la différence entre les proportions cumulées est de deux points de pourcentage pour les hommes (62 % pour DAL et 60 % pour les recensements / ENM) et de quatre points de pourcentage pour les femmes (77 % pour DAL et 73 % pour les recensements / ENM).

L'utilisation de la base de DAL soulève une difficulté en ce sens qu'il n'est pas possible d'identifier tous les immigrants qui y sont présents. En effet, les immigrants ne sont identifiés dans la base de DAL que s'ils sont présents dans la BDIM, puisque c'est par couplage entre ces deux sources que l'on peut assigner le statut d'immigrant aux individus dans la base de DAL. DAL ne permet donc pas d'identifier comme immigrants les personnes arrivées au pays avant 1980. Par conséquent, à la population des natifs dans DAL se voit rajouter une population d'immigrants établis avant 1980 au pays. Parce que ces immigrants sont relativement peu nombreux par rapport aux natifs et qu'ils tendent à leur ressembler sur plusieurs aspects à cause du grand nombre d'années vécues au pays, Picot et Piraino (2012) concluent que l'effet sur la comparaison des revenus entre les immigrants (BDIM) et les natifs (DAL) est peu important. Les résultats présentés au graphique A-1 appuient cette conclusion.

Le graphique A-1 permet d'illustrer deux autres cas de figure. Dans le premier, on a retenu le revenu des salaires plutôt que le revenu d'emploi pour définir la variable dépendante; on a donc calculé tant les salaires des immigrants que le salaire moyen de référence. Le revenu provenant des salaires constitue la principale composante du revenu d'emploi qui inclut, en plus des salaires, les autres revenus (comme le pourboire) et le revenu net du travail autonome. Les résultats montrent que le salaire moyen de référence est atteint un peu plus rapidement par les immigrants de langue française que ne l'est le revenu d'emploi moyen de référence, en particulier chez les hommes. Ainsi, 65 % des hommes avec salaire ont atteint le salaire de référence après 20 ans de résidence au Canada comparativement à 62 % dans le cas du revenu d'emploi. Pour les femmes, ces pourcentages sont respectivement de 79 % et de 77 %. Au total, il y a peu de différence entre les deux critères de

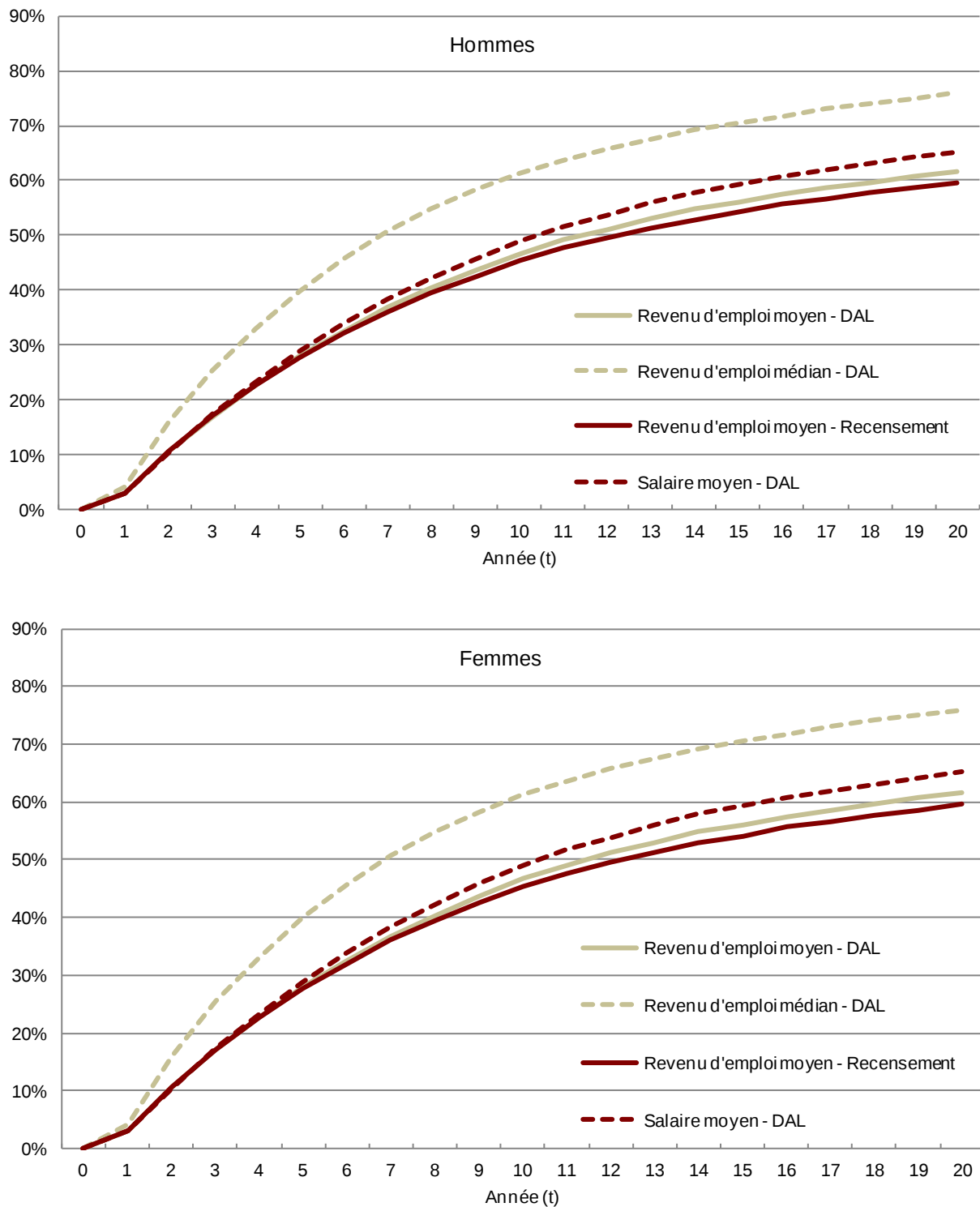
définition. Nous avons cependant retenu le revenu d'emploi pour le calcul du revenu en raison de son caractère plus inclusif.⁴²

Le deuxième cas de figure consiste à utiliser le revenu d'emploi médian de référence plutôt que le revenu moyen. Le graphique A-1 montre que l'effet de ce choix sur l'atteinte du revenu de référence est sans équivoque. Parce que le revenu médian est plus faible que le revenu moyen, la vitesse à laquelle le revenu médian est atteint est beaucoup plus rapide que celle pour atteindre le revenu moyen. Pour les hommes, la différence entre les deux estimations après 20 de résidence au Canada est d'un peu plus de 14 points de pourcentage (proportion cumulée de 76 % pour le revenu médian et de 62 % pour le revenu moyen). Chez les femmes, l'écart est moins important, mais atteint tout de même presque neuf points de pourcentage. Si l'on peut facilement justifier de choisir le revenu d'emploi plutôt que les salaires seuls, ou d'utiliser DAL pour le calcul du revenu de référence plutôt que les recensements / ENM, le choix du revenu moyen de référence plutôt que du revenu médian reste largement discrétionnaire. On ne sait pas comment les immigrants évaluent ou comparent leur revenu. Le revenu moyen semble plus intuitif, mais on sait que la moyenne est très sensible aux très hauts revenus qui poussent la valeur de cette moyenne vers le haut. Le revenu médian pourrait être plus approprié parce que celui-ci reflète davantage le revenu de l'individu qui se situe au centre de la distribution des revenus. D'ailleurs, l'écart entre hommes et femmes que l'on obtient selon que l'on calcule le revenu de référence sur la base de la moyenne ou sur la base de la médiane renforce l'hypothèse selon laquelle la meilleure performance relative des femmes (par rapport au revenu de référence) est due, du moins en partie, au fait que la distribution des revenus chez les hommes natifs est plus inégale (plus étendue) que chez les femmes natives.⁴³ Dans notre étude, les calculs des revenus de référence utilisent le revenu moyen comme dans les autres études sur le sujet.

⁴² Chez certains groupes, par exemple les immigrants coréens, la prévalence du travail autonome est nettement plus répandue que chez les natifs (Pereira et al 2014).

⁴³ L'écart entre hommes et femmes après 20 ans de résidence au pays se chiffre à 15 points de pourcentage dans le cas du calcul par le revenu moyen de référence et de 10 points de pourcentage dans le cas du calcul par le revenu médian de référence.

Graphique A-1 : Proportions cumulées d'atteindre le revenu de référence selon différentes options de calcul, ensemble des cohortes d'immigrants de langue française hors Québec selon le sexe, en pourcentage



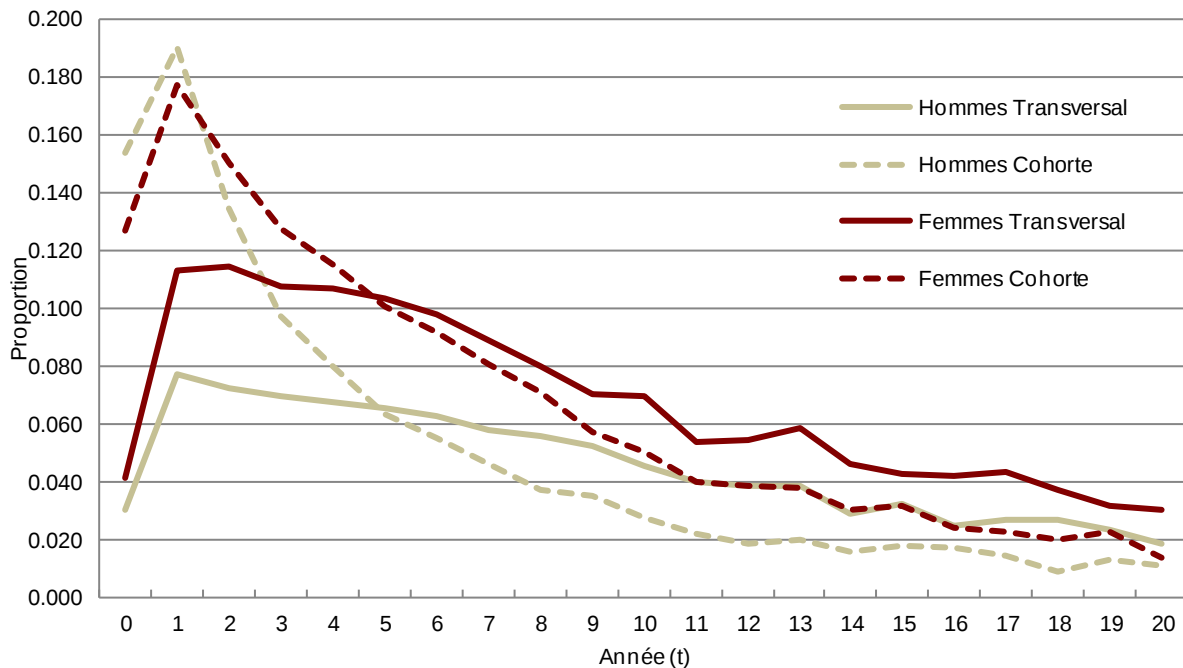
Source : Banque de données longitudinales des immigrants (BDIM), Recensements du Canada de 1981 à 2006, Enquête nationale auprès des ménages de 2011 et Données administratives longitudinales (DAL).

Le dernier point méthodologique que nous illustrons est le choix du revenu moyen de référence selon que ce revenu est calculé transversalement chaque année de calendrier ou, pour prendre la solution de Green et Worswick (2004), calculé pour des cohortes synthétiques suivies à partir de l'âge de 25 ans. Ces deux auteurs ont en effet proposé un revenu de comparaison (ou de référence) différent de celui qui est normalement utilisé dans des études similaires à la leur et à notre étude. Plutôt que de prendre le revenu moyen d'une année de calendrier, ils ont utilisé le revenu moyen des natifs organisés en cohortes définies par le moment de l'entrée initiale sur le marché du travail. Leur raisonnement est que l'on compare ainsi des cohortes de nouveaux venus sur le marché du travail issus de l'immigration (les nouveaux immigrants) avec des cohortes de nouveaux venus composés de natifs. Ainsi, les deux groupes de travailleurs intègrent le marché du travail à un moment comparable et, en particulier, ils sont soumis aux mêmes conditions macro-économiques qui y prévalent à l'entrée. Cette approche pose certaines limites. La première limite porte sur la définition des cohortes d'entrée sur le marché du travail des natifs. La solution choisie par Green et Worswick a consisté à fixer l'âge d'entrée à 25 ans. Les cohortes d'entrée sur le marché du travail des natifs commencent donc toutes à cet âge. En deuxième lieu, les immigrants intègrent le marché du travail à des âges différents, selon leur âge à l'obtention de la résidence permanente, tandis que les cohortes de natifs sont définies à partir d'un âge fixe. Les cohortes des natifs suivies à partir de 25 ans sont comparées à des cohortes d'immigrants arrivés à des âges différents, entre autres des immigrants arrivés après l'âge de 25 ans.

Dans l'approche des cohortes synthétiques, les immigrants à leur première année de résidence sont comparés aux natifs âgés de 25 ans; les immigrants à leur deuxième année de résidence sont comparés aux natifs âgés de 26 ans, et ainsi de suite, les immigrants à leur vingtième année de résidence étant comparés aux natifs âgés de 45 ans. On a déjà mentionné les limites de cette approche et on peut en voir les conséquences sur l'atteinte du revenu moyen de référence aux graphiques A-2 et A-3.

Les probabilités d'atteindre le revenu de référence sont sensibles à l'approche choisie pour calculer le revenu de référence (graphique A-2). Au cours des quatre ou cinq premières années de résidence au Canada, l'approche par cohorte produit des proportions beaucoup plus élevées que l'approche transversale. Ainsi, après cinq ans de résidence au Canada, 51 % des hommes selon l'approche par cohorte et 28 % de ceux-ci selon l'approche transversale ont atteint le revenu de référence, soit une différence de 23 points de pourcentage entre les deux séries (graphique A-3). Chez les femmes, l'écart entre les deux séries est moins prononcé, soit 13 points de pourcentage, mais toujours favorable à l'approche par cohorte.

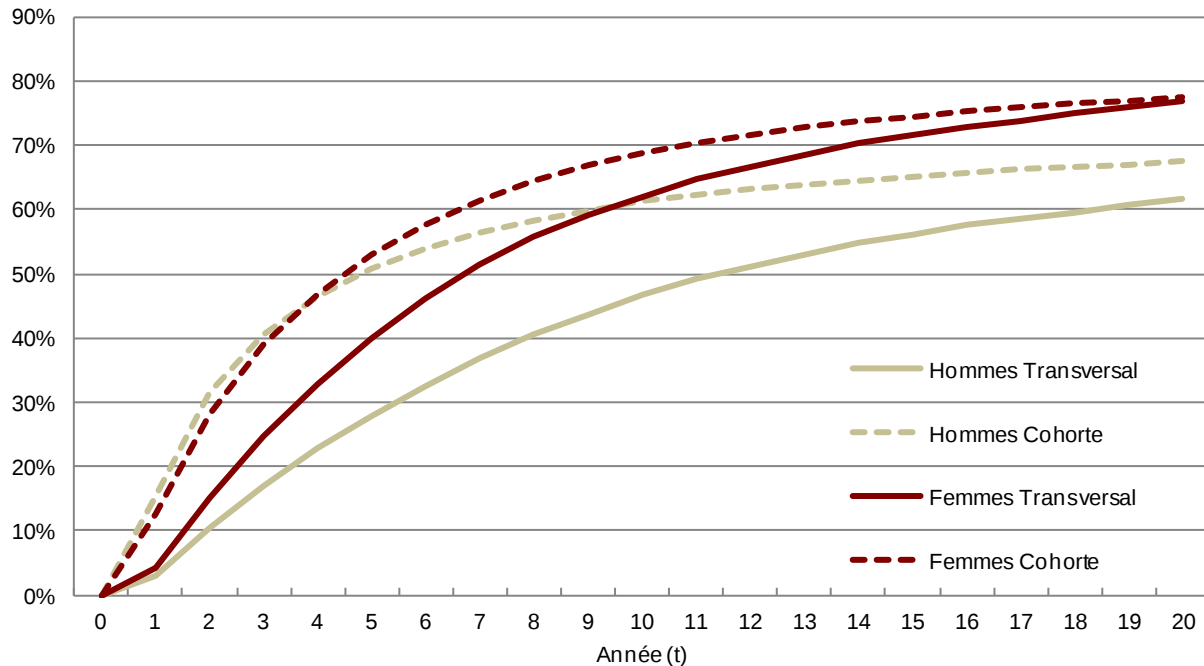
Graphique A-2 : Probabilités annuelles calculées selon l'approche pour calculer le revenu moyen d'emploi de référence, ensemble des cohortes d'immigrants de langue française hors Québec selon le sexe



Source : Banque de données longitudinales des immigrants (BDIM) et Données administratives longitudinales (DAL).

À partir de la cinquième année de résidence, les probabilités calculées selon les deux approches tendent à converger, bien que celles calculées selon l'approche transversale soient systématiquement plus élevées que celles calculées selon l'approche par cohorte. Par conséquent, les proportions cumulées tendent aussi à converger à mesure que le temps de résidence s'allonge. Après 20 ans de résidence au pays, les deux séries de proportions cumulées féminines ont en fait complètement convergé et les deux proportions cumulées à cette durée de résidence se chiffrent à 77 %. La convergence n'est pas totale chez les hommes, bien que la différence entre les deux séries de proportions cumulées diminue aussi à mesure que le temps de résidence augmente. Après 20 ans de résidence, 68 % des hommes selon l'approche par cohorte et 62 % selon l'approche transversale ont atteint le revenu de référence.

Graphique A-3 : Proportions cumulées d'atteindre le revenu de référence (revenu moyen d'emploi des natifs) selon l'approche pour calculer le revenu de référence, ensemble des cohortes d'immigrants de langue française hors Québec selon le sexe, en pourcentage



Source : Banque de données longitudinales des immigrants (BDIM) et Données administratives longitudinales (DAL).

Au total, les deux approches ont peu d'impact sur l'atteinte du revenu de référence pour les femmes, sauf durant les trois ou quatre premières années de résidence. Les différences sont plus importantes chez les hommes, l'approche par cohorte leur étant plus favorable que l'approche transversale, même après 20 ans de résidence. La différence entre les deux approches se fait sentir de façon particulièrement marquée durant les premières années de résidence parce qu'à ce moment-là le revenu de référence est celui des jeunes adultes laquelle est généralement moins élevé que celui de leurs aînés. Il n'est pas certain que ce revenu de référence soit pertinent pour de nouveaux immigrants qui comptent déjà plusieurs années d'expérience sur le marché du travail.

Annexe B. Le cadre théorique de Chiswick et Miller (1995)

De nombreuses études ont démontré l'impact de la connaissance des langues officielles dans l'intégration économique des immigrants au Canada et dans d'autres pays comme l'Australie, les États-Unis, l'Allemagne et le Royaume-Uni en termes de revenu et de participation au marché du travail (pour une revue récente, voir Boyd et Cao 2009, pp. 66-68). On trouve dans un article de Chiswick et Miller (1995 : 248-251) un cadre théorique pertinent sur les déterminants de l'apprentissage des langues en relation avec l'intégration économique des immigrants. Pour les immigrants de langue française, l'établissement en dehors du Québec pose un défi certain au regard de la connaissance de l'anglais, celle-ci y étant largement dominante.

Selon le cadre de référence proposé par Chiswick et Miller, le degré de connaissance de la langue dominante du pays d'accueil dépend de trois types de facteurs : les motivations financières (*economic incentives*) pour apprendre la langue, le niveau d'exposition à la langue et l'efficacité de son apprentissage. Les motivations financières pour apprendre la langue majoritaire du pays d'accueil sont reliées aux revenus attendus et à une participation à l'activité économique accrue associée à une meilleure connaissance de la langue. Ces motivations économiques sont également fonction de la durée de résidence attendue dans le pays d'accueil. Ainsi, les immigrants qui pensent retourner dans leur pays d'origine devraient avoir, par exemple, des motivations moindres pour investir dans l'apprentissage de la langue du pays d'immigration.⁴⁴

L'exposition à la langue majoritaire réfère aux différentes formes d'apprentissage de la langue, formelles (par des cours) et informelles (par les contacts avec d'autres personnes, à travers les médias, par l'utilisation de la langue dans différents contextes comme le lieu de travail). L'exposition a deux composantes principales : l'exposition avant l'immigration et l'exposition à destination.⁴⁵

L'exposition à la langue majoritaire du futur pays d'accueil avant l'immigration appelle deux considérations. La première est l'effet de la « distance linguistique » entre la langue du pays d'origine et la langue majoritaire du pays d'accueil. Les langues appartenant à la même famille linguistique sont plus proches entre elles que les langues appartenant à des familles linguistiques différentes, et la distance linguistique sera d'autant plus grande que les familles linguistiques seront éloignées l'une de l'autre. Par exemple, le français et l'espagnol appartiennent à la même famille des langues romanes et leur distance linguistique n'est pas très grande. Le français et le russe sont plus distants l'un de l'autre, car le russe est une langue slave. Le français est cependant plus éloigné du mandarin que du russe, car le français et le russe appartiennent à la même grande famille des langues indo-européennes alors que le mandarin appartient à la famille des langues chinoises.

L'exposition à la langue du pays d'accueil au pays d'origine dépend également du statut qu'occupe cette langue dans le pays d'origine. Pour différentes raisons d'ordre historique ou pratique, certaines langues ont acquis un statut particulier dans des pays d'où ces langues ne sont pas originaires : l'anglais en Inde, aux Philippines et en Afrique de l'Est; le français au Maghreb et en Afrique de l'Ouest, pour ne donner que ces exemples.

⁴⁴ Notons que ceci est cohérent avec le caractère non aléatoire des cas de troncature relié au retour au pays des immigrants : les immigrants qui retournent au pays d'origine n'ont sans doute pas atteint le même degré d'intégration économique que ceux qui ont décidé de rester.

⁴⁵ L'exposition à la langue peut être décomposée entre le nombre d'unités de temps d'exposition et l'intensité de l'exposition par unité de temps. Bien que Chiswick et Miller semblent réserver cette décomposition à l'exposition au pays d'accueil, elle s'applique aussi avant l'immigration.

À ces différents éléments d'exposition à la langue qui a lieu avant l'immigration, il faut ajouter l'exposition dans une destination intermédiaire entre le pays de naissance et le pays d'accueil. De nombreux immigrants transitent par un pays tiers avant l'arrivée au pays d'immigration, et dans certains cas le pays tiers possède la même langue (langue officielle, langue nationale) que le pays d'accueil. Les raisons de ces transits peuvent être reliées, par exemple, au travail ou aux études, en particulier les études supérieures.⁴⁶

La durée de résidence au pays d'immigration est généralement un bon indicateur d'exposition à la langue, et plus cette durée est longue, plus l'exposition est importante. L'intensité de l'exposition est tempérée par l'environnement dans lequel évolue l'immigrant. Si celui-ci est entouré d'un grand nombre de personnes qui utilisent sa propre langue maternelle minoritaire (dans les communications privées, dans le commerce et les services de proximité par exemple), l'exposition à la langue majoritaire sera moins intense. Le contexte familial constitue l'environnement linguistique le plus important pour l'immigrant (Chiswick et Miller 1995). Le fait que les conjoints soient de même langue maternelle minoritaire réduit l'exposition à la langue du pays d'immigration.

Évidemment, les cours de langue suivis dans le pays d'accueil jouent un rôle de premier plan dans l'acquisition et le développement des compétences linguistiques.

Chiswick et Miller (1995) distinguent l'efficacité de l'exposition à la langue majoritaire de son intensité. L'efficacité réfère à la production de capacité linguistique par unité d'exposition.⁴⁷ Les principaux facteurs d'efficacité sont l'âge, le niveau d'éducation et la catégorie d'immigration. Les jeunes ont une grande facilité à apprendre une nouvelle langue, voire même plus d'une langue à la fois. Cette capacité diminue toutefois avec l'âge. L'âge à l'immigration module donc de façon importante le degré d'adaptation au pays d'accueil, entre autres par l'intermédiaire de son effet sur les capacités linguistiques.

Un niveau supérieur d'éducation accroît également l'efficacité de l'exposition linguistique. Les personnes plus instruites ont en général une meilleure connaissance de leur propre langue maternelle et sont donc mieux outillées pour apprendre de nouveaux concepts, de nouveaux éléments syntaxiques et le vocabulaire d'une autre langue.

Ce modèle met bien en lumière l'importance du facteur linguistique dans l'adaptation des immigrants. La préparation et l'adaptation linguistiques sont liées au succès économique des immigrants. Dans la présente étude, la seule information linguistique que nous connaissions directement est la langue maternelle déclarée et la connaissance des langues officielles à l'arrivée. Les statistiques officielles ne nous permettent pas de savoir dans quelle mesure les immigrants développent leurs compétences linguistiques dans l'une ou l'autre des langues officielles après leur arrivée au pays, si ce n'est de façon indirecte par la durée cumulative de résidence au pays.

Certaines informations indirectes sur l'exposition aux langues avant l'arrivée peuvent être tirées de deux variables, le pays de naissance et le pays de dernière résidence. Pour les immigrants de langue française, l'exposition à l'anglais avant l'immigration peut constituer un atout une fois au pays. Cette exposition peut se combiner à d'autres caractéristiques favorisant l'intégration économique au pays comme le fait d'avoir fait des études supérieures en anglais ou en français dans un pays où le diplôme et l'expérience de travail acquis à l'étranger sont plus facilement reconnus au Canada. C'est le cas de pays comme les États-Unis, le Royaume-Uni et la France, entre autres.

⁴⁶ Selon les statistiques de l'UNESCO, les cinq pays qui ont reçu le plus d'étudiants étrangers universitaires (tertiaires) en 2012 sont, dans l'ordre, les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, l'Australie et l'Allemagne. Voir : www.uis.unesco.org/Education/Pages/international-student-flow-viz.aspx (page visitée le 26/06/2014).

⁴⁷ « *Efficiency* refers to the extent to which a given amount of destination-language exposure produces language fluency » (Chiswick et Miller 1995:250).

Annexe C. Références bibliographiques

- Abdurrahman, Aydemir et Mikal Stuterud, 2004. *Explaining the Deteriorating Entry Earnings of Canada's Immigrant Cohorts : 1996-2000*. Statistique Canada, Analytical Studies Branch Research Paper Series No. 225, No 11F0019MIE au Catalogue, 31 pages.
- Blossfeld, Hans-Peter et Götz Rohwer, 2002. *Techniques of event history modeling: New approaches to causal analysis*, 2^e édition. Mahwah, NJ, US: Lawrence Erlbaum Associates Publishers, 310 pp.
- Borjas, George J., 1985. Changes in Cohort Quality, and the Earnings of Immigrants. *Journal of Labor Economics*, Vol. 3, No. 4, pp. 463-489.
- Boyd, Monica et Xinghan Cao, 2009. Immigrant Language Proficiency, Earnings, and Language Policies. *Canadian Studies in Population*, Vol. 36, No 1-2, pp. 63-86.
- Chiswick, Barry R. et Paul W. Miller, 1995. The Endogeneity between Language and Earnings : International Analyses. *Journal of Labor Economics*, Vol. 13, No. 2, pp. 246-288.
- Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), 2012. *Faits et chiffre 2011 : Aperçu de l'immigration - Résidents permanent et temporaires*. Ottawa, Citoyenneté et Immigration Canada, 124 pages.
- Dion, Patrice, 2010. Migrations secondaires des nouveaux immigrants au cours de leurs quatre premières années au Canada : motivations et trajectoires. *Cahiers québécois de démographie*, Vol. 39, No 2, pp. 243-273.
- Ehrman, Madeline et Rebecca Oxford, 1989. Effects of Sex Differences, Career Choice, and Psychological Type on Adult Language Learning Strategies, *The Modern Language Journal*, vol. 73, Issue 1, pp. 1-13.
- Frenette, Marc et René Morissette, 2003. *Will they ever converge? Earnings of immigrant and Canadian-born workers over the last two decades*. Statistique Canada, Analytical Studies Branch Research Paper Series No. 215, No 11F0019MIE au Catalogue, 20 pages.
- Frenette, Marc et René Morissette, 2005. Will They Ever Converge? Earnings of Immigrant and Canadian-born Workers over the Last Two Decades. *International Migration Review*, Vol. 39, No. 1, pp. 228-258.
- Grant, Hugh et Arthur Sweetman, 2004. Introduction to Economic and Urban Issues in Canadian Immigration Policy. *Canadian Journal of Urban Research*, Vol. 13, Issue 1, pp. 1-24.
- Green, David A. et Christopher Worswick, 2004. *Immigrant Earnings Profiles in the Presence of Human Capital Investment : Measuring Cohort and Macro Effects*. London, The Institute for Fiscal Studies (IFS). IFS Working Papers, No. W04/13, 56 pages.
- Green, John M. et Rebecca Oxford, 1995. A Closer Look at Learning Strategies, L2 Proficiency, and Gender, *TESOL Quarterly*, Vol. 29, No 2, pp. 261-297.
- Heckman, James J., 1979. Sample Selection Bias as a Specification Error. *Econometrica*, Vol. 47, No. 1, pp. 153-161.
- Houle, René et Jean-Pierre Corbeil, 2010. *Portrait statistique de la population immigrante de langue française à l'extérieur du Québec (1991-2006)*. Statistique Canada, Document analytique, No 89-641-X au catalogue, 106 pages.
- Houle, René, Daniel Pereira et Jean-Pierre Corbeil, 2014. *Portrait statistique de la population immigrante de langue française à l'extérieur du Québec (1991-2011)*. Statistique Canada, à paraître, 122 pages.
- Houle, René et Lahouaria Yssaad, 2010. Recognition of newcomers' foreign credentials and work experience, Statistique Canada, *Perspectives on Labour and Income*, Vol. 22, No. 4, pp. 19-34, No 75-001-XPE au catalogue.

- Hum, Derek et Wayne Simson, 2004. Economic Integration of Immigrants to Canada : A Short Survey. *Canadian Journal of Urban Research*, Vol. 13, Issue 1, pp. 46-61.
- Kalmijn, Matthijs, 1991. Status Homogamy in the United States, *American Journal of Sociology*, Vol. 97, No 2, pp. 496-523.
- Kobayashi, Yoko, 2002. The Role of Gender in Foreign Language Learning Attitudes : Japanese female students' attitudes towards English learning, *Gender and Education*, Vol. 14, No 2, pp. 181-197.
- Mata, Fernando, 1999. *The Non-Accreditation of Immigrant Professionals in Canada: Societal Dimensions of the Problem*. Ottawa, Metropolis, mimeo, 28 pages (document consulté le 16/10/2008 de <http://www.canada.metropolis.net/events/conversation/MATAPAPER.html>).
- Moroksavic, Mirjana, 1984. Birds of Passage are also Women..., *International Migration Review*, Vol. 18, No 4, Special Issue : Women in Migration, pp. 886-907.
- Pereira, Daniel, Annie Turner et René Houle, 2014. *Non-official Languages Used at Work in Canada (2001, 2006 and 2011)*, Statistique Canada, à paraître, 137 pages.
- Picot, Garnett et Arthur Sweetman, 2005. *The Deteriorating Economic Welfare of Immigrants and Possible Causes : Update 2005*. Statistique Canada, Analytical Studies Branch Research Paper Series No. 262, No 11F0019MIE au Catalogue, 26 pages.
- Picot, Garnett et Feng Hou, 2003. *The rise of low-income rates among Immigrants in Canada*. Statistique Canada, Analytical Studies Branch Research Paper Series No. 198, No 11F0019MIE au Catalogue, 54 pages.
- Picot, Garnett et Patrizio Piraino, 2012. *Immigrant Earnings Growth : Selection Bias or Real Progress ?* Statistique Canada, Analytical Studies Branch Research Paper Series No. 340, No 11F0019M au Catalogue, 30 pages.
- Picot, Garnett, Feng Hou et Theresa Qui, 2014. *The Human Capital Model of Selection and the Long-run Economic Outcomes of Immigrants*. Statistique Canada, Analytical Studies Branch Research Paper Series No. 361, No 11F0019M au Catalogue, 38 pages.
- Schwartz, Christine R. et Robert D. Mare, 2005. Trends in Educational Assortative Marriage from 1940 to 2003, *Demography*, Vol. 42, No 4, pp. 621-646.
- Sweetman, Arthur, 2004. *Immigrant Source Country, Educational Quality and Canadian Labour Market Outcomes*, Statistique Canada, Analytical Studies Branch Research Paper Series No. 234, No 11F0019MIE au Catalogue, 45 pages.
- Statistique Canada, 1989. *Recensement de 1986, Estimations de la population selon la première langue officielle parlée, Canada, provinces, territoires, divisions et subdivisions de recensement, régions métropolitaines de recensement*, Statistique Canada, Division des statistiques sociales, du logement et des familles et Études linguistiques, No de référence 47013.
- Zietsma, Danielle, 2010. Immigrants working in regulated occupations. Statistique Canada, *Perspectives on Labour and Income*, Vol. 11, No. 2, pp. 13-28, No 75-001-XIF au catalogue.